



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

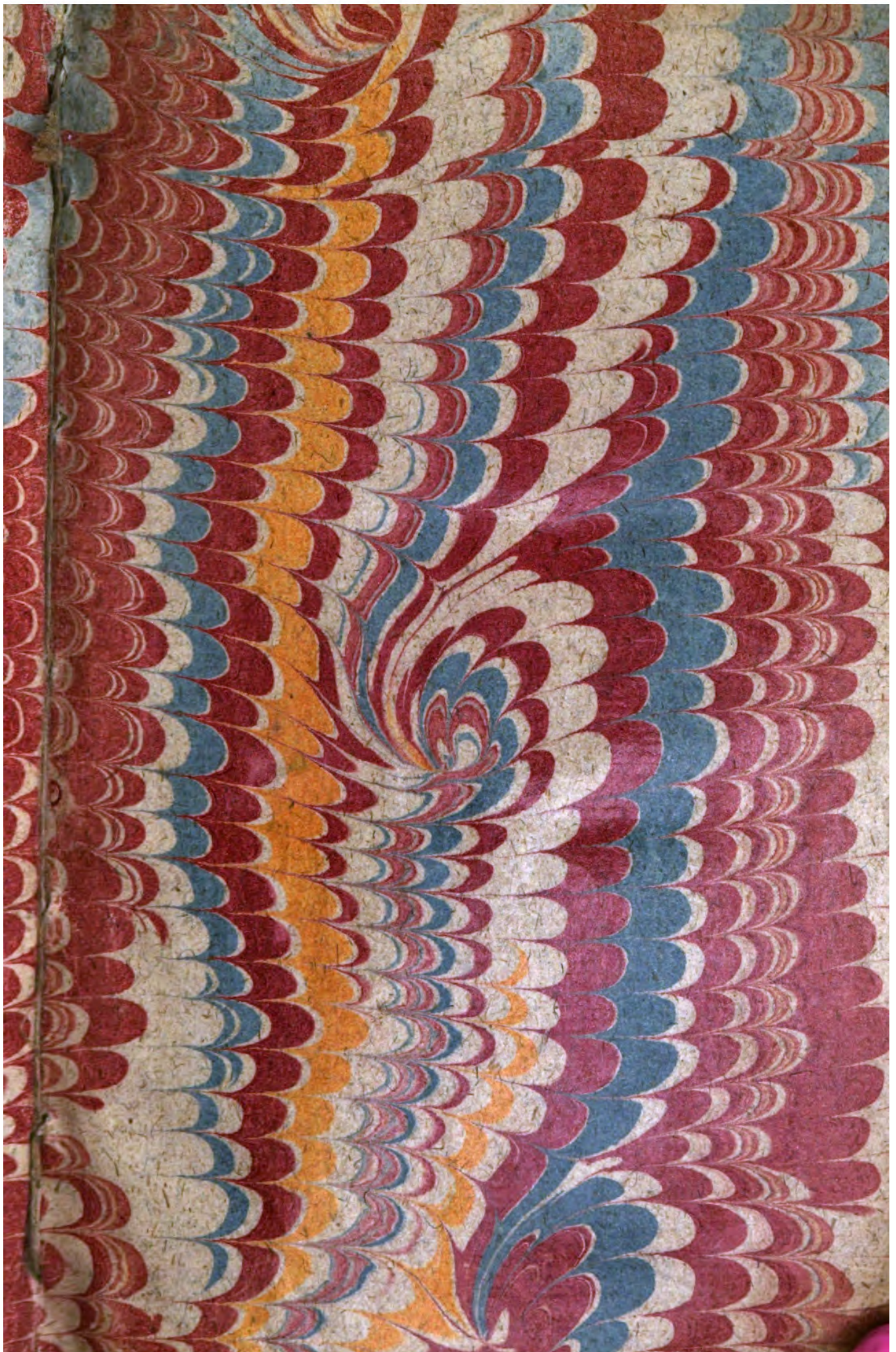


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



UNS. 168 e. 26



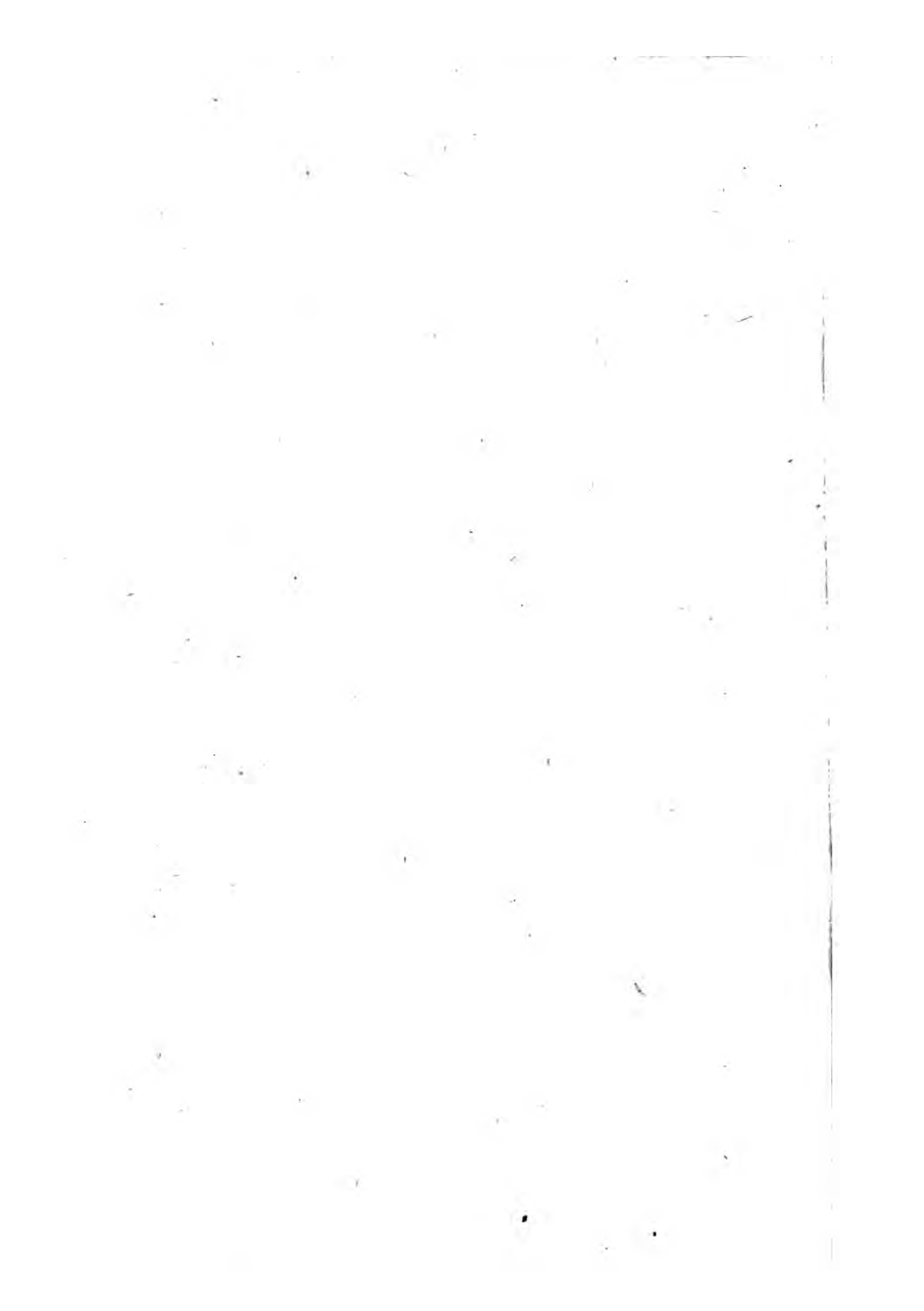


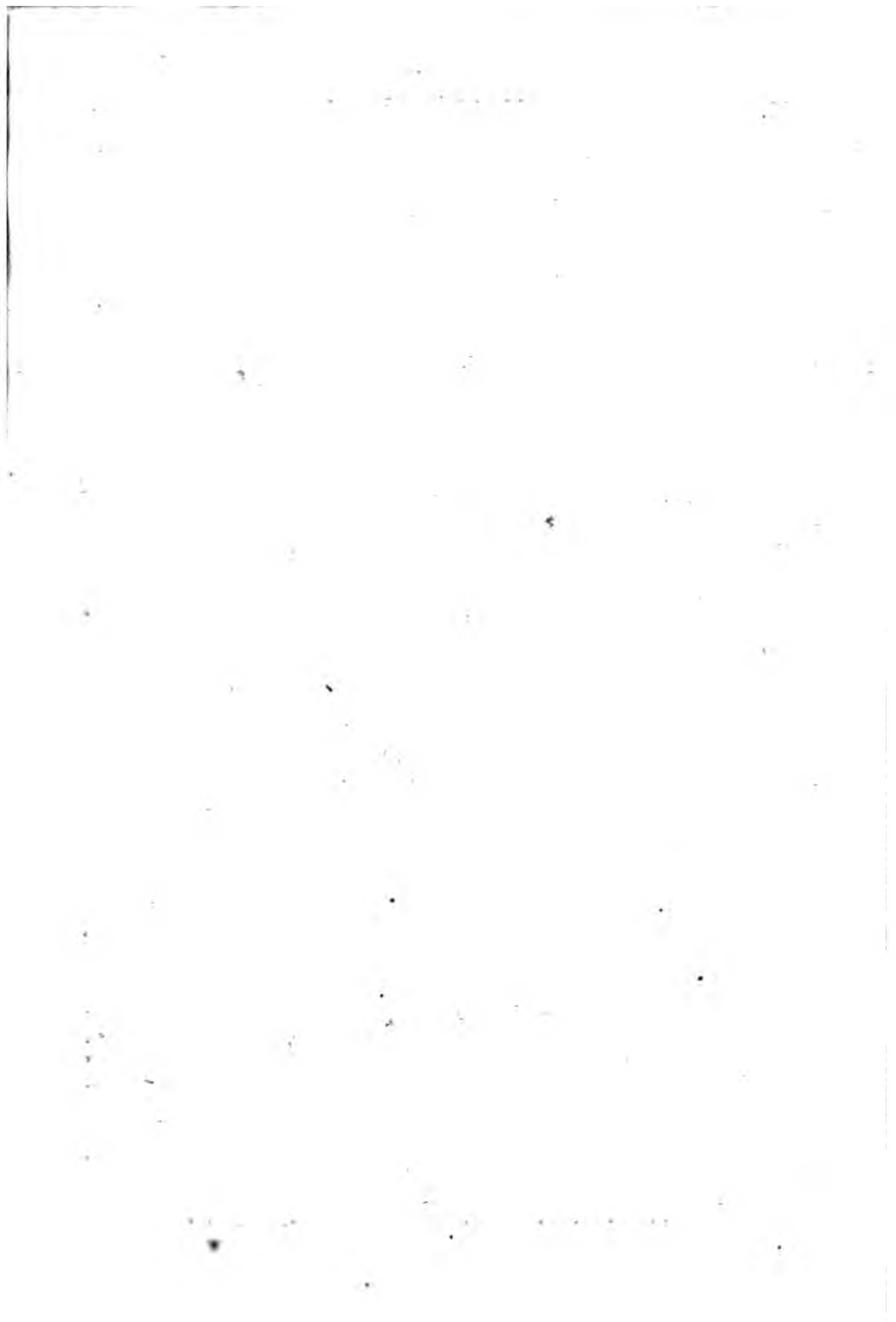
~~W.P.~~ 900
723
339

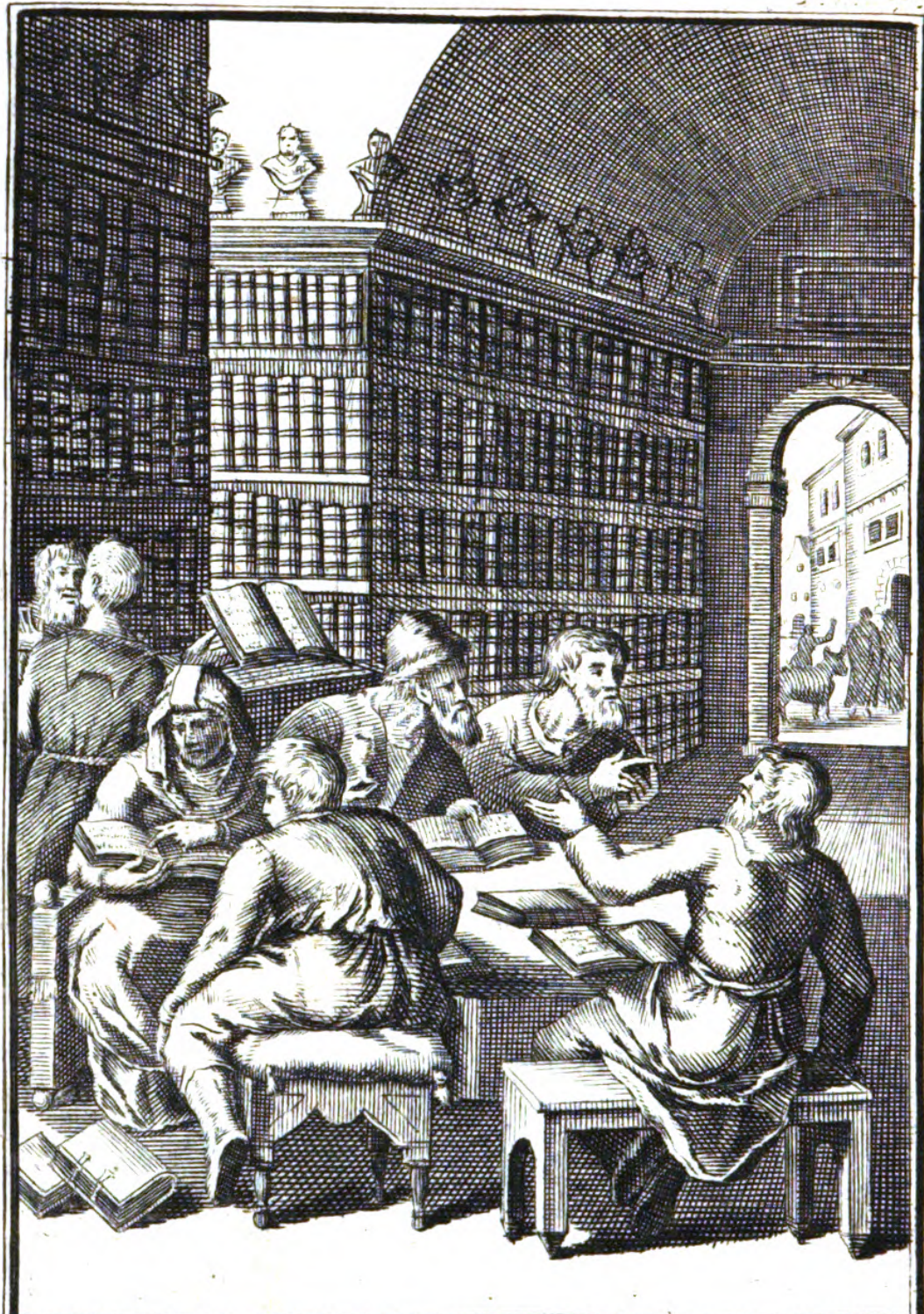
Livre extrêmement belle
et rare pour plusieurs
raisons

-m.

~~1. 1. 1. 1. 1.~~
A. K. R. B. C.







RECUEIL DE LITTERATURE ET D'HISTOIRE.

RECUEIL

DE

LITTERATURE,

DE

PHILOSOPHIE,

ET

D'HISTOIRE.

J. M. de Charles Etienne



B. Pierre Juvet.

A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS L'HONORE.

MDCCLXXX.



RECUEIL
DE LITTÉRATURE,
DE PHILOSOPHIE,
ET D'HISTOIRE.



DISSERTATION sur les Caractères d'un bon Livre.

MONSIEUR,

Vous me demandez mon sentiment sur les Caractères d'un bon Livre. Cette demande est embarrassante : un bon Livre, c'est celui qui plait. Je ne devrois point vous en dire davantage, & vous devriez être content ; mais puisque vous souhaitez que j'entre dans un plus long détail, je n'oserois vous le refuser.

Nous avons des Auteurs, qui ont indiqué les bons & les mauvais Livres. *Theophile Raynaud* (a) a donné au public un

(a) Vid. *Raynaud*. dans le Dict. de Mr. *Bayle*,

2 RECUEIL DE LITTERATURE , &c.

Ouvrage sous ce titre: *Erotemata de bonis & malis Libris*, in 4^{to}. Lugd. 1653. Il est assez estimé par la reputation que s'étoit acquise ce fameux Jesuite du 17^{me}. siecle. Voici ce que *Morbhoff* (a) en dit: *Quod argumentum ipsi integrum volumen parere potuit, quamquam non aliter nisi morali ratione tractaverit.* *Struve* dans son *Introduction in notitiam rei litterariæ*, se sert de la même expression, & cela sans indiquer l'endroit d'où il l'a prise. *Morbhoff*, *Baillet* & d'autres, citent un certain *Gabriel Puthberbeus De tollendis, & expurgandis malis libris*. Paris 1549. Ces deux Messieurs que je viens de citer, joints à *Pope-Blount*, & les *Journaux*, font d'un grand secours pour connoître les bons Livres. Vous me direz, Monsieur, que je ne me suis point engagé à vous donner une liste des Auteurs qui ont indiqué les bons ou mauvais Livres; je dois donc pour cet effet retourner à l'état de la question qui roule sur les Caractères propres à distinguer un bon Livre d'avec un mauvais.

Mr. *Buddéus* a traité cette matiere *ex professo* dans une Dissertation intitulée
De

(a) *Polyhistor*. Tom. I. pag. 192.

RECUEIL DE LITTERATURE, &c. 3

De Criteriis boni Libri : je me servirai de cette Pièce, en me donnant le plaisir d'y ajoûter, d'en retrancher ce que je jugerai à propos.

I. CARACTERE.

Si l'Auteur est célèbre par son genie, par son érudition : & si sa reputation est généralement bien établie dans le Monde savant. Ce Caractere est bon, l'on peut cependant s'y tromper très-facilement. Dans la Critique les *Scaligers*, les *Casaubons*, & les *Saumaises* sont ce qu'on appelle en Latin *emunctæ naris* : en matiere d'Histoire nous avons des Auteurs dont le nom seul fait estimer le Livre. M. le President de *Thou* par rapport à la *France* : le Jesuite *Mariana* par rapport à l'*Espagne* : & entre ceux de nôtre siècle M. de *Rapin Thoyras* par rapport à l'*Angleterre*. Est-il Historien qui développe mieux les demêlez d'un Concile que M. *Lenfant* ? Mais ce *Criterium* ne sauroit avoir lieu en Théologie, en Philosophie, parce que (*Tot Capita, tot Sensus*) tous les hommes different dans leurs idées les uns d'avec les autres. Un *Arminius*, un *Episcopus*, un *Limborch* ne sauroient plaire

4 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.
aux partisans du Synode de *Dordrecht*.
Descartes, *Gassendi* font aux *Peripateticiens*
ce qu'étoit *Socin* aux *Chamiers*, aux *Tur-*
retins.

Il arrive souvent qu'un Auteur fameux publiera un très-mauvais Ouvrage : (a) attribuerait-on à M. *Le Clerc* le *Compendium Historiæ Universalis*? Diroit-on que l'Auteur de la *Recherche de la Vérité* est le même que celui de la *Morale*? précision dans les idées, netteté d'expression, charme qui attache le Lecteur, amour pour la Vérité, soin particulier à ne s'en point écarter font le mérite de ce premier Ouvrage. Trouve-t-on tout cela dans ce dernier? L'avez-vous lu, Monsieur? lisez un peu la page 158. 159. Ed. de Lyon. 1707. & vous serez surpris de voir un Philosophe, un *Mulbranche*, raisonner si pitoyablement, & dire des impertinences avec tant de gravité, & de poids. Concluons donc que ce caractère que M. *Buddéus* allègue à ses exceptions. C'est là, Monsieur, comme vous le savez, le sort fatal de la plupart des vérités que nous établissons dans les Sciences.

II. CA-

(a) Voy. *Lenglet du Fresnoy*.

II. CARACTÈRE.

Si l'Auteur est généralement loué, & si ceux qui le louent sont gens de probité. Ceux qui s'appliquent à l'étude de la Littérature moderne doivent bien observer cette règle. Bayle, Morhoff, Baillet, Teissier sont recherchés par la réputation qu'ils ont d'avoir réussi en fait de Littérature. Ne croyez pas, Monsieur, que cette règle soit absolument sûre? Jurieu & beaucoup de gens de probité (a) ont passé feu M. Bayle pour un homme qui ne savoit qu'un peu d'Histoire, un peu de Cartesianisme. Donc les ouvrages de M. Bayle ne sont pas estimables. L'Antécédent est sûr, c'est une chose de fait, & pour vous en convaincre cherchez dans la Bibliothèque de M. Le Clerc l'Extrait qu'il donne des Sermons de M. Saurin, il parle de Bayle comme d'un petit Écolier. Vous êtes cependant convaincu que le conséquent de cet Antécédent est faux. Comment dénouer tout cela? Voici, Monsieur, le nœud de la difficulté. Il faut considérer quelles sont les dispositions d'esprit de celui qui loue, ou qui blâme, voir s'il

(a) Au moins on les répute tels.

6 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

a intérêt à tenir le langage qu'il tient, s'il a eu quelque demêlé avec l'Auteur dont il juge. Les Jugemens des Savans sont fort sujets à caution. L'un méprise pour se vanger, l'autre louë dans la vuë d'être louié. Celui-ci vante indifféremment celui qui se presente sous sa plume afin de s'acquérir de la bienveillance chez les Republicains du Monde savant; celui-là en Atlas du Monde scientifique blâme tout, desaprouve tout. Les *Journalistes* devroient juger des Livres sans partialité,

Appeler chat un chat, & Rolet un Fripon.

D'où vient ne le font-ils point? C'est qu'ils craignent que le debit de leur Journal ne diminuë.

III. CARACTERE.

Si un Livre a été souvent réimprimé, & traduit en diverses Langues. Cette troisieme marque de M. *Buddéus* est sujette à difficultés. La presse a roulé aussi souvent sur les mauvais Livres que sur les bons. *L'Horloge des Princes de Guevarra* a été traduit, & imprimé dans presque toutes les Langues que l'on parle aujourd'hui.
C'est

RECUEIL DE LITTERATURE , &c. 7

C'est cependant un très-mauvais Livre rempli de mensonges , & d'impostures. Les Oeuvres des *Scaligers*, de *Casaubon*, de *Saumaise* n'ont pas été réimprimés si souvent que le *Thomas à Kempis* que l'on attribue à *Gerson*, les *Exercices Spirituels* d'*Ignace de Loyola*. En général les Livres de devotion peuvent se vanter d'avoir à diverses reprises gemi sous le poids roulant de la presse. *Les Cent Nouvelles de la Reyne de Navarre* ; *Le Moyen de parvenir de Beroalde* ; Les Oeuvres de *Maitre François Rabelais* ; les Contes de *M. de la Fontaine* seront plus souvent imprimés que les Oeuvres d'un *Fabricius*, d'un *La Croze*, d'un *Lenfant*, d'un *Saurin*, d'un *Le Clerc*. D'où vient cela, Monsieur ? C'est que le nombre de ceux qui lisent de pareilles productions burlesques est plus grand que le nombre de ceux qui s'appliquent serieusement à l'étude. Ceci me fait ressouvenir de ce que me dit un jour feu *M. Chauvin* Professeur en Philosophie ; nous parlions de l'état déplorable où sont réduites les Lettres dans certains pais ; il me dit là-dessus qu'étant en *Hollande*, il offrit à un Libraire une Physique qu'il avoit destinée à l'usage du public : l'Imprimeur lui de-

§ RECUEIL DE LITTÉRATURE, &c.

manda, Monsieur, fauriez-vous faire des chansons? Non, répondit M. *Chauvin*. J'en suis fâché, répondit le Marchand à chansons, si vous en vouliez faire, le debit que j'en ferois m'engageroit à vous les bien paier. *O tempora!* M. D. V. Savant Chronologiste ne sauroit trouver d'Imprimeur pour sa Chronologie des Juifs, pendant que M. B. en trouve pour les *Quinze joye du Mariage*. *O Mores!* Concluons que le *Criterion* de M. *Buddéus* est susceptible d'opposition.

IV. C A R A C T E R E.

La rareté d'un Livre est ordinairement une favorable présomption de sa bonté, au dire de M. *Buddéus*: il excepte cependant les cas suivans. Si la rareté du Livre ne vient que pour avoir été brûlé, ou confisqué. Je vous avouerai, Monsieur, que ce *Criterion* ne me plaît point du tout. *La Doctrine curieuse du Pere Garasse*, & ses autres Ouvrages sont très-mauvais; sont-ils communs? La plûpart des mauvais Livres essuient le même sort: Ceux des *Libertins*, des Gens à *Schismes* sont ordinairement fort rares. Sont-ce de bons Livres? La plûpart des bons Livres

RECUEIL DE LITTÉRATURE, &c. 9

vres sont communs, & les mauvais ne se trouvent guere. La raison en est naturelle; les premiers s'impriment souvent; & les derniers ne sont imprimés qu'une ou deux fois, & puis c'est tout. Mais remarquez, Monsieur, que le troisieme Caractere se trouve être en opposition à celui-ci.

V. C A R A C T E R E.

Si l'Auteur a employé beaucoup de tems à le composer. Cette marque est fort peu certaine. Il y a tel Auteur qui a sué sang & eau pendant plusieurs années pour polir à loisir son Ouvrage qui au bout du compte n'a rien valu. *Chapelain* a travaillé pendant fort long-tems à sa *Pucelle*, & cela pour faire un mauvais Poëme, dont *Boileau* parle ainsi:

..... (a) Ses vers & sans force & sans graces
Montez sur deux grands mots., comme sur deux
échaffes

Ses termes sans raison l'un de l'autre écartés.

Et ses froids ornemens à la ligne plantés.

Nous voyons des Ouvrages composés

Al si

fort

(a) Satire IV. vs. 97. O sur à M^r. l'Abbé le Vayer.

fort à la hâte qui ont pû se vanter des suffrages du public. (a) La Réponse que fit feu M. Bayle à l'Histoire du Calvinisme du Père Maimbourg a été plus estimée que celle de M. Jurieu, quoique l'une ait été composée en beaucoup moins de tems (b) que l'autre. M. de Saumaise composoit avec tant de précipitation que l'on disoit de lui qu'il *crachoit les Livres*. La vitesse de sa plume & l'activité de ses pensées se disputoient à l'envi à qui expedieroit le plus de besogne; ses Ouvrages sont remplis d'une très-grande érudition; & il est étonnant qu'il pût en si peu de tems produire de si belles choses. Je vous cite Baillet (c) à la marge, vous y trouverez la source où j'ai puisé. Ne vous fiez cependant pas à tout ce qu'il dit: il a été fort bien relevé par Ménage dans son *Anti-Baillet* (d); il defend Saumaise contre tout ce que lui a imputé nôtre Baillet. Morhoff dit de lui (e) (*ut enim extemporalis fuit in omnilectio-*

(a) Vid. *Hist. de M. Bayle & de ses Ouv.* par M. de la Monnoye. pag. 9.

(b) En quinze jours.

(c) Vid. Baillet, *Jug. des Savans*. Tom. II. Art. 511. des Critiques Grammairiens.

(d) Chap. 2. & 3.

(e) *Polyhistor*. pag. 316. Tom. I.

RECUEIL DE LITTÉRATURE, &c. II

tionē suā, omniaque prout semel conceperat in typographiam miserat, ita vix credibile est eum Epistolas descripsisse.) Balthazar Becker a mis beaucoup de tems à composer son *Monde enchanté*? L'Ouvrage en est-il meilleur? Baillet dit du Médecin Dalechamp (a) [sa Version Latine d'Athenée n'en est ni meilleure ni plus exacte pour avoir été trente ans à former & à polir sa Traduction.] M. Bayle dit dans un endroit de son *Dictionnaire* (b) que l'on gâte souvent un ouvrage à force de le retoucher. Cette Maxime, Monsieur, doit être employée avec beaucoup de prudence. Je ne vous ferai point l'extrait de ce que M. Bayle dit la dessus. Il est entre vos mains, cela suffit.

VI. C A R A C T E R E.

L'Age de l'Auteur est un préjugé favorable à son Livre c'est-à-dire, que si couvert de la poussière de son Cabinet, il a pâli sur ses Livres depuis 30 ans il ne peut donner au public que quelque chose
de

(a) Tom. I. pag. 137. *Jug. des Sav.* Ed. in
d'Amst. 1725.

(b) Art. Linacur

12 RECUEIL DE LITTÉRATURE, &c.

de bon. Ceci est sujet à exceptions. *Baillet* nous fournit une longue liste (a) des fruits précoces de plusieurs Illustres Savans : *Pascal* montre par lui-même que le Jugement, l'esprit n'attendent point le secours de l'âge pour produire de bons fruits. Et nous voïons une assez grande quantité d'Auteurs que l'étude a fait blanchir, publier des Livres dont *Boileau* auroit dit ce qu'il dit autrefois des Ouvrages des mauvais Poètes :

Dont les vers en Paquets se vendent à la livre.

Il y a ici des distinctions à faire. *Qui bene distinguit bene docet.* Pour Poète il faut être jeune, *Horace* sentoit bien cette verité. Le froid d'un vieillard ne peut produire que des vers propres à glacer celui qui les lit, & à servir de remede soporifique.

(b) *Est mihi purgatam crebrò qui perfonet aurem,
Solvit senescentem maturè janus equum, ne
Pescet ad extremum ridendus, et ilia ducat.*

C'est la Nature qui fait les Poètes, c'est elle

(a) Dans les *Enfans célèbres.*

(b) *Horat. lib. I. Epist. l. 7. & seqq.*

elle qui leur donne ce feu, cette imagination qui plait dans un Poëme. La vieillesse vient-elle? La Nature vous ôte-t-elle le brillant de vôtre Jeunesse? Cessez de faire des vers.

(a) *Multa ferunt anni venientes commoda secum,
Multa recedentes adimunt: ne forte seniles
Mandentur juveni partes, pueroque viriles.
Semper in adjunctis, evoque morabimur aptis.*

L'Age dans un Historien suppose de l'expérience, de l'assiduité à ramasser des faits, de l'ordre dans leurs dispositions, &c. *sic de cæteris.* Lorsque l'on a oui parler du Jeune Apollon de France nommé *Beauchasteau*, l'on pouvoit être prevenu en faveur de l'Ouvrage qu'il publieroit, mais auroit-on jugé favorablement d'un Ouvrage qu'il auroit promis de composer sur l'Histoire d'un Concile? parce qu'une telle étude demande de l'aplication pendant plusieurs années.

Monfieur *Buddéus* ajoute un 7^{me}. Caractere, savoir, *si l'Ouvrage est posthume*, il auroit du ajoûter qu'il faut s'informer de ceux entre les mains desquels
l'Ou-

(a) *Horat. de Arte Poët. vers. 175 &c.*

14 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

l'Ouvrage est tombé, qui en est l'Éditeur.

Mais voici le dernier qui peut être taxé d'équivoque tout comme les autres: c'est de s'informer de quelle *Nation* est l'Auteur. Un *Suisse* cependant trouve des fautes dans les Poësies d'un *Boileau* François. M. de *Leibniz* égale, & peut-être surpasse en profondeur de genie l'Anglois *Newton*. *Brocks* Hambourgeois veut aller de pair avec les Poëtes François, & il y réuffit. Le Pere *Boubours* s'est fait moquer de lui en mettant en question, *si un Allemand pouvoit avoir de l'esprit*; personne ne lui a mieux repondu que *Cramer* (a) dans ses *Vindiciæ nominis Germanici contra quosdam obtrectatores Gallos*. Berol. 1694. Voyez sur tout la page 5^{me}. Je suis surpris que M. *Buddéus* n'en fasse aucune mention, l'occasion en étoit cependant naturelle.

Voilà les caractères généraux qu'allègue M. *Buddéus*, en voici un qu'il regarde comme marque particuliere d'un bon Livre, c'est de savoir l'Imprimeur qui l'a publié. Je trouve, Monsieur, ce Caractère assez certain. Les Impressions
Grec-

(a) *Cramer* est plagiaire. Voyez ce que j'ai écrit à la tête de mon *Realis de Vienna*.

Grecques de Robert Etienne sont recherchées de tout le monde, & comme il n'imprimoit que de bons Auteurs, on ne risque rien à acheter un Livre qui porte sa marque (a). Il en est de même à l'égard des *Commelins*, des *Manuces*, des *Patissons*, & *Camusats*, en sorte que l'on disoit de ce dernier que c'étoit presque une marque infailible de bonté pour un Livre que d'être de son impression (b).

Permettez, Monsieur, qu'à présent j'abandonne M. *Buddéus*, & que je supplée aux manque de ses Caractères.

Il ne faut pas composer pour vivre. Un Auteur qui travaille propter famem, & non propter famam, ne fera jamais grand' chose qui vaille, il ne cherche qu'à augmenter le nombre des feuilles; mais non pas à les corriger, à en retrancher ce qu'il y a d'inutile. M. Bayle dans son Dictionnaire nous parle de Cardan comme étant de cet ordre; sa pauvreté contribua beaucoup à la multitude des Livres qu'il publia. Faut-il après cela s'étonner s'il est obscur, verbeux, indigeste. D'où vient vit-on sortir de dessous les Presses

Hol-

(a) Voyez les *Marques* des principaux *Imprimeurs* dans *Baillet*, Jug. des Sav.

(b) *Baillet*, ubi sup. Tom. I. pag. 186. &c. Ed. in *Amst.* 1725.

Hollandois tant de mechans Livres contre la France après la revocation de l'Édit de Nantes? si ce n'est de la misere où étoient réduits plusieurs Refugiez. Un homme qui n'écrit que pour vivre, n'employe pas le tems qu'il faut pour bien mediter un Ouvrage, il n'est occupé que de la crainte d'une future misere. Disons des Auteurs en général, ce qu'un Philosophe Italien dit des Philosophes en particulier : *Primum ditari oportet, postea philosophari.*

Tous ceux qui se mêlent d'écrire devroient profiter d'un avis que *Boileau* donne aux Poètes,

(a) Travaillez pour la gloire, & qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre Ecrivain.

Je sai qu'un noble esprit peut sans honte & sans
crime,

Tirer de son travail un tribut legitime :

Mais je ne puis souffrir ces Auteurs renommés,

Qui degoûtés de gloire & d'argent affamés

Mettent leur Apollon au gage d'un Libraire,

Et font d'un Art divin un métier mercenaire.

*Un Livre ne doit contenir que ce que le
titre promet.* Le défaut de plusieurs Au-
teurs:

(a) Dans l'Art Poétique Chant, IVme, vs. 123 & suiv.

teurs est d'entrer dans des détails superflus, bas. Un homme qui veut trouver des Lecteurs les doit éviter. La Vie que M. Baillet nous a donné de M. Descartes a ce défaut. Ce bon homme est entré dans des minuties qu'un Académicien a très-bien relevées : par exemple. Il promet de donner la Vie de M. Descartes, & il fait un long & ennuyeux récit des guerres de la Bohême, de la Hongrie & du siège de la Rochelle, à quoi bon cela ? Qu'est-ce que cela fait à M. Descartes, puis qu'il n'y assista qu'en volontaire, qu'en spectateur. Pourquoi nous apprendre que nôtre Philosophe portoit ordinairement un habit verd ? quel intérêt prend la Société savante à savoir que Madame Regius ne permit point à son mari d'aller visiter M. Descartes, à cause d'une grossesse de huit mois & demi où elle avoit besoin de son secours. Voilà l'écueil contre lequel heurtent les Historiens qui n'ont pas assez de discernement pour connoître ce qu'il faut dire, ou ne pas dire. Qu'est-ce donc, Monsieur, me direz-vous, qu'un bon Livre ? C'est celui qui plait, & où il y a beaucoup de bonnes choses à apprendre. (a) L'Histoire naturelle de Plin

est

(a) V. Lettres de Patin, five, Esprit de Gui Pat. p. 19.

18 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

est un des plus beaux Livres du monde, M. *la Mothe le Vayer* l'appelloit la *Bibliothèque des Pauvres*.

Mais le principal d'un bon Livre c'est d'être bien écrit, un homme qui s'exprime mal, qui est obscur dans sa diction ne peut qu'ennuyer ceux qui lui font l'honneur de le lire. Ce qui fait le mérite des Oeuvres d'un Auteur, c'est quand il parle bien, qu'il est clair, qu'il a de l'ordre, & qu'il ne sort jamais des bornes qu'il s'est prescrites à lui-même. Notre siècle est fertile en gens qui écrivent bien. Un homme dont l'Épître dedicatoire est mal tournée, dont la Préface est mal bâtie, donne un tel dégoût à son Lecteur qu'il a beaucoup de peine de se mettre à la lecture d'un Livre qu'il a lieu de presumer être aussi ennuyant que la Dedicace. C'est ce qui m'est arrivé à l'égard de l'*Ebauche de la Religion naturelle* de *Wolaston*. J'en ai lû la Préface du Traducteur. Qu'elle est pitoyable! Ce qui est le plus propre à divertir, c'est d'y voir l'Auteur trancher du *Phœbus*: Elle m'a tellement dégoûté du livre, que je ne n'ai pû encore me résoudre à le lire.

Mais il est tems que je mette des bornes à cette longue Lettre; une seule Reflexion

flexion en fera la clotûre. Pour composer un bon Livre *faut-il être marié, ou ne l'être pas?* Je suis pour l'affirmative. (a) M. Bayle developpe tout cela dans l'article indiqué en marge, à l'occasion d'un ridicule passage du Jesuite *Garasse*. Un homme marié n'ayant aucun souci des affaires de son menage peut mieux étudier qu'un homme que le celibat oblige à se mêler de tout: hormis qu'il ne soit assez riche pour être en état de paier des gens fidelles pour veiller là-dessus, & pour le decharger des soucis domestiques. *Alias plura*. Je suis, &c.

§ LA Traduction que M. Dacier a donnée des *Vies des Hommes illustres de PLUTARQUE*, est belle; mais des gens bien savans dans le Grec préfèrent celle d'*Amiot* pour l'exactitude.

§ M. BOISSONET, Ministre & Professeur en Théologie à Genève, bégaye quand il est en conversation: & en Chaire il a la parole fort libre.

§ M. D A C I E R dans la Traduction (b)
dont

(a) Vid. l'Art. *Ufferius* dans le Dictionnaire.

(b) *Vies de Plutarque*, Edition de Paris in quarto: Tome V. page 402, dans les Notes. (Pag. 464. Not. 64. Ed. d'Amst. in 12. 1724.)

20 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

dont je parlois tout-à-l'heure, a remarqué que *Pompée* eut la modération de ne toucher à aucune chose sainte. Apparemment *M. Dacier* ne s'est pas souvenu que *Pompée* entra dans le lieu très-saint, où il n'étoit permis d'entrer qu'au Sacrificateur: encore n'étoit-ce qu'une fois l'année.

§ LA Doctrine curieuse de *François Garasse* est un mauvais Livre, sur lequel il n'y a point de fond à faire. Il est imprimé à Paris *in quarto* en 1624.

§ UN Prédicateur qui n'a point d'invention ne se fait guère goûter. C'est ce que *M. Le**** a exprimé dans les vers suivans.

 Tout Orateur qui veut au dessus du Vulgaire
 Elever sa réputation,
 Doit sur-tout de l'invention
 Cultiver l'art & le mystère.

 L'Auditeur est ravi quand d'un sujet stérile,
 Par ses ingénieux efforts,
 L'Orateur en cet art habile
 En fait tirer mille trésors.

 L'ame alors au Ciel enlevée
 Se forme l'admirable idée
 De cet Ouvrier tout-puissant
 Qui fait tirer tout du néant.

§ LE Livre de *Mulieribus quòd homines non sint*, a été composé par *Valens Acidalius*. Ou s'il ne l'a pas composé, au moins est-on sûr qu'il l'a publié pour dédommager son Libraire. L'Auteur a voulu en donnant cet Ouvrage, divertir le Public. En même tems il a voulu faire voir comment s'y prennent les Hérétiques pour tordre les passages de l'Écriture. Cette conjecture est fondée sur les propres paroles de l'Auteur. *Probavi*, dit-il dans la dernière Thèse, *Probavi, opinor, quinquaginta invictissimis sacrarum Litterarum testimoniis, mulierem non esse hominem, nec eam salvari. Quod si non effeci, ostendi tamen universo Mundo, quomodo hujus temporis Hæretici, & præsertim Anabaptistæ & Papistæ sacram soleant explicare Scripturam, & quâ utantur Methodo ad stabilienda sua execranda dogmata.* Je tiens cette remarque de M. de la Croze.

§ LES *Dialogues de Mascurat* par Gabriel Naudé. Ce Livre est curieux & rare. Il s'en est fait deux Editions. La première est de 492 pages in 4. La seconde est de 717 pages. Naudé s'est déguisé sous le nom de *St. Ange*: & *Mascurat*, c'est *Camusat* Imprimeur à Paris. Voy: le Long. Biblioth. Hist. p. 479. Col. 2.

22 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

§ ΕΙ τὸ φέρειν πώγωνα δοκεῖ σοφίαν περιποιεῖν,
καὶ φαύλο· εὐπώγων εὐσμός ἐσι Πλάτων.

Si porter grand' barbe au menton,
Nous fait Philosophes paroître,
Un bouc bien barbu pourroit être.
Un Aristote ou un Platon.

§ SECRET pour embaumer des animaux.
Prenez 6 parties de seld'alun, & une partie
de vitriol. Le tout bien broyé soit mis
dans l'*anus* de l'animal, que l'on suppose
bien purgé. Après cela versez dans ton
anus, autant que vous le pourrez à diver-
ses reprises, la liqueur suivante.

$\frac{1}{2}$ Livre d'huile de Thérébentine. Une On-
ce de gomme Sandarasse. $\frac{1}{2}$ Once de Théré-
bentine de Venise.

Laissez digérer le tout dans un matras
sur des cendres chaudes, & le passez en
suite au travers d'un linge. Je tiens ce
secret de Monsieur Chauvin qui en est
l'inventeur.

§ J'AI vû un Exemplaire du Livre de
Stochius de Concordia fidei cum ratione.
Voici ce que j'ai trouvé à la fin écrit de
sa propre main.

*Libri per quos in Veritatis studio, &
solidâ scientiâ plurimum profec, sunt*
GRO-

RECUEIL DE LITTERATURE, &c. 23

GROTIUS *de Verit. Relig. Christianæ,*
De Jure Belli & Pacis.

PUFFENDORFF

HOBBS

SPINOSA

BROECKHAUSEN

CRAM

CARTESIUS

VERULAMIUS

GASSENDI

MALBRANCHE

BURNET.

LIBERII *de Sto. A-*

more Epistole.

RUARUS

} in Scientiâ natu-
rali.

} in Theologicis.

§ BREDENBURG, qui a refuté *Spinoza* dans un Ouvrage intitulé, *Arcana Atheismi revelata*, est mort lui-même Spinoziste.

§ M. BAILLET dans ses *Jugemens des Savans* affecte trop de louer les *François*. Il veut les défendre sur quantité de reproches légitimes que des Auteurs étrangers leur ont faits. J'avoüe que les *François* sont polis : c'est chez eux que paroît le plus le stile qu'on nomme enjoué : le Bel-esprit domine dans leurs Ecrits : Mais je ne fai si l'on peut les disculper du reproche d'inconstance & de légèreté.

24 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

té. Que l'homme feroit heureux s'il pouvoit renfermer en soi, la méditation profonde de l'*Anglois*, le travail & l'érudition de l'*Allemand*, la subtilité de l'*Italien*, le beau génie du *François*, & la solidité de l'*Espagnol*! *Rara avis in terris.*

§ VOICI une chanson Bachique, que je fis il y a quelques années, à l'occasion des Billets de *Law*.

Vuidons tous nos flacons, Eleves de Bacchus:
Evitons Quinquempoix, laissons aller le change.
Buvons, Amis, mangeons jusqu'à n'en pouvoir plus.

Bacchus, Cerès, fournit & la Cave & la Grange.
Un Ecoffois nous prend jusqu'au dernier denier,
Et pour nos beaux Louïs nous donne du papier?

Eh! bien, chers Enfans de la treille,
Nous ferons du papier des bouchons de bouteille.

§ JEAN REUCHLIN Auteur des *Epistolae obscurorum virorum*, fit ce livre pour se vanger de *Hochstrate* Inquisiteur de *Cologne*, & de *Pfefferkorn* Juif converti, qui avoient détourné l'Empereur de suivre le conseil que Reuchlin lui avoit donné, de brûler le *Thalmud*. Voyez Ga-

RECUEIL DE LITTERATURE, &c. 25

Gabriel Naudé dans son *Dialogue de Mascurat*. Au reste il s'est trompé. Ces Lettres sont de trois Auteurs; de *Ulric Hutten*, de *Hermannus Comes à novâ Aquilâ*, & de *Hermannus Buschius*. *Theophilus Folengius* est le premier qui ait fait usage de la Poësie macaronique. Il étoit Moine Bénédictin de *Mantoüe*.

§ LA *Vie de Pomponius* est un Livre dont la lecture est fort agréable. Il contient une satire piquante contre le Régent défunt: il y a des endroits bien libres sur la Religion. On l'attribuë à l'Auteur du *Mathanafius*.

§ LE style de *Gabriel Naudé* est affecté, guindé: & dans son *Mascurat* il a étalé une érudition pédantesque.

§ PLUTARQUE dans son Livre de *Oraculorum defectu*, rapporte qu'un certain *Æmilianus*, fils d'*Epitherses* ayant abordé l'Isle de *Paxis*, entendit une voix que l'on addressoit à *Tbamus*, & par laquelle on le prioit d'apprendre pour nouvelle aux Palodiens que le *grand Pan* étoit mort. Voici le passage Grec. ὅτι ὅταν γένη κατὰ τῆ Παλωδες, ἀπάγγελον ὅτι Πὰν ὁ μέγας τέθνηκε. *Plutarch. de Oracul defectu*. pag. 419. in med: Col: Edit: Parisin: Guil. Xilandri. 1624. Tom.

26 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

II. *in folio.* Plutarque a vécu sous Trajan, & la Religion ayant pour lors fait d'assez grands progrès, il est assez vraisemblable que par le *Grand Pan*, il ne faut entendre que JESUS CHRIST.

§ LES deux Livres que *Vanini* a composés, savoir l'*Amphitheatrum æternæ Providentiæ*, & les Dialogues de *admirandis Naturæ Reginae Deæque mortalium arcanis*, ne sont pas grand' chose. Le premier est remarquable par son obscurité, & le second parce que l'on y voit briller l'orgueil de l'Auteur & son peu de connoissance dans la bonne Philosophie. Par exemple, dans le Dialogue intitulé de *Dæmoniacis*, *Alexandre* lui dit avoir vu l'effet merveilleux de l'eau-bénite sur une femme de *Padoüe*, à qui elle fit proferer des mots barbares, & de diverses Langues : Et voici comme il lui explique le fait. *Mens humana omnium rerum scientiam, omnium linguarum notitiam in se complectitur; est enim cælestis originis, & divinitatis particeps: at corporis mole oppressa infitas vires palam non exerit; & veluti ignis cineribus obductus, exsuscitari postulat, ita excitari debent ingenii nostri igniculi, ut densis humoribus discussis elucescant; quare scire nostrum*

trum reminisci est apud Platonem. Là-
dessus Alexandre dit; Scio, sed quid con-
cludis? Et on lui répond; Ubi ferventis-
sima fit humorum ebullitio, vehemens quo-
que spirituum agitatio subsequitur, quare
concitatissimo motu ad cerebrum delati, pe-
regrini idiomatis notitiam quæ in eo late-
bat, quodammodo extorquent, non secus
quam ex silicis collisione emicantes scintillas
elici videmus. Quelle Philosophie! Quel
raisonnement!

§ L'ES Editions des *Juvenilia* de Bèze
 (a) qui ont été faites avant son change-
 ment de Religion, ont un avantage sur
 les autres, dans lesquelles on a retran-
 ché plusieurs Epigrammes. Il y en a une
 Edition in 12. sans nom d'Imprimeur ni
 de lieu. Elle est bonne.

§ GRUTER dans ses *Délices des Poë-*
tes François a mis des pieces de Bèze sous
 le nom de *Adeodatus Ezeb.* *Ezeb* est
 l'anagramme de *Bèze*: & *Adeodatus* aussi
 bien que *Théodore* qui étoit le nom de
 baptême de Bèze, signifie *don de Dieu,*
 ou *donné de Dieu.*

§ Ga-

(a) Voyez sur les *Juvenilia* de Beze *Appara-*
tus litterarius. Collectio prima Wittemb. 1717.
 pag. 80. & seq.

28 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

§ *Gabriel Naudé* a cru (a) que les *Lamentationes obscurorum virorum* étoient de *Reuchlin*. Il s'est trompé. Elles sont d'*Ortuinus Gratius* ou de quelqu'un de ses amis qui y parle très-sérieusement.

§ L'AUTEUR du *Fortalitium Fidei* , est un Cordelier Espagnol qui se nomme *Alphonse de Spina*. (b) Il composa cet Ouvrage en 1452. Il y en a trois Editions, toutes trois *Gothiques*. La première est sans date : la seconde est de *Nuremberg* en 1485 : & la troisième de cette même ville en 1494. in 4°.

Je tiens cette remarque, de même que la précédente, de Monsieur *le Duchat*.

§ LAZARUS BAYFIUS a composé un Livre *de re navali* qui est estimé. Il est

(a) Voy: *Dialog: de Mascurat* page 228. de la seconde Edition.

(b) Voici un endroit des *Mélanges historiques de Colomiés* qui éclairciront cet article. (L'on ne sçait pas au vrai qui est l'Auteur du livre *Fortalitium fidei*. Quelques-uns croient que c'est *Guillaume Totanus* : d'autres *Eurthelemi de Spina*, Dominicain. *Grotius* dans une Lettre Mss. que j'ai lue chez Mr. *Vossius*, l'appelle *Thomas Barbariensis*. Le *Jesuite Mariana* dans son *Histoire d'Espagne*. liv. 22. chap. 13. dit que c'est un Cordelier nommé *Alphonse Spina* qui assista à la mort ce grand Capitaine *Alvare de Lune*. Ce Livre est fait contre les Juifs.)

est imprimé à Paris par *Robert Etienne* in 4°. en 1549. Son Livre de *re vestiariâ* est fort recherché. *Grævius* l'a publié dans son *Thrésor des Antiquitez*. Voici le jugement qu'en porte *Erasme* dans son *Dialogus Ciceronianus*. (a) *Superest Lazarus Baysius qui unico libello de vestibus eoque non magno, magnam laudem meruit, summamque spem de se præbuit, si quo cœpit cursu pergat in Litterarum studio*. Le même *Baysius* a composé un Livre de *Vasculis* auquel on a ajouté en le publiant, *Antonii Thilesii Consentini libellus de Coloribus*.

§ LA dispute de *Scaliger* le Pere avec *Erasme* au sujet du *Dialogus Ciceronianus* ne lui a point fait honneur : il connut sa faute sur la fin de ses jours. Voyez là-dessus le *Scaligerana* dans l'article d'*Erasme*. M. de la Croze m'a dit, qu'ils avoient raison tous deux.

§ LES *Deliciæ Poëtarum Gallorum* sont de *Janus Gruter* qui s'est caché sous le nom de *Ranutius Ghero* qui est l'anagramme de son nom. Il y a trois parties de ce Livre.

§ S E R -

(a) *Dial: Cicer: pag. 121. Editionis Tholosanæ in quarto.*

30 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

§ *SERVET* s'est quelquefois déguisé sous le nom de la Ville où il est né, & s'est nommé *Villanovanus*. Il a fait imprimer sous ce nom une Bible avec des notes. Cette Bible est fort rare. Voyez *Biblioth: Anti-trinit.*

§ *LES Recherches des Recherches & autres Oeuvres d'Etienne Pasquier, pour la défense de nos Rois.* Paris 1622. de *Garasse* Jésuite *Angoumois*, est le livre le plus impertinent qui se soit jamais imprimé. Il est rempli de sottises & de pagnoterics. D'ailleurs l'Auteur étoit un calomniateur, & qui écrivoit tout ce qui lui venoit dans l'esprit, comme il paroît par sa *Doctrine curieuse*. Le même Auteur a fait une *Somme Théologique*, contre laquelle *Jean de Hauranne* (a) a composé un Livre intitulé, *Somme des fautes & faussetez contenues en la Somme Théologique du Pere Garasse.* Paris 1626.

§ *POUR* connoître tous les ouvrages d'*Erasme*, l'on peut consulter les deux Catalogues qu'il en a fait lui-même, & qui ont été publiez à *Basle* en 1537. in

4°.

(a) *Jean du Verger d'Hauranne*, Abbé de St. Cyran: il s'est déguisé sous le nom d'*Alexandre de l'Excluse*. in 4^{to}. Paris 1626. Colomiés, *Mélanges Historiques* pag. 26. Orange 1675.

40. par *Boniface Amerbachius*. Ce dernier étoit un Jurisconsulte dont *Erasme* faisoit beaucoup de cas : *quo viro*, dit-il en parlant de lui, *nihil unquam Natura finxit candidius*. Dialog: Ciceron: pag. 80.

§ UNE femme est un grand embarras pour un homme d'étude. Voici là-dessus un joli endroit d'*Erasme* dans son *Dialogus Ciceronianus* p. 9 & 10. *Tolosæ Tectosagum in 4^o*. „ *Mea conjux, si pa-*
 „ *rem ad istum modum operam darem*
 „ *Ciceroni, perrumperet ostium, lace-*
 „ *raret indices, exureret schedas Cice-*
 „ *ronem meditantes: & quod his etiam*
 „ *est intolerabilius, dum ego do operam*
 „ *Ciceroni, illa Vicarium accerferet qui*
 „ *ipsi pro me operam daret. Itaque fieri*
 „ *ut dum ego meditor evadere Ciceroni*
 „ *similis, illa gigneret aliquem Bulepho-*
 „ *ro similem.*

§ LE Livre de *Cardan* de *Arcanis æternitatis* est un fort bon Livre, & des meilleurs qu'il ait fait. *Naudæana* p. 15. *sec: Edit:*

§ CRÉMONIN fameux Professeur d'Italie, a fait un Livre qui est devenu fort rare. *Illustres de animâ contemplationes*. Gabriel Naudé dit de lui *Nihil habebat pietatis, & tamen pius haberi volebat.*

§ M. RIGAULT met *Saumaise* fort

32 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

au dessus de *Scaliger*. Bien des gens ne sont pas de son sentiment.

§ MELCHIOR INCHOFER est l'Auteur du Livre intitulé *Monarchia Solipsorum*: ouvrage extrêmement injurieux aux Jésuites. On l'a traduit en François. (a) Je ne sai si les Jésuites chercheront à supprimer à force d'argent l'Édition Française, comme ils ont fait la Latine.

§ BODIN qui avoit été Carme dans son jeune âge, & qui sortit du Couvent à cause de son libertinage a composé un Livre bien dangereux, *Colloquium ἐπιταπλόουμερες de abditis rerum sublimium arcanis*. Il est en Ms. dans la Bibliothèque du Roi de Prusse. Jean Dicmanus nous a donné une connoissance parfaite de cet Ouvrage dans un Livre qui est intitulé: *De Naturalismo cum aliorum, tum maximè Job: Bodini ex opere ejus MSpto, & usque adhuc anecdoto de abditis rerum sublimium arcanis*. Au reste Bodin étoit Juif. (b)

Je

(a) La Traduction a été imprimée, in 12. en 1722. à Amsterdam, chez H. Wytwerf. Le Traducteur y a ajouté des Remarques, & diverses Pièces importantes sur le même sujet.

(b) Voyez les preuves du Judaïsme de Bodin dans un Auteur Allemand qui les a recueillies, *Apparatus litterarius*. Collectio prima. pag. 66. &c. Wittenb. 1717. Item sur sa vie, *Collectio secunda*. pag. 327.

Je pourrai le prouver quelque jour.

§ GUI PATIN faisoit grand cas du Livre de *Brown* qui porte pour titre: *Religio Medici*. Patiniana p. 25. Faut-il s'en étonner?

§ JEAN JACOB SCHUDT a composé un Livre intitulé, *de probabili Mundorum pluralitate*; & il y a ajouté une Dissertation *de nihilo*. Il nous donne dans cet Ouvrage une marque de sa vaste érudition. en nous faisant voir qu'il a lu *l'Empereur dans la Lune* de *Gherardi*: car il en transcrit plusieurs pages.

§ CHERCHER la Vérité est bien souvent la même chose que chercher la Pierre Philosophale.

§ VOICI une Lettre que M. *Balthazar* Professeur en Theologie à *Grypswalde* m'a fait l'honneur de m'écrire au sujet du Livre *de Tribus Impostoribus*.

De re ipsâ quam ex me intelligere cupis, hæc accipe. Manuscriptum quod olim Bibliotheca B. Mayeri nostri asservabat, cujusque apographum ego possideo, inscriptum est de Imposturis Religionum, undecim

*constans foliis formæ quadripartitæ. Postquam auctor varia contra rationes existentiam Numinis, ejus cultum, Religionisque veritatem asserentes, attulit, tandem disertis verbis, blasphemiam de tribus Impostoribus profert. Dabo verba ipsa. Sapientiùs Moses qui artibus primo Ægyptorum occultis, id est Astrorum & Magiæ cultu, dein armorum ferociâ Palæstinæ Regulos sedibus extrusit, & sub specie Colloquii Pompiliani fidentem rebus suis exercitum in otiosorum hominum possessiones advexit. Scilicet ut ipse esset Dux magnus, & Frater ejus Sacerdos maximus, ut ipse Princeps & Dictator, at quanti populi! esset. Alii per vias dulciores & delinimenta populi sub profundâ sanctitate (*horresco reliqua proferre*) & eorum sectarii per pias fraudes, in occultatioribus conventiculis, primò imperitam Paganorum plebem, dein & obviam pullulantis novæ Religionis timentes de se, & odiosos populis Principes occuparunt. Tandem alius belli studiosus ferocios Asiae populos à Christianorum Imperatoribus male habitos, fictis miraculis ad se adscivit, sub promissione tot beneficiorum & victoriarum, exemplo. Mosis discordes & otiosos Asiae Principes*

cipes subjugavit, & per acinacem Religio-
nem suam stabilivit. Prior Ethnicismi,
alter Judaismi, tertius utriusque correc-
tor habitus. Quis Mahometismi futurus
fit, videndum est. Scilicet eò credulitas
hominum fraudibus subiecta est, cujus
abusus sub specie alicujus utilitatis, im-
postura meritò vocatur: cujus in genere
naturam & species, hîc latius evolvere
nimis & longum foret & tædiosum. Cæ-
terùm id nobis observandum, quòd con-
cessâ etiam naturali Religione, & de-
bito Cultus divini, quatenùs per natu-
ram dictari dicitur, jam omnis novæ
Religionis princeps imposturæ suspectus
fit: potissimùm cum, quantæ in Reli-
gione aliquâ propagandâ fraudes inter-
venerint, in aprico omnibus fit, & ex
dictis ac dicendis obvium. Manet ergo
id secundùm suppositum prius immobile
Religionem & cultum Dei, secundùm
dictamen luminis naturalis, consenta-
neum veritati & æquitati esse. Qui verò
aliud quid circa Religionem statuere
vult, vel novum vel dissonum, idque
auctoritate superioris invisibilis suam re-
formandi potestatem evidenter probet,
necesse est, nisi ab omnibus Impostor
haberi velit, qui omnium sententiæ ad-

36 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

versatur, non sub concluso ex naturali ratione, sed specialis Revelationis auctoritate, &c. &c.

Plura Epistolæ hujus angustia non capit. Verba lineâ non notata. (a) in Mspto quidem extant. Nescio autem, utrum sint ipsius primi auctoris, an verò illius Jurisconsulti qui excerpta hæc B. Mayo dedit, religioni sibi ducentis, ex ipso integro Libro reliqua proferre. Cæterum an hoc ipsum sit scriptum de Tribus Impostoribus de quo eruditi hæctenus litigârunt, ego certe asserere vix audeo. Interim de ejus existentiâ nullus dubito. B. Mayerus noster Anno 1702. in hâc Academiâ peculiari Programme in hunc de Tribus Impostoribus Librum inquirens, multa doctorum virorum congeffit testimonia, qui oculis manibusque suis librum se evolvisse ac perlustrasse declararunt: quorum fides, cur in dubium vocanda sit, non apparet. Legas quoque velim quæ habet celeberrimus Buddæus in Hist: Eccles: V. T. Part. I. p. 534. In Programme Mayeri p. 15. inter alia hæc habentur verba.

Sed finem urget Typographus: aliàs fidem dictorum fecissem uberiùs & argumenta Libri à Jurisconsultissimo quodam,

(a) Nempe hæc verba *Horresco reliqua proferre.*

dam, viro amico meo longè honoratissimo, ante aliquot annos mihi communicata, retuliffem. Dabo ea, si Deus voluerit, aliâ occasione, ut quàm frivola sint quilibet judicet.

Ex his intelliges Mspto meo non integrum librum, sed ejus saltem argumenta exhiberi. Vides etiam undè B. Mayerus suum acceperit: nimirum ab illo fortassis Jurisconsulto, cui liber patuit accessus ad arcana Bibliothecæ Principis illius publicæ, in quâ scriptum ipsum integrum olim asservatum est, & cujus mentionem facit Joh: Mullerus in Atheismo devicto p. 19. Principem verò illum Serenissimum Holsatiæ Ducem esse credo; imo ex teste fide digno me aliquando percepisse memini.

Deniquè & hoc te latere nolo Dominum la Crose cum Berolini essem, MS. meum legisse; ex quo itaque si tibi visum fuerit, plura cognoscere poteris. Peto ut illi meo nomine plurimam dicas salutem. Adhuc sæpiùs summâ cum animi voluptate recorder illius temporis, quò cum viro hoc Doctissimo, pariter ac humanissimo conversari mihi licuit. Concedat ei omnipotens, quæ animæ ac corpori sunt salutaria. Ita verò & tibi &c.

Jan. 26. 1723.

§ IL y a à la Bibliothèque de feu Mr. de *Spanheim* une Edition exacte des *Essais de Montagne* : & c'est l'exemplaire même (a) dont se servoit Mademoiselle de *Gournai* sa fille d'alliance : & qui avoit eu soin de cette Edition, qu'elle dédia au Cardinal *Richelieu* par une Epître assez mal bâtie. L'Exemplaire dont je parle est remarquable par les Corrections que Mademoiselle de *Gournai* y a mises de sa propre main, & suivant la vraie intention de l'Auteur, comme elle s'en explique dans un billet qu'elle a collé au dedans du Livre à la Couverture. Si l'on est curieux de connoître ces Corrections, les voici.

DANS LA PREFACE p. 27. sur la fin, *Monseigneur le Garde des Sceaux*. Ajoutez : *Seguyer*.

PAGE 6. *Se fige en mon gosier perclus*. Mettez au lieu du mot *Gosier*, *Palais*.

PAGE 14. *Le tourne-boule fuyant avec soy*. Lisez : *Le tourne-vire fuyant avec elle*.

PAGE 16. *Si par dol ou vertu*, Mettez à la place de *dol*, *Fraude*.

PAGE

(a) De l'Ed. de Paris, chez *Camusat*, 1635. in fol.

REGUEIL DE LITTÉRATURE, &c. 39

PAGE 18. *Pour faire furtivement une playe.* Lisez: *pour faire en cachette &c.*

PAGE 20. *Fa bondissante.* Lisez: *finale-ment &c.*

PAGE 67. sur la fin. *Qu'il ne parle plus.* Lisez: *pas.*

PAGE 77. Version des passages. *F'en suis T. Coruncanus.* Lisez: *je suis T. &c.*

PAGE 130. sur la fin. *Ce sont effets imaginables.* Lisez: *inimaginables.*

PAGE 134. *De la Boëtie.* Lisez: *Baëttie.*

PAGE 137. *Rappaiser les tranchées d'une vertu colique.* Lisez: *verte colique.*

PAGE 217. Le passage Latin, *quibus desultorum in modum, binos trabentibus equos &c.* Mettez à la marge, vis-à-vis le passage. *Livius d. 32.*

PAGE 227. *O Jane à tergo quem nulla Ciconia pinsit.* Mettez à la marge à coté de ce vers. *Pers: Sat: I.*

PAGE 235. Version des passages. *Tandis que le bien que nous chérifions.* Lisez: *souhaitons, désirons.*

PAGE 264. *Pour sa gloire, & service d'autrui.* Lisez: *& le service.*

PAGE 272. Vers: des Pass: *qui se trouvant aiegre à porter ceux qui le pressent,*
les

40 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

les remet pourtant & les differe.
Lisez: s'y porter si le mal presse,
en differe la resolution.

PAGE 410. *S'accomoder à l'usage publique.*
Lisez: à l'usage public.

PAGE 455. *Qui sont les plus dignes choses*
du Monde. Lisez: de l'Univers.

PAGE 458. *Dieu relevant en haut la face*
de l'homme. Lisez: le visage de
l'homme.

PAGE 459. *Qu'au prix de l'inhumanité.*
Lisez: brutalité.

PAGE 460. *Tu l'auras découvert & con-*
ceu. Lisez: connu.

PAGE 461. *C'est plus d'apprendre des choses*
vaines. Lisez: il vaut mieux apprendre.

PAGE 461. *Relevé par Arcefilaus. Lisez:*
Arcefilas.

PAGE 461. *Vous ne recherchiés rien. Li-*
sez: cherchiés.

PAGE 462. *La vie est éteinte, tous les*
ressorts & mouvemens des sens ané-
antis se dissipent, & divaguent par-
ci par-là. Lisez: & toutes les puis-
sances des sens anéantis se dissoudent
& se dissipent au neant.

PAGE 462. *Vivans aux ombres infernales:*
au lieu d'infernales, lisez: de là bas.

PAGE 470. *Faire & conserver heureux.*

AU

RECUEIL DE LITTÉRATURE, &c. 41

Au lieu de *conserver*, lisez : *maintenir*.

PAGE 471. *Representans la face d'une grande Isle*. Lisez : *l'image*.

PAGE 477. *Un corps tout assommé de playes*. Lisez : *tout déchiré*.

PAGE 491. *Ad nos vix tenuis fame &c.*
Ajoutez à la marge au mot. *Æneid.*
un 7.

PAGE 493. *Verf: des Pass: consiste aux actions*. Lisez : *consistent*.

PAGE 503. *Passer à la queste*. Lisez : *pausser*.

PAGE 503. A côté du vers : *Molliter austerum*, mettez après *idem* qui est à la marge ; L. 2.

PAGE 515. *Etienne de la Boitie*. Lisez : *Boittie*.

PAGE 519. *Qu'une benigne bonté*. Lisez : *que la candeur & la bonté*.

PAGE 519. *Tout l'usage & cabade la vie*. Lisez : *cabale de la vie*.

PAGE 519. *Est pressée d'une autre égale*. Lisez : *ou contrepesée*.

PAGE 564. *Il esmeut & jette*. Lisez : *il excite &c.*

PAGE 574. *Enclos par art*. Lisez : *enchassé*.

PAGE 592. *Et découper cette large riviere*.
Lisez :

42 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

Lisez : *ce large fleuve.*

PAGE 646. *Elles sont toutes boette.* Lisez : *de la boette.*

PAGE 652. *De la pieté au desdain.* Lisez : *de la pitié.*

PAGE 654. *Leurs coques.* Lisez : *leurs tendres coques.*

PAGE 666, vers la fin. *Nec non libelli.* Mettez à la marge *Horat : Od. 8. Epod. Lib.* après les deux mots *Id : ibidem.*

PAGE 671. *Ab! tu me miserum!* Mettez à la marge auprès du mot *Catul :* pag. 15.

PAGE 671. *Atque aliquis de Diis.* A la marge à côté du mot *Metam :* mettez *Lib. 4.*

PAGE 699. *Qu'il se trouve un homme capable.* Lisez : *qu'il se trouve qu'il n'est qu'un homme mesme capable &c.*

PAGE 778. *Au sommeil de Letbé.* Lisez : *sommeilleux oubli de Letbé.*

PAGE 778. *Aiguillonné.* Ajoutez : *du désir.*

PAGE 813. *Perspicuitas enim &c.* mettez à la marge. *Cic. de Nat. Deor. Lib. 3.*

§ SERVET a donné une Edition de la Geographie de *Ptoloméé* . sous le nom de *Michel Villanovanus.* Lyon. 1541.

§ M.

§ M. DE LA CROSE étant encore à Paris, avoit conféré *Clément Alexandrin* avec des Manuscrits de cet Auteur : il en avoit même fait une nouvelle Traduction, qui étoit prête à paroître. Il ne fait ce qu'on en a fait. Il a aussi travaillé sur *Grégoire de Nazianze*.

§ GEOFFROI DE LA VALLEE, Auteur du fameux Livre intitulé, *la Foi bigarrée, ou l'Art de ne rien croire*, étoit parent du fameux *des Barreaux* qui ne croyoit en Dieu que quand il étoit malade.

§ MORHOF dans son *Polybistor*, qu'*Isaac Vossius* est Auteur de l'*Histoire des Sevarambes*. Il se trompe : c'est un certain *Delon* Ministre.

§ MARTINUS POLONUS n'est pas un Auteur que j'estime extrêmement : il n'a presque rien qu'on n'ait mieux ailleurs. Ce sont les paroles de feu M. Leibniz dans une Lettre à M. Des Vignoles, écrite de *Hanover*, & dattée du 24 de Février 1697.

§ M. K. qui a eû entre les mains plusieurs Lettres de la main de M. de Leibniz, a eu la bonté de me les communiquer : Et c'est de là que j'ai tiré quelques particularitez sur le sujet de ce savant homme, lesquelles sont repandues dans ce Recueil.

44 RECUEIL DE LITTÉRATURE, &c.

§ CYRANO DE BERGERAC est Auteur du *Sermon du Curé de Colignac*.

§ S'IL en faut croire Montagne, les Allemands boivent quasi également de tout vin avec plaisir : leur fin c'est l'avaler plus que le goûter. Boire à la Française à deux repas & modérément c'est trop restreindre les faveurs de ce Dieu : il y faut plus de tems & de constance. Voy. *Michel Mont*. Liv. II. Ch. II. Tom. II. pag. 22. de l'Édition de la Haye 1727.

§ M. SAMUEL CRELLIUS Ministre Unitaire à *Konigswalde*, étant à Londres, alla voir le célèbre M. *Newton* qui le reçut fort honnêtement. Ils conversèrent ensemble pendant l'espace de deux heures : & en sortant M. *Newton* lui mit dix guinées dans la main, en lui disant qu'il ne les lui donnoit pas comme croyant qu'il en eût besoin ; mais qu'il le regardoit comme un homme qui voyageoit en Angleterre : c'est à dire comme un homme qui a occasion de dépenser beaucoup. Le fait que je viens de rapporter est très-certain. (a).

§ M.

(a) Ce même *Crellius* m'a assuré que *Limbourg* étoit Socinien, qu'il le lui avoit avoué en Hollande.

§ M. DE LEIBNIZ ne pouvoit souffrir *Joachim Becher* (a). L'origine de cette haine étoit que *Becher* avoit fait un Livre Allemand où il se moquoit de M. de Leibniz. Ce Livre a pour titre: *Die närrische Weisheit: La folle sagesse.* Voyez en la page 28.

§ M. DE LEIBNIZ a refusé la Charge de Bibliothécaire du Vatican. Il devoit remplir la place du Cardinal *Noris*. Ce fut le Cardinal *Casanata* qui la lui offrit pendant qu'il étoit à *Rome*.

§ M. DE LEIBNIZ ne se faisoit aucune peine de se donner des éloges. En voici un Exemple que l'on peut voir dans les *Leibnitiana*. *Je me suis extrêmement préparé, dit il, sur les matieres qui ne dépendent que de la méditation. La plupart de mes sentimens ont été enfin arrêtez après une délibération de vingt ans: car j'ai commencé bien jeune à méditer; & je n'avois pas 15 ans que je me promenois des jours entiers dans un bois pour prendre parti entre Aristote & Démocrite. (Remarquez ce qui suit) Ce n'est que depuis environ 12 ans que je me trouve satisfait & que je suis arrivé*

(a) Voyez *Miscellanea Leibnitiana*. Article 184. page 230.

46 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

arrivé à des Démonstrations sur les matieres qui n'en paroissent point capables. Cependant de la manière que je m'y prends ces démonstrations peuvent être sensibles, comme celles des nombres, quoique le sujet passe l'imagination.

§ M. RABNER (a) étoit savant dans les Belles-Lettres, bon Astronome, observateur & artiste. Leibnitz. Let. MS.

§ FRANÇOIS MERCURE D'HELMONT, fils du célèbre *van Helmont*, favoit tous les metiers necessaires à l'entretien de l'homme. C'étoit un Philosophe très-obscur. La *Metempsychose* étoit son dogme favori.

§ VOICI une Pièce anecdote qui pourra faire plaisir à ceux qui ont connoissance de la dispute du *P. Hardouin* avec M. *de la Crose*. C'est une Lettre de feu M. *Cuper* (b) à ce dernier; & qui roule sur les deux ouvrages où le *Jésuite* est refuté.

V I R O

(a) L'on pourra bien publier quelques Lettres de ce Savant homme, en publiant celles du grand Philosophe *Leibniz*.

(b) L'Auteur de ces *Mélanges* a un beau Recueil des Lettres de ce Savant Hollandois, qui pourront être imprimées *data occasione*. Il n'en est pas encore le tems.

VIRO PRÆSTANTISSIMO

DE LA CROSE

S. D.

GISB. CUPERUS.

LEgi cum singulari animi mei alacritate & voluptate tres Dissertationes, quas Gallicas donasti luce publica, & perspexi non absque gaudio pleno, te argumenta illa pulchre exornasse, & eruditos multa docuisse, quæ antea ignorabant.

Nec certe quæ in Bibliotheca selecta Joh. Clerici, viri profecto doctissimi, iis opposuit vel Harduinus ipse, vel ejusdem Societatis alius sub nomine Doctoris Sorbonici, efficient unquam ut aliquid detrahatur de laudibus, quas optimo meretur jure polita tua lucubratio. Mihi que ut verum fatear, omnia ista frivola, jejuna, & parum solida videntur ad refellenda ea quæ complexus es tribus istis Dissertationibus, & quidem secunda, quæ præcipue oppugnatur, & qua videris summam arcem, vel Capitolium agredi,

gredi, & aperire consilia eruditi, opulenti & validi Corporis, quod apud omnes fere Pontificios, & maximè Reges & Principes τὰ πάντα est, & ex cujus abstrusis acerrimisque consiliis, multæ res tam in Europa, quam aliis Orbis partibus pendent.

Atque ut vidi, te de systemate Harduini longiore multum & quidem Latina acturum Dissertatione, summopere utique fui lætatus; cumque illam nunc manibus, facili conjectura adsequi poteris, me incredibili & sincero gaudio affici.

Voluisti enim, vir clarissime, & eruditissime, ut illam ἀνέκδοτον ad me mitteret Typographus, atque vel ad te ipsum, vel ad eundem scriberem quid mihi de lucubratione tuâ videatur. Et quanquam mihi non sumam, ut Judex sedere inter te & Harduinum, ve ea, qua par est, diligentia & accuratione expendere viri doctissimi admirabilia & contraria opinioni omnium placita, & quæ illis opposuisti, possim, tamen morem tibi geram, & mittam quid de re tam inaudita, tam difficili, tam involuta, & abscondita mihi videatur.

Cum primo Historiam Herodiadum evolvi, multa continuo mihi obtulerunt para-

paradoxa ; ea in chartam conjeci , & præcipua capita , inter quæ *Herodes Atheniensis* , & non *Idumæus* , atque *Ducenarius* vel *Duc* & *pair* erant , communicavi cum τῷ μακαρίτῃ Joh. Georgio Grævio. Vir doctissimus & amicus meus singularis omnia probavit , literisque hortatus est enixe , ut refutarem tam extramodum absonas & absurdas opiniones. Eodem tempore aliquis ex Galliis epistolam , quam servo accepit , in qua ipsi Jesuitæ dicebantur idem summopere optare. Sed cum essem adscriptus Illustrissimo Ordinum Fœderatæ Belgicæ Generalium Concilio , plurimis utique negotiis distringebar ; quin & judicabam , non decere personam meam , quæstiones , disceptationesque ejus generis suscipere , vel me committere cum viro variæ & spectatæ eruditionis. Inde abjeci plane hoc , si modo mihi fuit , consilium ; maxime cum postea viderem , doctissimum *Cellarium* , cujus amici mei obitum recte deploras , Josephum , qui primarum in prolusione partium actor est , defendisse ; id quod & nuper præclare fecit egregiæ vir doctrinæ & pietatis quo familiariter utor , Basnagius.

Sed tamen *Severus* ille *Archontius* &

Fredericus Imperator mihi plane latuerunt; neque profecto magnopere in eos inquisivi, quia quod illos cum Collegio tam erudito fecisse statuit Harduinus, humani ingenii ludibriis, ne quid gravius dicam, annumerabam.

Neque enim ullo modo capere poteram, sæculo XII vel XIII floruisse tam præclara ingenia, quæ nobis tot utriusque Linguae darent auctores non modo, verum essent etiam Linguarum orientalium periti inprimis, novasque & inter eas Copticam formarent, Inscriptionesque supposititias aliis obtruderent magno numero. Et certe illa tempestate pro hæreticis fere habebantur, qui tot excellentibus dotibus animos haberent fucinctos; & constat utique omnem elegantiore eruditionem tunc exulasse, & ne somniasse quidem ullum de Inscriptionibus vel explicandis vel fingendis, quod tamen ultimum in Hispania præcipue diu postea factum esse non eo inficias, quando scilicet horrida illa barbaries incipiebat diminui.

Cogitabam insuper dispersos hos eruditos per totum terrarum Orbem vel certe, qua Græcis & Romanis paruit, esse debuisse, si ex eorum officina prodierunt

In-

RECUEIL DE LITTERATURE, &c. 51

Inscriptiones fere omnes veteres; vel si in Galliis domicilium & sedem stabilem habuerunt, Regios sumptus debuisse facere, ut in omnes terrarum tractus, tot Montium, Fluviorum, & Marium divortiiis divisos, sculpendi artifices, vel ipsos illos inscriptos lapides mitterent & transportarent; quod utrumque quam parum verisimile, imo quantopere a veritate manifesta alienum sit, unusquisque, cui necesse non est Anticyram navigare, facili opera percipiet.

Utque capere tum temporis non poteram, quid sibi *Severus Archontius* vellet, ita mihi nequaquam veniebat in mentem consilium, quod toti Societati tribuis eruditæ & potenti. Mirum tamen mihi valde videbatur, ejusdem præclari Romanæ Ecclesiæ Corporis Viros potuisse approbare tot paradoxa & incredibilia, vel saltem PERMISSISSE, ut describerentur typis. Et cum in Societate nihil agatur magni, nihil edatur, præcipue si Libri sunt novis referti explicationibus, & quos ipsi Socii vident commoturos & turbaturos, quidquid hominum elegantiorum, nihil edatur, inquam, absque consensu præcipuorum Capitum, atque adeò ipsius Generalis, omnium Consilio-

rum animæ & mentis, nesciebam profecto quid de re tam inaudita & tam abdita statuere deberem.

Et quanquam, vir eruditissime, aperias confilia singularia atque occulta, & rationes tuæ me fere impellant, ut iis manus dem, tamen ampliandum censeo, & toti Societati notam illam inurere vix auderem; unde & recte facis, quod in *Dissertatione Latina*, Ordinis primates arcani participes solos esse statuis. Id quod tamen licet utique necdum satis evidens sit, tamen supposititia illa, quæ Hispanis debemus, Flavii Dextri, Marci Maximi, Luitprandi, & aliorum Chronica, videntur omnino suadere, fabularum & Legendorum tempora reduci, atque aliquid monstrari ali, quod diceres nunc ex latebris & speluncis escendere, postquam Harduinus indulgentia Superiorum vulgavit Libros, innumeris paradoxis turgidos.

Legi quæ doctus ille vir publici fecit juris omnia, & annotavi mihi in iis plurima nova atque incredibilia, imo à veritate prorsus aliena placita, præcipue in sæculo Constantini, Chronologia Veteris Testamenti, Epistolis ad Judicem Ballonfeau; & ingens mihi conscribendum

RECUEIL DE LITTERATURE, &c. 53

dum foret volumen, si omnia illa refellere vellem. Quin & in Libro de Nummis Populorum, certus sum multos errores esse, & magnam observationum egregiarum partem, tam ibi quam in notis ad Plinium, Harduinum debere aliis eruditione præstanti viris; quos qua est elegantia vel properantia nominat tantum, quando aliquid humani passi sunt, cum tamen magnum ingenuæ & compositæ mentis signum sit, meminisse eorum, per quos profeceris.

Omnia viri Opera cum maxime typis describuntur Amstelædami, addita Chronologia Impp. Romanorum & Nummis digesta. Librum de Nummis Populorum inspexi, & animadverti ita mutatum esse, ut planè novus sit futurus; plura tamen deleta, quam addita erant, & spero Harduinum correxisse errores, & unicuique reddidisse, id quod omnino decet, τὴν ἀκριβεστέραν ἀίτησιν τῆς Ῥωμαϊκῆς θεησκείας, quæ illis se se debere conscius est sibi procul dubio.

Vides facili opera, vir egregie, & ipse nosti, qui labores forent exantlandi, si miniatulas ceras, id quod feci, talibus locis aliquis ponere, easque ornatas edere vellet. Me utique a tanto molimine,

54 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

cui admotus sum, Respublica & privata occupatio repellunt. Quin & sic statuo nullum damnum perventurum ad Orbem eruditum, licet paradoxa innumerabilia non refutentur; cum unusquisque cui modo sana mens, & qui aliquid in hocce studiorum genere profligavit, facile videat, ea ridenda magis, quam refellenda esse, & sibi post egregiam tuam lucubrationem cavere possit, ne a malo illo, quod facile cæteroquin afflat ingenia prurientia & luxuriantia, corripatur.

Sed ipsa tua me vocat Dissertatio, & ut hoc repetam, placet illa mihi summo opere, & recte puto varios te Harduini & perniciosos morbos ad instar periti Medici, sanare. Nam quod *Bacidaeis* negat dictos esse Imp. Romanos, plane a veritate est alienum; egoque contrarium docui multis argumentis tam ex Numismatibus quam Auctoribus veteribus (si modo hi Harduino opponi possunt) petitis in Dissertatione satis prolixa, quam Historiæ III. Gordianorum, si novis typis describetur, subjungam; ibique itidem evincere haud perfunctorie conor eosdem Augustos in Novo Fœdere, & in ipso illo beati Petri loco, *Bacidaeis* appellari

lari nec non jocularē esse explicatiōnem Nummi Caphyatarum.

Nugæ insuper sunt & ineptæ, quæ de Republica Romana, de Imperatorum coarctata & in ordinem redacta potestate, de utroque Consule, de Senatus suprema semper auctoritate & imperio disputat & inculcat pluribus locis. Et licet Cajus, cognomine Caligula, non appelletur *ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ* vel *Imperator* in Nummis, tamen constat nec nisi ab iis qui omnem Veterem Historiam ludum jocumque facere conantur, negari potest, penes eum summum tam toga quam sago arbitrium & regimen fuisse. IMPERATORIS titulus, ut hoc addam, frequens occurrit in Augusti & Neronis Nummis. Sed rarus admodum est in iis, qui Tiberio signati sunt, nisi quod eum inveniam apud Mediobarbum & Vaillantium in Nummis Calagurritanorum & Emeritensium. In Caligulæ moneta obvius non est, licet extet in Inf. 7. p. 187 apud Gruter. Exemplo Tiberii, teste Suetonio C. 26, Claudius prænomine illo abstinuit; nec mirum propterea istud in eorum ære & argento non occurrere, licet in Græcis Nummis Claudius appelletur *ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ* apud eundem Vaillantium:

quomodo etiam in uno præclaro Caligula nominatur ΓΑΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ ΘΕΟΣ ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ, apud illustrem & dignitate atque doctrina excellentem Serenissimi Borufforum Regis Legatum, Ezech. Spanhemium.

Agrippa Μέγας vel *Magnus* recte a te explicatur, & fallitur Harduinus dum ad Gallos decurrit, & arbitratur eum non dici Μέγαν respectu potentiae sed ætatis. Nam licet potentia illa minime tam fuerit magna ac Regum Persarum vel Imp: Romanorum, qui & ipsi Μεγάλοι Βασίλεις dicuntur Græcis, tamen titulus ille non aliter potest vel debet explicari in Nummis, docereque facile possem, & alios similes Reges eodem superbivisse. Vix dubito quin Græci majorem natu appellerent Μέγαν, & minorem Μικρόν; sed vide tamen an non Telemachus apud Homerum dicatur μέγας, *adultus, grandior natu*, respectu τοῦ Νήπιος, & non alterius, qui nullus erat, Telemachi; & annon Ciceronis filius simpliciter μικρός vocetur tanquam parvus ætate, & forte etiam statura.

Cyryllum recte emendas; tollisque omnem contradictionem feliciter; nullum enim dubium quin οὐν mutandum sit
in

in *ὄν*, & argumentatio ejus omnium receptam rejicit lectionem.

Quæ de vulgata, & θεοπνεύσω, si Deo placet, versione, de LXX Interpretibus, de Samaritano Codice commentaris, perplacent; & quibus refellis jocularis atque ridiculas nominum Regum variorum etymologias, ejusdem, id est optimæ, farinae sunt; nec certe ego unquam concoquere potui, tales nugas nobis a viro eruditi sed luxuriantis & paradoxo ingenii absque mensura propinari; nec unquam mente concipiam, quo tendat delira, uti appellas, Carminis Sibyllini interpretatio, cui si non penitus claram, attamen aliquam lucem accendis.

Quæ sequuntur de Anglo-Saxonica, & aliis Linguis, de Runis similibusque literis, de somniis Wachteri, de ratiocinatione Hikesii, de rapinis & plagiiis, nemo non probabit & laudabit, nisi qui in eodem ludo sit edoctus. Hierosolymas appellari Herodoto *Cadytim* alios annotasse certissimum est, fecitque id etiam *Montfauconius*, grande illud familiaræ Benedictinæ ornamentum in *Historia Judith*.

Alexandrum Magnum post victum

Darium, vel post transitum in Asiam XII annos regnasse fabulis annumerari debet; neque illud ex Macchab: I. 1. unquam clare probare poterit; quin potius cum initio dixisset Auctor ille, *Alexandrum Philippi primum regnasse in Græcia*, omnis sana ratio suadet, annos istos XII ab eo tempore repetendos esse; quod telum qua corporis declinatione evitari possit ego quidem vix video. Quin & a ratione tam Historica quam Chronologica alienum est plane, Alexandrum ante Harduini XII. annos, alios totidem in Græcia regnasse; & doceri equidem velim, quo anno mortuum Philippum fuisse statuatur, qua ætate illi successerit filius. Qui si viginti annos natus fuit cum Macedonia regnum susciperet, & si eum calculum sequimur, non anno ætatis XXXIV ineunte, sed XLIV. mortuus sit oportet; nisi velis eum per XII annos in Græcia hæsisse & bellum Persis inferre distulisse per illud tempus; id quod utique neminem, nedum Harduinum ipsum, qua valet *ἔξυτητι καὶ ἀγχινοία* credo affirmaturum.

Optimos nitidissimosque auctores, uti Thucydidem & alios, ignorasse Græcam patriamve linguam, nunquam mihi fiet

fiet verifimile; irascor profecto ejufce-
 modi commentis; nec puto propter u-
 nam aut alteram loquendi formulam,
 quæ veteribus Græcis & hodie Gallis
 fimilis plane est, talia aliquem projicere
 poffe, vel auctores optimos *νοθείας* pos-
 tulare. Nam & ita Cicero ablegandus
 foret, qui ita loquitur 7. Verr. 28. *Non-
 nunquam etiam res ad manus & ad pug-
 nam veniebat*, & in Orat: pro Cluentio:
*Cum Tribunus plebis populo concitato rem
 pene ad manus revocaviffet*, qui & alibi
 dixit, *conferre ferrum ac manus cum ali-
 quo*. Quid quod & ipfe Herodotus fimi-
 liter fere dicat alicubi, *ἐς χειρῶν νόμον
 ἀπικεῖσθαι*, *ad manus belli jure conferen-
 das venire*, qui utique auctor viro egre-
 giæ Doctrinæ nequaquam potest effe
 fufpectus; ne jam dicam apud Livium
 & alios probatæ fidei & veteris ætatis
 Scriptores, neque enim quenquam cre-
 do accessurum eidem, sæpius occurrere,
venire ad manus.

Sclavonicam Infcriptionem tam jocose
 ab Harduino fuiffe verfam rideo equi-
 dem hilari animo & prompto ad jocaban-
 dum, egoque alia fimilia παραρῶματα
 tibi fubministrare poffem, quæ mecum
 amici mei communicarunt nuper, nifi

crederem eadem ad te, vir eruditissime, etiam missa esse. Atque ex tam suspiciosis explicationibus patet utique, virum doctum semper antiquum obtinere, nec nuntium remittere posse rationi & modo, quo five suo ingenio, five aliis obtemperando imbutus est, interpretandi veteris ævi reliquias, & præcipue Nummos, quos, licet illis totum Historiæ & Chronologiæ superstruat ædificium, ita profecto ludum jocumque reddit.

Monumentum Adulitanum optime afferis, & satis mirari non possum Harduinum a tot Auctoribus dissentire, qui tradunt, Reges Ægypti sorores suas si junxisse matrimonio. Merito etiam *Plinium Romanum* rejicis, & Cæsarem aliosque restitui in eum locum, unde Harduini eruditio illos dejecerat; reddis insuper Juliam Gentem veneri suæ, æram Nummo Capitolienfium, quæque tandem de hæresi *Hypsistariorum* adjicis, pulchra sunt & erudita.

Epilogus autem tuus me plurimum oblectavit, & inde certe haud leves suspiciones peti possunt, aliquod latere mysterium forte, quod tacitum adhuc habetur. Nam cum Historia a Christo na-

RECUEIL DE LITTERATURE, &c. 6F

to per Flavium Dextrum & alios deducta usque ad sæculum XII. & illa omnis tumida fit penitus insulsis & putidis fabulis quæ in dedecus Christiani nominis leguntur, & juventuti obtruduntur hic & illic absque dubio, nihil tandem sperandum boni videtur esse de Harduini vagis & extraordinariis explanationibus.

Illustris *Leibnitzii* disputationem de Nummo, cui inscribitur GRATIANI AVGGAVG. nondum vidi, & inde est, quod me valde oblectaverim iis quæ doctæ & eleganti tuæ Dissertationi inseruisti inde petita.

Vides tandem, vir celeberrime, meam non perfunctorie legisse; dignam profecto judico, quæ exeat in dias auras luminis, ut ita alii etiam cognoscere, te duce & auspice, possint, quid de viri, qui valet ingenio, & variæ multæque eruditionis & lectionis est, novis placitis statuendum sit, & quale periculum Re. publicæ Literariæ impendeat ex ejuscemodi ratiocinationibus. Vale plurimum. Daventr: XIII Martii 1708.

§ BIEN des gens ont regardé comme une fiction ce que l'on a dit de la basto-

nade donnée à *Toland* pendant qu'il étoit à *Utrecht*. Voici ce qu'une Illustre Princesse en écrivoit à M. de *Leibnitz*.

„ *Toland* a cependant une autre fortune, car un Anglois à qui il avoit donné un démenti à *Utrecht*, lui a donné des coups de bâton devant tout le Monde dans l'Auberge”. Voici ce que répondit M. de *Leibnitz* sur ce sujet.

„ Je suis fâché du malheur arrivé à M. *Toland*, quoiqu'il ne soit que trop vrai que ses manières hardies sont propres à lui attirer des affaires : je ne voudrois pourtant pas qu'il devînt inutile, & je souhaiterois qu'il fût converti & non pas ruiné”.

E X T R A I T

D'une Dissertation de MR. DE LA CROISE, adressée au ROI DE PRUSSE, sur un PRIAPE que l'on conserve dans son Cabinet.

CETTE Idole est gravée & expliquée assez au long dans le III^e. Tome du *Thésau-*
sau-

saurus Brandenburgicus de feu M^r. *Beger*.

(a) Il nous apprend qu'elle a été autrefois à Rome dans le Cabinet du Cardinal *Chigi*. Un savant homme de mes amis, qui a voyagé en Italie, m'a dit que quelques Italiens l'appelloient par raille-
rie *il Padre di tutti i Santi*. (b)

Cette Statuë est fort ancienne & par conséquent très-rare & très-curieuse. Elle est de fabrique *Egyptienne*, & appartient à la Religion de cette Nation.

C'est un fait attesté par *Hérodote*, & ensuite par toute l'Antiquité *Greque* & *Romaine*, que c'est en Egypte qu'est le culte de cette partie de l'homme que la pudeur empêche de nommer. Elle fut portée de là en *Grece*, par le Devin *Mélampe*, où elle faisoit une partie des cérémonies mystérieuses de *Bacchus*. Les *Romains* donnèrent aussi dans cette abomination. On fait jusques où ils ont porté leur culte pour *Priape*. Les Enfants *Romains* en portoient au col des figures suspenduës d'or, d'argent, ou de cuivre. On leur faisoit accroire que cette
vilé-

(a) Les Remarques de M. *Beger* sur cette Statue sont savantes; mais elles ne sont pas assez au fait.

(b) C'est-à-dire le Pere de tous les Saints.

vilénie résistoit aux enchantemens, & préservoit les enfans du mauvais coup d'œil des forcières. Superstition dont il reste encore des traces en Espagne. Les *Indiens*, dont l'ancienne Religion vient d'*Egypte*, adorent encore aujourd'hui des images qui ont beaucoup de rapport à celle-ci. Ils en portent sur eux des figures d'or, d'argent, ou de crystal & leur adressent leurs prieres. L'intention des Egyptiens a été de représenter sous cet infame symbole le principe de la génération & de l'origine de toutes choses : C'est ainsi que les *Indiens* s'expliquent encore aujourd'hui. Ainsi, ce qui fait horreur à penser, ils prétendoient donner par là une image vive & énergique du Dieu souverain. On trouve de pareilles représentations avec des têtes de Coq, dans le Livre de *Jean Macerius* Chanoine d'*Aire*, int. *Abraxas*, ou *Axi pistus*, tab. 2, 3, 4, 7, 23, où l'on voit souvent ajouter le mot $\text{IA}\Omega$ qui est le nom ineffable & essentiel de Dieu, prononcé à la maniere des Grecs, dans *Eusebe de Cesarée*, *Diodore de Sicile*, *Macrobe* & d'autres anciens Auteurs. La crête de coq de l'Idole signifie la virilité & la vertu énergique d'engendrer : la

bourse,

bourse, la libéralité & la magnificence de l'Être souverain: la cloche est là pour un sÿmbole d'invitation à l'adorer: les petits Priapes suspendus marquent que les principes subalternes de génération dépendent du souverain Être.

Pour conserver cette Idole, il ne faut point en ôter la rouille: on l'écailleroit, & en l'écaillant on gâteroit la figure.

§ LE Ministre *Labbadie* prêchoit parfaitement bien. Des gens qui l'ont entendu, m'ont dit qu'il avoit un merveilleux talent; c'étoit celui de faire connoître par la variation de sa voix toutes les différentes ponctuations.

§ ON prêche trop souvent. (a) On ne devrait prêcher qu'une fois tous les mois. Le Prédicateur en prêcheroit mieux, & l'Auditeur en profiteroit plus: car nous avons une espece de dégoût pour les choses que nous voyons & que nous entendons souvent.

§ LES jeunes gens sont ordinairement pro-

(a) Voyez l'excellent ouvrage de M. *Roques*, Pasteur Evangelique. pag. 505, il est surprenant que les Journaux François n'aient point fait mention de cet Ouvrage. Les Allemands en ont parlé.

66 REGUEIL DE LITTERATURE, &c.

prodigues, & les Vieillards, avarés. Les premiers ont tort d'être prodigues, puisqu'ils ont encore à vivre; & les derniers sont ridicules d'être avarés, puisqu'étant sur le bord de la fosse, ils ont toujours assez de bien pour le peu de tems qu'ils ont à demeurer ici-bas.

§ AVANT que d'expliquer un Phénomene, il faut examiner si le fait est certain. *Des-Cartes* a donné l'explication des Lampes perpétuelles qui se trouvent dans les sepulchres: & dans la suite on a été convaincu de la fausseté du fait. On peut ajouter aux Lampes de *Des-Cartes* les figures de *Démocrite*.

§ C'EST M. *la Croze* qui a donné à feu M. *Teiffier* le *Pithœana*, qu'il avoit copié d'après l'Original à *Paris*, dans la Bibliothèque de M. *Desmarets*.

§ M. *ELIES DU PIN* étoit un savant homme, & en même tems un Abbé fort coquet. Le matin il palissoit sur les Livres, & l'après-dinée sur les cartes en bonne Compagnie de Dames. L'endroit où il tenoit sa Bibliothèque, & son Cabinet à côté, étoient d'une propreté merveilleuse.

§ DU MOULIN le Pere est Auteur du *Scaligerana*. De l'*Escale* (autrement *Scaliger*)

liger) étant à *Leyde* Professeur Honoraire avec seize cens florins de pension, recevoit l'après-soupe la visite de *Hugo Grotius*, *Heinsius*, *Vorstius* &c, qui y étudioient alors. Ces jeunes gens écrivoient tout ce qui se disoit dans ces soirées. Il ne faut pas s'étonner s'il y a bien des irrégularitez dans cet Ouvrage. Le premier *Scaligerana* est bon; parce qu'il est de *Scaliger* même. Mais celui de *du Moulin* est un *Enfant de Scaliger*, dont *Heinsius*, *Grotius*, & *Vorstius*, ont fait les oreilles.

§ LA Philosophie que *M. Sperletto* a donnée au Public est toute pillée. Sa Logique est presque traduite mot à mot de l'*Art de penser*: & je fais de bonne part que le reste n'est autre chose que ce que dictoit à ses Ecoliers, *Dom Robert des Gabets*, de la Congrégation de *St. Vanes*. *Mr. Bayle* l'estimoit beaucoup: il étoit un *Cartésien* très-rigide.

§ M. D. MAICHEL dans l'*Introduction Latine à l'Histoire des Bibliothèques de Paris*, (a) a fait une faute dans la dernière note de la page 91. *Domini*
Fu-

(a) Cette remarque est de l'illustre & savant *Mr. de la Croze*.

68 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

Fugetii, Procuratoris Regii Generalis.
C'est *Fouquet* & non pas *Fouquet* Procureur Général. Ce n'est pas le même auquel les Jésuites sont redevables de leur rappel en France en 1603. Celui-ci connu sous le nom de Marquis de *la Varenne* en Anjou, se nommoit *Guillaume Fouquet*, savoit à peine lire & ne vivoit plus en 1625 : au lieu que l'autre étoit homme de Lettres, & n'est mort qu'environ l'an 1670. D'ailleurs la *Varenne* étoit *Angevin* & homme de rien : & le Procureur Général *Fouquet* étoit homme de naissance, & *Parisien*, si je ne me trompe.

V E R S

DE L'ABBE' HORTENCE

A MILEDI D'HARLINGTON,
ayant gagné le gros lot d'une Lotterie
d'Angleterre.

Je connois l'aimable *Silvie* :
J'en puis louer sans flatterie,
L'Esprit, le gout, les sentimens,
Elle s'entend en Poësie,
Mais la clarté de son Genie
N'aime pas l'ombre des Romans.
Ses autels ne sont pas friands :

Ni

Ni de vœux ni d'Idolatrie,
 Ni de l'honneur d'un vain Encens.
 Muses cedez sans jalousie
 A la fortune qui decrie
 La pauvreté de vos presens:
 Par des tributs plus importans
 Une Caffete bien garnie
 A meilleur son que tous vos chants:
 Il en sort une melodie
 Qui des Mortels frape les sens,
 Et je puis voir sans fâcherie
 Qu'elle trouve encor plus charmans
 Les Billets de la Lotterie
 Que les Billets des vieux Amans.

M E M O I R E S

*Pour servir à l'Histoire des revolutions
 arrivées aux Jesuites du tems de
 HENRI IV.*

L'ORIGINE des Jésuites est une E-
 poque des plus remarquables. Jamais
 Ordre n'eut plus de pouvoir, & en mê-
 me tems plus d'ennemis. Si les Jésuites
 s'en étoient tenus aux Statuts de St. I-
 gnace, qui leur recommandoient l'étude
 de la Théologie & en général des Bel-
 les-Lettres, on auroit vu fleurir leur
 Ordre,

ordre, avec satisfaction ; (a) Mais leur ambition démesurée les porta à l'étude de la Politique, dans laquelle ils ont toujours fait de très grands progrès. Des gens même sortis de leur Société ont mis au jour leurs artifices. Le principal est *Melchior Inchofer* dans un Livre *in folio*, intitulé *Monarchia Solipsorum* : ouvrage qui a été traduit en François depuis quelque tems. *Pasquier* dans ses *Recherches de la France*, (b) parle le même langage que l'Ex-Jésuite que nous venons de nommer. En général on peut dire que les *Peres de la Compagnie de Jésus* n'étoient pas aimez du tems de *Henri IV.* Un Livre qu'un de leur Secte avoit publié, avoit fait naître des soupçons qui ne leur étoient point favorables. Disons quelque chose de cet Ouvrage.

Il fut publié à *Toledo* en 1598. par *Mariana* Espagnol, & porte pour titre *De Rege & Regis institutione.* (c)

Cet Ouvrage fit connoître le systême Politique de la Compagnie de Jésus. *Mariana*

(a) Voy : *Vie de Richer* par *Adrien Baillet* : imp. à *Liege* en 1714. page 101, 102.

(b) *Pasquier*, *Rech: de la France* p. 298. A 309. C. 294. D. &c. Edit: de *Paris in folio* 1665.

(c) L'Édition dont je me sers est de 1611.

riana y fait l'Apologie de l'assassinat de *Clement* en la personne de *Henri III.* & fait connoître que le sentiment des Jésuites est, qu'il faut se défaire d'un Prince dès-qu'il ne se conduit point suivant les Loix établies dans le pais qu'il gouverne. Voici les propres termes de *Mariana* en parlant de l'Assassin *Clément* : Lib. 1. Cap. VI. p. m. 54. *De facto Monachi (Clementis) non una opinio fuit: multis laudantibus, atque immortalitate dignum judicantibus; vituperant alii prudentiæ & eruditionis laude præstantes, fas esse negantes cuiquam privatâ auctoritate Regem consensu populi renunciatum, sacroque oleo de more delibutum sanctumque adeo perimere, sit ille quamvis perditis moribus atque in tyrannidem degenerarit.* Ce passage découvre le venin de la Doctrine Jésuitique. L'action indigne dont il y est question est appelée un peu plus haut *facinus memorabile.*

Les Jésuites depuis long-tems enseignoient en secret ce que *Mariana* enseigne ouvertement. Ce fut par les Jésuites que *Clément* fut porté à son crime. *Chatel* Ecolier des Jésuites voulut en commettre un semblable en la personne de *Henri IV.* On fait que son dessein ne lui réussit pas: & qu'en 1595. *Chatel* &

Jean

Jean Guignard son Maître subirent sur l'échaffaut la peine qu'ils avoient méritée. On fait encore que les Jésuites furent chassés de France, & nous en parlerons dans la suite. Ravailiac enfin fit connoître combien il étoit imbu du système qui autorise le massacre des *Tyrans*. Ce sont là les plus fameux Disciples des Jésuites, & en particulier de *Mariana*. Pour en revenir à l'ouvrage même de cet Espagnol, je remarquerai que quoiqu'il contienne des principes très-dangereux au bien public, il a été néanmoins publié muni de l'Approbation de la Faculté de Théologie, & même de l'Approbation du Roi d'Espagne (*Philippe III.*) La première Approbation ne me surprend pas: la Faculté Théologique en autorisant le Livre de *Mariana*, travailloit pour elle. Mais je ne saurois assez m'étonner de l'Approbation du Roi; parcequ'en la donnant il signoit en quelque maniere sa condamnation. Cependant cette Approbation n'est point équivoque & est conçue dans les termes les plus avantageux pour l'Auteur du Livre. On sera peut-être bien aisé de la voir. La voici.

C E N S U R A

„ *Hujus operis Regiâ auctoritate facta.*

„ Disertum plane & eruditum virum
 „ Joannem Marianam esse, ut alia de-
 „ sint, tres libri satis indicant, quos de
 „ Rege & Regis institutione confecit
 „ elegantes & graves. Hos regia aucto-
 „ ritate diligenter & attente perlegi,
 „ iterum & tertio facturum, si per tem-
 „ pus & otium licuisset, ita semel lecti
 „ placuerunt. In simili argumento auc-
 „ tores non pauci Regni & Reip. statum
 „ componunt: noster Regem a primis
 „ annis susceptum iis moribus informat, iis
 „ præceptis instruit, quæ eo loco digna
 „ sunt. Quippe in Deum coniectis ocu-
 „ lis ut sapiens Architectus ad eam re-
 „ gulam institutæ fabricæ fundamentis
 „ molem universam imponit. Æquum
 „ proinde judico, ut hoc opus typis
 „ mandatum in luce & hominum mani-
 „ bus versetur, eorum præsertim, qui
 „ ad Reipublicæ gubernacula sedent.
 „ Qui si ad præscriptam in eo formam
 „ actiones & consilia retulerint, næ mag-
 „ num atque incredibile operæ pretium
 „ existat. Datum in nostro Sanctæ Ma-
 „ D riæ

„ riæ de Mercede Redemptionis Capti-
 „ vorum, cœnobio Madriti die trigesi-
 „ mo Mensis Decembris, anno millesi-
 „ mo quingentesimo nonagesimo octavo.

FR. PETRUS DE ONNA,
Magister Provinc.

Si l'on veut connoître plus en détail le Livre dont je viens de parler, on n'a qu'à consulter M. *Bayle*. (a)

L'Ouvrage de Mariana attira mille sanglans reproches aux Jésuites. Les *Catholiques* & les *Protestans* attaquèrent vivement un Livre si pernicieux, & attribuerent à son Auteur tous les maux arrivez à la France par la perte de son Roi. *Le Grain* dans ses *Decades* de *Henri IV*, apostrophe Mariana au sujet de l'Assassinat de *Henri III*, & l'apostrophe en termes qui sont bien forts. *Ha !* s'écrie-t-il, je n'ai point voulu jusques-ici taxer aucun Jésuite, pour l'honneur de la profession qu'ils font de la Religion Catholique ; mais l'horreur que j'ai de l'effusion du sang du Roi le Pere commun des François, si barbarement meurtri, rompt le filet qui a tenu ma langue en paralysie, & le déplaisir de leur voir faire des beatifications & apologies

(a) *Diction: de Bayle, Art: de Mariana. Not. G.*

logies (a) en faveur du meurtrier parricide, me fait te dire, Mariana Jésuite Espagnol ! que tu estimes notre France bien remplie de Monstres horribles , puisque tu appelles ce prodigieux avorton des Diabes , l'ornement éternel de la France. Nous te désavouons , te tenons pour heretique en cet endroit (comme les tiens mêmes ne t'osant avouer ont confessé) & te déclarons avec le sacré Sénat de France , le premier du Monde , le fidelle serviteur du Roi , l'ami de l'Etat , le fleau du Vice , le port assuré de la Vertu , le dissipateur des erreurs , le conservateur des Loix fondamentales du Royaume , le ciment des maximes de France , hors les maximes duquel toutes les autres sont hérétiques , erronnées & rebelles , qu'il n'y a point en Enfer de Furies plus horribles que ton cruel Clement , ni de discours plus apocrifs & hérétiques que les louanges que tu lui donnes (b). Nous ferons venir sur la scene d'autres Auteurs qui ont vi-
gou-

(a) Il a particulièrement en vue cet endroit du Chap. VI. du Livre de Mariana , où Clément est appelé *Gallia decus aeternum*. J'ai remarqué plus haut qu'il nomme le crime de cet Assassin, *facinus memorabile*.

(b) *Le Grain*, *Décades de Henri IV.* pag. 368 Edit. de Rouen in 4o. 1633.

goureusement attaqué le sentiment de Mariana. Mais il faut auparavant donner un précis de ce qui arriva aux Jésuites à l'occasion de l'assassinat que Chatel avoit projeté.

Chatel, au rapport de le Grain, étoit un jeune homme âgé de 16 ans ou environ, de nature simple, d'entendement stolide, mais, capable de recevoir les enseignemens d'une Doctrine Heteroclite (a). Les Jésuites avoient gâté l'esprit de ce jeune homme par l'opinion détestable que Mariana publia dans la suite. Ils firent comprendre à ce petit *Aod*, pour me servir des expressions de le Grain, que ce seroit un moyen d'aquerir d'abord le Paradis, s'il travailloit à delivrer la France d'un Tyrان qui secouoit le joug du Pape. Chatel reçut aveuglément l'opinion de ses Maîtres; & un jour, garni d'un couteau tranchant des deux côtez, il s'écoula entre deux Seigneurs qui faisoient la reverence au Roi, de sorte que le coup ne fut porté que dans la bouche (b). Chatel ferme & assuré laissa tomber le couteau fatal. Il fut saisi & conduit en prison par un Capitaine des Gardes. Cette affaire fit beaucoup de bruit &

(a) Ibid. pag. 591;

(b) *Ubi sup*:

& fut cause de la perte des Jésuites. La Cour députa des Conseillers pour visiter leur College. On trouva parmi les papiers de *Jean Guignard* Jésuite une Apologie formelle quoiqu'énigmatique de l'action de Clément. On sera sans doute curieux de connoître cette Apologie: je vais en donner quelque chose.

- - - - -

Que l'Acte heroïque fait par Jacques Clément, comme don du St. Esprit, appelé de ce nom par nos Théologiens, a été justement loué par le feu Prieur des Jacobins Bourgoing Confesseur & Martyr..... Que la Couronne de France pouvoit & devoit être transférée en une autre famille que celle de Bourbon. Que le Bearnois ores que converti à la Foi Catholique seroit traité plus doucement qu'il ne méritoit si on lui donnoit la Couronne Monachale en quelque Convent bien reformé, pour illec faire pénitence de tant de maux qu'il a fait à la France, & remercier Dieu de ce qu'il lui avoit fait la grace de se reconnoître avant la mort. Que si on ne le peut déposer sans guerre, qu'on guerroye: si on ne peut faire la guerre, la cause, mort, qu'on le face mourir. C'est là

78 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

une partie de ce que l'on trouva dans les papiers de Guignard. Il fut puni. On le pendit, on l'étrangla en Greve & on brûla son corps ; le tout après lui avoir fait faire amende honorable. Chatel reçut aussi la punition de son crime. Voici l'Arrêt même de la Cour contre *Jean Chatel* & les Jésuites. Voy. *le Grain* p. 593. 594.

„ Veu par la Cour, les grand' Cham-
„ bre & Tournelle assemblées, le procès
„ criminel commencé à faire par le Pré-
„ vost de l'Hotel du Roi, & depuis pa-
„ rachevé d'instruire en icelle, à la re-
„ queste du Procureur Général du Roi,
„ demandeur & accusateur : à l'encontre
„ de Jean Chastel natif de Paris, Esco-
„ lier ayant fait le cours de ses Estudes
„ au College de Clermont (a), prison-
„ nier es prisons de la Conciergerie du
„ Palais, pour raison du très-exécrable &
„ très-abominable parricide attenté sur la
„ Personne du Roi : Interrogatoires &
„ Confessions dudit Chastel, ouï & in-
„ terrogé en ladite Cour ledit Chastel
„ sur le fait dudit parricide : ouïs aussi
„ en icelles Jean Gueret Prestre, soi di-
„ fant de la Congrégation & Societé du
nom

(a) College des Jésuites.

„ nom de Jésus , demeurant audit Col-
 „ lege , & ci-devant précepteur dudit
 „ Jean Chastel: *Pierre Chastel & Denyse*
 „ *Hazard* pere & mere dudit Jean (a):
 „ Conclusions du Procureur Général
 „ du Roi , & tout considéré , Il se-
 „ ra dit, Que laditte Cour a déclaré &
 „ déclare ledit Jean Chastel atteint &
 „ convaincu du crime de leze-Majesté
 „ divine & humaine au premier chef, par
 „ le très-méchant & très-detestable par-
 „ ricide attenté sur la personne du Roi:
 „ Pour reparation duquel crime a con-
 „ damné & condamne le dit *Jean Chas-*
 „ *tel* à faire amende honorable devant
 „ la principale porte de l'Eglise de Pa-
 „ ris , nud en chemise, tenant une tor-
 „ che de cire ardente du poids de deux
 „ livres, & illec à genoux dire & déclá-
 „ rer , Que malheureusement & prodi-
 „ toirement il a attenté ledit très-inhu-
 „ main & très-abominable parricide, &
 „ blessé

(a) Je remarquerai ici en passant que l'Auteur d'où je tire cette Piece parle peu exactement à la page 591, lorsqu'il dit que *Jean Châtel* étoit fils de *Pierre & Denise Hazard Marchands Drapiers*. Cela est équivoque: & l'équivoque est même assez plaisante. Elle est levée par l'endroit de la marque.

„ blessé le Roi d'un couteau en la face :
 „ & par faulces & damnables instruc-
 „ tions , il a dit audit procès estre per-
 „ mis de tuer les Rois , & que le Roi
 „ *Henri IV.* à présent regnant n'est en
 „ l'Eglise jusques à ce qu'il ait l'apro-
 „ bation du Pape : Dont il se repent &
 „ demande pardon à Dieu , au Roi , &
 „ à Justice. Ce fait estre mené & con-
 „ duit en un tombereau en la place de
 „ Greve , illec tenaillé aux bras & cuif-
 „ ses , & sa main dextre , tenant en i-
 „ celle le couteau duquel il s'est efforcé
 „ commettre ledit parricide , coupée ,
 „ & après son corps tiré & démembré
 „ par quatre chevaux , ses Membres &
 „ corps jettez au feu , & consumez en
 „ cendres , & les cendres jettées au vent :
 „ A déclaré & déclare tous & chacuns
 „ ses biens acquis & confisquez au Roi.
 „ Avant laquelle execution sera ledit
 „ *Jean Chastel* appliqué à la question or-
 „ dinaire & extraordinaire , pour sca-
 „ voir la vérité de ses complices , &
 „ d'aucuns cas résultans dudit procès.
 „ Ordonne que les Prestres & Esco-
 „ liers du College de Clermont , & tous
 „ autres soi disans de laditte Societé ,
 „ comme corrupteurs de la jeunesse ,
 „ per-

RECUEIL DE LITTERATURE, &c. 81

» perturbateurs du repos public, enne-
» mis du Roi & de l'État, vuideront de-
» dans trois jours après la signification
» du présent Arrest, hors de Paris, &
» autres villes, & lieux où sont leurs
» Colleges; & quinzaine après hors du
» Royaume, sur peine, où ils seront
» trouvez ledit tems passé, d'être punis
» comme Criminels & coupables du cri-
» me de lèze Majesté, seront les biens
» tant meubles à eux appartenans em-
» ployez en œuvres pitoyables, & distri-
» bution d'iceux faite ainsi que par la
» Cour sera ordonné. Outre, fait défen-
» ses à tous Sujets du Roi de n'envoyer
» des Escoliers aux Colleges de laditte
» Société qui sont hors du Royaume,
» pour y estre instruits, sur la mesme
» peine de crime de lèze-Majesté &c.
» &c.

La plupart des Jésuites se conformerent
aux ordres du Roi : ils sortirent : leurs
Colleges furent fermez. Cet exil fit
beaucoup de bruit; surtout en Italie : car
Clément VIII qui étoit Pape alors, té-
moigna qu'il n'auroit jamais cru *qu'on fût*
venu à une telle exorbitance que de chasser
tout l'Ordre du Royaume. (a) Mais s'ils

D 5

obei-

(a) Ce sont les termes du Cardinal d'Osset dans
122

obeïrent à l'Arrêt qui les en chassoit, ce ne fut pas sans avoir fait tout ce qu'ils pouvoient pour éviter le coup. Il y eut des Plaidoyers de part & d'autre.

L'Université de Paris plaida contre eux, ayant pour Avocat *Antoine Arnauld*. Les Curez de la Ville imiterent l'Université: & firent faire leur Plaidoyé par *M. L. Dollé* Avocat en la Cour du Parlement. Ces deux Plaidoyez tendent à faire voir au Roi que les Jésuites doivent être chassez du Royaume pour toujours.

On apprend par ces Plaidoyers des choses curieuses sur la conduite des Jésuites. Les actions abominables qu'ils avoient fait commettre, firent que le Parlement les cita à comparoître: ils le refuserent: & enfin pressez par l'Arrêt du Jeudi 7. Juillet 1594. ils introduisirent leur Avocat pour plaider leur cause. Voici une ruse dont ils se servirent avec succès. Les Jésuites sont des gens qui ont toujours beaucoup flaté la Populace pour s'en attirer la bienveillance: ils prévirent que si leur cause étoit plaidée à huis ouverts, la Partie adverse ne manqueroit pas

sa Lettre 17e p. 117 de la 1. Partie. Edit: d'Amelot de la Houffaye: Paris in quarto (p. 387. Ed. d'Amst. in 12. 1708.)

pas de découvrir au peuple bien des choses qu'ils avoient intérêt de lui cacher. Ils représenterent donc que s'ils plaidoient publiquement cela leur feroit beaucoup de peine, parce qu'en plaidant ils seroient obligez de dire bien des choses desavantageuses pour ceux qui s'étoient déclarez du parti du Roi: & la ruse leur réussit. On résolut qu'on plaideroit à huis clos.

Arnauld plaida le premier d'une manière vive & éloquente. Il fit voir que le but de la Société étoit de réduire toute l'Europe sous le joug de l'Espagne. Les Chefs de la Société sont Espagnols: donc ce sont les affaires de l'Espagne que la Société doit avoir à cœur. D'ailleurs tout Jesuite a fait vœu d'obeir à son Général: si le Général qui est Espagnol ordonne de tuër un Roi de France, il faut nécessairement le faire. *Arnauld* fait voir de plus que l'occupation des Jésuites est de voler les biens des Maisons afin de s'enrichir; & de s'y faire des Disciples pour avoir des Protecteurs. (a) Enfin je trouve

(a) Arnauld n'est pas le seul qui leur ait fait ce reproche, tous leurs ennemis le leur ont prouvé. Aussi ont-ils tâché de s'en disculper en disant que c'étoit calomnie. Voyez l'*Amphitheatrum Honoris*

84 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

ve dans le Plaidoyé d'*Arnauld* immédiatement avant la *Conclusion*, une Apostrophe au Roi que je ne saurois m'empêcher de donner telle qu'elle est. „ SIRE, „ c'est trop patienté, c'est trop enduré „ ces traistres, ces Assassins au milieu de „ vostre Royaume. Pour vostre regard, „ la gloire de vostre Majesté a donné jus- „ ques aux Empires de la terre les plus „ éloignés: on ne parle plus que de vos „ victoires & de vos conquestes: & le „ surnom de GRAND vous est aquis „ pour jamais, & consacré à l'immorta- „ lité. Vos faits d'armes admirables „ vous ont rempli les mains de palmes, „ foulant sous le pied de vostre authori- „ té, la témérité, la desloyauté, & les „ depouilles de tous vos Ennemis. Mais, „ SIRE, vous n'êtes pas au Monde pour „ vous seul: considérez, s'il vous plait, „ combien la gloire de vostre nom seroit „ affoiblie, si on lisoit dans les histoires „ que faute d'avoir étouffé ces serpens, „ au moins de les avoir chassez hors de „ vostre Royaume, ils vous eussent en-
fin

• *notis de Scribanus: p. 136 imp: en 1605. Je dis Scribanus, parce que Bonarsius n'est qu'un nom sous lequel l'Auteur s'est déguisé.*

77 fin perdu , & après vous , tous vos
 77 pauvres Sujets. SIRE , vous avez
 77 affaire à un ennemi patient , &
 77 opiniastre , qui ne quittera jamais
 77 qu'avec la vie , ses esperances & ses
 77 desseins sur vostre Estat. Tous ses au-
 77 tres artifices ont failli & se sont trou-
 77 vez foibles : Il ne lui reste plus que
 77 son dernier remede , qui est de vous
 77 faire assassiner par les Jésuites , puis-
 77 qu'il ne peut autrement arrester le cours
 77 de vostre bonne fortune. Il patiente-
 77 ra , il diffimulera , mais il visera touf-
 77 jours à son but : & tant que les Colo-
 77 nies de Jésuites seront en France , où
 77 ses advis & ses paquets se reçoivent ,
 77 où ses meurtriers sont exhortez , con-
 77 fessez , communiez , encouragez , rien
 77 ne lui sera impossible. SIRE , si vos-
 77 tre generosité ne vous permet de crain-
 77 dre pour vostre personne , au moins ap-
 77 prehendez pour vos serviteurs. Ils ont
 77 abandonné femmes , enfans , biens ,
 77 maisons , commoditez pour suivre vos-
 77 tre fortune : les autres demeurent dans
 77 les grandes villes se sont exposez à la
 77 Bourrellerie des Seize , pour vous ou-
 77 vrir les portes : & maintenant , SIRE ,
 77 n'aurez-vous point soin de vostre vie ,

„ pour conſerver la leur qui y eſt inſé-
 „ parablement attachée ? n'aurez-vous
 „ point pitié de tant de femmes, de tant
 „ de pauvres enfans qui demeureroient à
 „ jamais Efclaves de l'infolence & cruau-
 „ té Eſpagnole ? SIRE, il reſte aſſez d'en-
 „ nemis découverts à combattre en Fran-
 „ ce, en Flandres, & en Eſpagne, dé-
 „ fendez vos coſtez de ces aſſaſſins domeſ-
 „ tiques: pourveu que vous les eſloigniez,
 „ nous ne craignons point tout le reſte.
 „ L'Eſpagnol ne peut parvenir à noſtre
 „ ſervitude qu'au travers de voſtre ſang :
 „ les Jéſuites ſes creatures n'auront ja-
 „ mais repos en France qu'ils ne l'ayent
 „ reſpandu. Jusques ici le ſoin de vos
 „ fidelles ſerviteurs a empêché leurs par-
 „ ricides, Mais, SIRE, ſi on les laiſſe
 „ parmi nous, ils pourront toujours vous
 „ envoyer des meurtriers qu'ils confeſſe-
 „ ront, qu'ils communieront comme
 „ Barriere, & nous, SIRE, ne pour-
 „ rons pas toujours veiller. Il eſt impoſ-
 „ ſible que ceux qui tentent ſi ſouvent
 „ une meſme choſe, ne rencontrent à la
 „ fin : leur eſprit tout enſanglanté de
 „ la mort du feu Roi, l'aſſaſſinat duquel
 „ fut projeté & reſolu dans leur Colle-
 „ ge, & de l'attentat tout manifeſte ſur
 „ voſ-

„ vofre vie , ne fe donne repos ny jour
 „ ny nuit : ains va tousjours relvant ,
 „ tousjours tournant , tousjours travail-
 „ lant , pour parvenir à ce dernier poinct ,
 „ qui eft le comble de tous les fouhairs
 „ & de tous les defirs des Jéfuites. SIRE ,
 „ les confiderations que ceux qui n'apre-
 „ hendent nullement vofre mort , vous
 „ representent au contraire , font autant
 „ de trahifons toutes claires & toutes
 „ manifestes. Lorsque vous aurez affu-
 „ ré vofre vie , lorsque vous aurez assuré
 „ l'Etat de tant de grandes & puiffantes
 „ villes en exterminant le Conseil public
 „ que vos Ennemis y ont encores dedans ,
 „ par le moyen des Jéfuites : alors on
 „ vous redoutera de là les monts : &
 „ lors , SIRE , ou vous portera l'hon-
 „ neur & le refpect qui eft du au pre-
 „ mier Roi de l'Europe : au Roi qui a
 „ fur fa teste la Couronne de gloire & de
 „ liberté : au plus grand Roi de tous les
 „ peuples baptifez. Mais tant qu'on au-
 „ ra esperance de vous perdre avec tous
 „ les vrais François par les ménées , les
 „ artifices , & les confessions des Jéfui-
 „ tes , on vous fera les indignitez que ja-
 „ mais Roi de France n'a encores endu-
 „ rées. SIRE , vous estes le fils aîné
 „ de

„ de la plus noble , plus auguste & plus
 „ ancienne Maison qui soit sur la face de
 „ la terre : tout le cours de vos ans ne
 „ font que trophées , que triomphes ,
 „ que lauriers , que victoires que vous a-
 „ vez remportées de tous ceux qui ont
 „ eu l'audace de vous attendre : toutes
 „ les Prophéties vous appellent à la sei-
 „ gneurie du Monde : & maintenant qui
 „ sont ces gens ici , qui sont ces traîs-
 „ tres , qui sont ces bastards de la Fran-
 „ ce qui vous veulent mettre en l'esprit
 „ des craintes d'offenser l'Etranger , à
 „ fin que vous reteniez ces meurtriers
 „ qui ont entreprise continuelle sur vos-
 „ tre vie. SIRE , les Rois de France
 „ ont accoutumé de donner la loi , &
 „ non de la prendre. Le grand Dieu des
 „ batailles qui vous a conduit par la main
 „ jusques au lieu où vous estes , vous re-
 „ serve à des choses encores infinies fois
 „ plus grandes : Mais, SIRE , ne mespri-
 „ sez point les advertissemens qu'il vous
 „ donne , & chassez avec ces assassins Jé-
 „ suites tous ceux qui bastiffans leur fortu-
 „ ne sur vostre tombeau , entreprendront
 „ de les retenir en vostre Royaume. ”

Le Plaidoyer de *Dollé* n'est pas moins
 beau que celui de l'Avocat *Arnauld*, mais
 nous

nous n'en donnerons point d'extrait, parce qu'il roule sur les mêmes chefs. Je remarquerai seulement que ce qui porta les Curez de Paris à plaider contre les Jésuites, c'étoit l'intérêt de la Hiérarchie Ecclesiastique, que les Jésuites troubloient par l'intrusion de leur Ordre, qui n'a jamais été reçue ni approuvée de l'Eglise Gallicane (a).

Maitre CLAUDE DURET répondit aux Plaidoyers de ces deux Avocats. Si j'avois pu déterrer ses réponses je me serois fait un plaisir d'en parler en détail. Cependant si l'on veut en avoir connoissance on n'a qu'à recourir à *Du Boulay* dans son *Histoire de l'Université de Paris*: Tom. VI. p. 868.

§ LES Poètes qui ne laissent gueres échapper l'occasion d'exercer leur veine, l'exercerent sur l'exil des Jésuites : & la Société ne sortit de France qu'avec un bon passe-port rimé,

PASSE-PORT DES JESUITES.

C'est à ce coup, faux hypocrites,
Que vos entreprises maudites
Se découvrent aux yeux de tous.

Nous

(a) Voyez le *Plaidoyé de Dollé* imprimé à Paris en 1595. à la Préface.

90 RECUEIL DE LITTÉRATURE, &c.

Nous voyons l'effet des paroles
Que les langues non Espagnoles
Nous avoient prédites de vous.

Donques ô ! Secte sanguinaire
Notre Prince à tous debonnaire
N'a su flechir vos cœurs d'acier !
Hé quoi ? votre assassine envie
Ne s'est-elle encore affouvie
Par le sang de vos Devanciers ?

Vous faites aux plus simples croire
Qu'on aquier l'éternelle gloire
En meurtrissant les Oincts de Dieu ;
Par vos confessions damnables,
Ces maximes abominables
En cette France ont trouvé lieu.

Mais si par un droit sacrilege
Votre pernicieux College,
Un nom celeste usurpe à tort :
Il ne faut pas qu'on s'esmerveille ;
Si votre impieté conseille
De pourchasser des Rois la mort.

Ames au sac de France nées ;
Vous pensiez bien par vos ménées

Voir

RECUEIL DE LITTÉRATURE, &c. 91

Voir les Castillans vos amis
Captiver du tout cette Ville,
Et la rendre à la fin servile
A leur Roi qui vous y a mis.

Amateurs de sang & de troubles,
De cœur & de vestemens doubles,
En France trop long tems soufferts,
Vous pensiez par vos artifices,
Couvrir vos sanglans maléfices :
Mais ils sont enfin découverts.

Qui ne fait l'imposteur langage
Dont vous enchantiez le courage
Des Enfans par ruse attirez,
Ne leur rempliffans les oreilles
Que des fabuleuses merveilles
De ce Roi que vous adorez.

Quantes fois pour mettre en cervelle
Par quelque admirable nouvelle
Le Peuple ami de nouveauté,
Avez-vous semé que l'Infante
Venoit pompeuse & triomphante
Prendre à Paris la Royauté ?

Quelles fraudes inusitées
Ne furent par vous inventées

Pour

92 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

Pour déposséder notre Roi,
De son Royaume héréditaire,
Et voir son Etat tributaire
Au joug de l'Espagnole Loi?

Combien d'impiétez extrêmes,
Combien de furieux blasphêmes,
Avez-vous à tort prononcez;
Calomnians notre bon Prince,
Et désirans de sa Province
Voir les fondemens renversez?

Depuis voyant vos entreprises,
Ne pouvoir à fin être mises,
Vous avez le conseil donné
A cette ame désespérée
Qui sa dextre avoit préparée
Au coup par les Cieux destourné.

Que l'air, le feu, l'onde & la terre
Poursuivent d'une forte guerre
Ce second assassin Clément:
Qu'on voye après lui ses complices
Entre les plus cruels supplices
Finir leurs jours horriblement.

Vous cependant, ames loyales,
Qui gardez les trois fleurs Royales

RECUEIL DE LITTÉRATURE, &c. 93

Empreintes au plus vif du cœur,
Preservez de telles canailles
Le Roi qui en tant de batailles
Est toujours demeuré vainqueur.

Le Vieil Tyran de l'Iberie
Sentant sa jeune ardeur perie
N'a plus qu'aux trahisons recours :
Il entretient les Seminaires
De ces Espions sanguinaires
Qui guettent le Roi tous les jours.

Doncques vous qui tremblez de crainte
De voir au Roi la vie éteinte
Et la France avec lui mourir,
Que tardez-vous, Sujets fidelles,
Que sur ces troupes criminelles,
Promptement vous n'allez courir ?

Comme on tenoit pour hérétiques
Ceux qui découvroient les pratiques
De leurs Esprits séditieux,
Tenez pour Espagnols de race
Ceux qui vouloient qu'on leur fit grace,
Et les chassez avecques eux,

AUTRE PASSEPORT DES
JESUITES.

Gardes des infernales portes,
Defermez vos ferrures fortes,
Et laissez librement passer
Les Jesuites votre engeance
Que les Cieux par juste vangeance
Hors de la France ont fait chasser.

Comme autrefois vous leur servites,
De Conducteurs, & les suivites,
Lorsqu'envoyez de vos Enfers
Ils vindrent dedans notre terre
Allumer la civile guerre
Source de tous nos maux soufferts :

Maintenant de pareille sorte,
Vous devez leur servir d'escorte,
Et chez vous mener promptement
Leurs ames de vous tant aimées,
Qui de vos cavernes fermées
Sont absentes si longuement.

Et vous ô ! Bandes Sâtaniques,
Allez aux Manoirs Plutoniques,
Revoir votre antique séjour.

Notre France par vous destruite
 Ne souhaite moins votre fuite
 Qu'elle abhorre votre retour.

Toft & loin.

Les Jésuites chassés se refugierent en Lorraine, horsmis quelques-uns qui restèrent à Paris en cachette comme cela paroît par une Lettre du Cardinal d'Os-
fat, écrite à M. de *Villeroi* (a). La ville de Tournon les retint malgré l'Arrêt. (b) *Henri IV* conjointement avec le Parlement fit ériger une Pyramide dans Paris pour apprendre à la postérité le crime énorme de Châtel, commis en la personne du Roi. L'on écrivit en lettres d'or sur cette Pyramide, l'Arrêt prononcé contre Châtel & contre les Jésuites. (c) Cette Pyramide eût du rester éternellement où elle étoit placée, pour être à toujours un monument des effets qu'avoit produit le systême de *Mariana*: Mais elle fut abbattue & démolie, quand les
 Jé-

(a) Tom. I. p. 548.

(b) Ibid. p. 543.

(c) *Memoires sur la Vie de M. de Thou*: page 218.
 Amst. 1713.

Jésuites furent de retour en France. Voyons les mesures qu'ils prirent pour parvenir à ce but.

Ils avoient eu soin de tout tems de se faire des Protecteurs: & surtout de s'en faire à la Cour; parmi ceux qui avoient l'oreille du Roi. Le Sieur *Fouquet de la Varenne*, Conseiller de Cour, les protegeoit beaucoup (a): & ce fût lui qui introduisit le Pere *Cotton* & le Pere *Armand*, qui représentoient tout le Corps dont ils étoient *les Ambassadeurs Plénipotentiaires*, si j'ôse me servir ici de cette expression. Ces deux Messieurs eurent la Politique de se présenter devant le Roi dans un tems où la devotion, ou la superstition l'emporte souvent sur la reflexion & sur la raison: ce fut le jour de la *Fête-Dieu*, & après que le Roi eut communié. Cette ruse a été très-bien remarquée par le *Grain* page 828 de ses *Décades de Henri IV*. Immédiatement après ce qu'il dit là dessus il fait une reflexion qui fait entendre beaucoup en peu de mots. *Dieu*, dit-il, *n'a pas laissé en leur absence (des Jésuites) de continuer le bon zèle des Catholiques, le vrai service de*

(a) *Thuan. Hist. Lib. 132. p. 1122.*

l'Eglise, la conversion de plusieurs Héretiques, & l'instruction droituriere de la Jeunesse. C'étoit dire que l'on auroit bien pu se passer de faire rentrer les Jésuites en France; puisque toutes ces choses pour lesquelles ils se disoient nécessaires, se faisoient bien sans leur secours. Le Pere d'Orléans nous apprend que dès que le Roi eut aperçu les deux Envoyez, *il leur fit signe qu'il les remarquoit, & qu'il étoit bien aise de les voir: & les ayant appellez quand la Messe fut dite, il embrassa tendrement le Pere Cotton.* Où est-ce que le Pere d'Orléans a pris ces petites particularitez? Le voici: c'est dans le Panégyrique que le Pere d'Orléans a fait du Pere Cotton. Voyez la *Vie du Pere Cotton* à la page 68. Avant que d'aller plus loin, il faut que je donne un Extrait de cet Ouvrage du Pere d'Orléans: c'est à dire un abrégé de la *Vie du Pere Cotton.*

Le Pere COTTON (a) étoit natif de *Neronde* petite ville de Forest. Il nâquit le 7. de Mars de l'année 1564. Son Pere s'appelloit *Guichard Cotton*; & sa Mere, *Gilberte de Chambrand.* J'ai trouvé

(a) Voyez sur le Pere Cotton, *Perroniana.* pag. 61. 62. 63. Genevæ, 1699.

yé une Lettre du Pere dans un Livre où certainement on ne l'iroit gueres chercher, c'est dans les *Lettres Missives de du Tronchet* : à la page 171. La Lettre dont je parle est adressée à *Esleu Cotton*, frere de notre *Cotton*. Le Pere trouvant dans le fils des dispositions pour l'étude l'envoya à *Roannes* dans une Ecole où l'on enseignoit la Grammaire : il le retira bientôt de ce lieu, parce qu'il remarqua que le Maître qu'on lui avoit donné étoit Calviniste ; & se détermina à l'envoyer à *Paris*. Cotton avoit une aversion extraordinaire pour les Jésuites : & il avoit hérité cette aversion de son Pere. Mais il changea. Il fut un jour dans une Eglise où les Jésuites disoient la Messe : il se mit à prier dans la Chapelle de la Ste. Vierge : & pendant qu'il s'adressoit à elle, il se sentit penetré d'une consolation si douce, qu'il ne douta plus que la Vierge Marie ne fût amie des Jésuites : & dès-lors il reconnut que son aversion pour eux étoit un préjugé de l'éducation. Le Pere *Vella* acheva de le convertir : & Cotton se fit Jésuite, malgré les efforts que son Pere fit pour l'en détourner, avant que d'y consentir, comme il le fit dans la suite, voyant que les vues de son fils n'avoient rien

rien que de très-legitime. Cotton quitta donc le Droit, se mit à étudier la Théologie, & après avoir fait ses Etudes, prit les Ordres sacrez, & fit retentir par ses prédications, (a) les voûtes des Eglises d'Avignon, de Grenoble, & de Nismes.

Il eut dans cette dernière ville une fameuse conférence avec *Daniel Chamier* homme fort savant. Si l'on en croit le *Pere d'Orléans*, *Chamier* fut confondu dans cette dispute. Mais cela est faux. Si l'on veut être au fait sur cette matière il n'y a qu'à lire un Ouvrage de *Chamier* que les Jésuites n'ont ni refuté, ni taxé de contenir des calomnies. Voici ce que *Chamier* écrit à Messieurs *Valenton & Faye* Ministres, au sujet du P. Cotton. *Et revera*, dit-il, *expertus sum non protervum, sed animi paulo mitioris, quam reliqui sunt in Loyole schola nutriti: Jesuitici tamen moris tenacissimum, quo solent nobiscum sic se gerere, quasi Magistri cum Discipulis rem babeant, partibus assumptis;*

(a) Et vien escoutai Pere Cotton, qui preche d'une velle feison. Baron de Feneste. pag. 55. Maillé. 1620. L'Auteur du Baron de Feneste, est d'Aubigné qui a fait l'Histoire Universelle. La belle Edition de cette Histoire est de 1626.

tis, non disputandi, qui sunt provocandi; sed dictata pronunciandi. Ad meas primas, magna pompa, Cottonus rescripsit Græce, ut videtis, ostentandæ magis eruditioni, quam solidæ disputationi inchoandæ. Ei me necesse fuit eadem lingua respondere, alioqui multis sannis vepulando: tum ille in Latium divertit, fingens eò à me revocatum. His Latinis cum responsum opposuissem, ille vero per aliquot menses tardaret, putavi mihi non satis esse unicum tam lentum hominem, a quo vix binas accepissem literas intra octo menses: sive propter occupationes quas ille singulis litteris testaretur, sive aliam ob causam. Itaque scripsi ad Ignatium, quem mihi nostrates Papistæ indicabant hominem inter primos Jesuitas numeratum. Rescripsit citius quam solebat Cottonus! sed bone Deus! quam dissimilis Cottono! Quod enim Cottonus assumebat, sed ita assumebat ut dissimularet satis modeste, iste manifeste postulat sibi tribuendum: ut præceptorem agnoscam, paratus ad dediscendum quæ male didicerim & docuerim: alioquin negat se mecum vel verbum commutaturum. Quis risum teneret? itaque sanè mihi venit in mentem is nescio quis Monachus quicum tibi Valetone, ante paucos annos disputatio fuit; à quo cum postulares,

ut

ut argumentis Transubstantiationem probaret, jussit primum credere, tum pollicitus demonstrationem. Hoc meorum est Jesuitarum ingenium. Avant que de laisser Chamier je remarquerai, que des Connoisseurs mettent une grande différence (a) entre le Grec de Chamier & celui de Cotton: & trouvent, que celui-ci parle en Ecolier, tandis que celui-là parle en Maître. Ceux qui voudront se convaincre de l'habileté de Chamier dans la Langue Greque, n'auront qu'à lire ses Lettres écrites en cette Langue, dans les *Epistola Jesuitica*: Epist: 9-17. Je reprends le fil de la Vie de Cotton.

Après sa dispute, il alla à Grenoble & à Marseille pour y prêcher. Sa réputation s'augmenta à vue d'œil: il fut appelé à la Cour, prêcha devant *Henri IV*, (b) lui plut, & devint son Confesseur.
Cet

(a) *Chamierus* de Oecumenico Pontifice & epistolas Jesuiticas edidit, bona opera! O que Chamier écrit bien en Grec, & mieux que Cotton. SCALIGERANA prima. Edit. Col. Agrip. 1667.

(b) Il avoit beaucoup d'ascendant sur l'esprit de *Henri IV*. (A quiconque Pere Couton en promet (une pension) c'est autant de varré. *Baron de Farneste*. pag. 98.)

Cet emploi fut une source inépuisable de faveurs pour les Jésuites. Cotton assidu à la Cour sommoit tous les jours le Roi de tenir sa promesse : Le Nonce du Pape, Villeroi, Silléri, avec Varenne, secondoient Cotton : & de là le retablisement de la Société en France. Voici une remarque de Mezerai qui pourra justifier les bienfaits que les Jésuites reçurent du Roi. *Cet habile Courtisan*, dit Mezerai (a) en parlant de Varenne, *se piquoit d'enrichir & d'illustrer la ville de la Fleche, son lieu natal & dont le Roi lui avoit donné le Gouvernement. Il y avoit déjà mis un Présidial, une Erection, & un Grenier à sel, tout cela de nouvelle creation: le comble de ses desirs étoit d'y voir établir un College de Jésuites. Pour cet effet le Roi lui avoit donné son Palais, avoit assigné onze mille écus de revenu, & de grandes sommes d'argent pour le bâtir & pour l'entretenir; & vouloit que son cœur & celui de la Reine & de tous leurs Successeurs fussent inhumés dans cette Eglise.* On voit par ce passage que le Roi fit bien des choses plus par complaisance que par tout autre

(a) Mezerai Abr : Chronologique de l'Hist. de Fr. Tom. VI. p. 294. Amst. 1722.

autre motif. Quoi qu'il en soit, en passant à Metz il promit au P. *Armand* le rétablissement de la Société : & au mois de Septembre 1603, il fit dresser l'Edit de ce rétablissement (a). Il eut quantité d'oppositions à combattre ; mais surtout de la part de *Louis Servin*, & du Président de *Harlai*. (b) Servin étoit un Avocat très-célebre. J'ai trouvé deux Pièces Latines de sa façon. *Commonefactio & postulationes Regiorum Cognatorum* : c'est le titre de la première : la seconde nous interesse davantage ; l'Auteur y défend les Libertez de l'Eglise Gallicane contre *Bellarmin* partisan zélé de l'infailibilité du Pape, dans son *Tractatus de potestate summi Pontificis*. L'Ouvrage de Servin est intitulé *Johannis Servini Vindiciæ secundum libertatem Ecclesiæ Gallicanæ* (c). Mais
je

(a) Le *Scaligerana* dit un bon mot à l'occasion du rétablissement des Jesuites en France, par le credit du P. *Cotton*. *Cotto plus prastat quam Loyola. Loyola genuit Jesuitas, Cotto resuscitat*. C'est-à-dire, le P. *Cotton* fait plus que *Loyola*, l'un les met au monde & l'autre les resuscite.

(b) *Scipion du Pleix, Hist. de France* : in fol : p. 346. du IV. Tome.

(c) Il faut ici remarquer en passant qu'il y a une faute dans ce titre : & qu'au lieu de *JOHANNIS*, on doit lire *LUDOVICI*.

je n'ai point trouvé les Plaidoyez qu'il fit contre les Jésuites. A l'égard du Président de *Harlai*, j'ai entre les mains les Représentations qu'il fit au Roi: pour le détourner du dessein de rétablir la Société dans son Royaume. Elles portent pour titre *Remonstrances de la Cour de Parlement de Paris, sur le rétablissement des Jésuites, faictes par Monsieur le premier Président de Harlai le XXIV. Decembre M. DC. III. la Royne présente.* Cette Piece mérite d'être luë: & si ellen'étoit un peu trop longue pour entrer ici, je serois tenté de la transcrire. Je pourrai la donner dans quelque autre occasion: en attendant je me contenterai de l'avoir indiquée. Messie *Achille de Harlai* fit apparemment d'autres Harangues au Roi sur le même sujet. Car *Scipion du Pleix* donne quelques morceaux d'un autre Discours que ce Président avoit adressé au Roi au nom du Parlement. Le même Auteur nous donne aussi la reponse du Roi: Tom. IV. de l'*Hist. de Fr.*: p. 347. Je n'en dirai rien parce que c'est une Piece facile à trouver. Le Parlement s'opposoit autant qu'il pouvoit à l'exécution de l'Edit. Mais le Pape & les autres protecteurs des Jésuites s'en assurèrent l'exécution

cution par leurs requêtes & leurs supplications : Et le Parlement persistant à vouloir que cet Edit se supprimât, fut enfin obligé de l'expédier, par un ordre exprès du Roi. Cet Edit se trouve dans du I leix : mais vo'ci une Piece qui ne se trouve dans aucun Historien de France. Je l'ai tirée d'un Recueil d'Arrêts, devant lequel il n'y a point de titre.

LETTRES PATENTES par eux (lés Jésuites) obtenues le 27 Juillet 1606 : de permission de resider à Paris en la Maison de St. Louis & College de Clermont.

” HENRY par la grace de Dieu Roi
 ” de France & de Navarre : A tous
 ” ceux qui ces présentes Lettres verront,
 ” salut. Estant par l'Edict par nous
 ” faiçt au Mois de Septembre mil six
 ” cent trois, pour le restablissement des
 ” Peres Jesuites en nostre Royaume, ex-
 ” pressément défendu à ceux de laditte
 ” Congrégation de pouvoir dresser des
 ” Colleges, ny residences en aucunes vil-
 ” les de nostre dict Royaume, sans no-
 ” stre exprès congé, Ils nous auroient
 ” très-humblement supplié leur permet-

„ tre de pouvoir rentrer & se remettre
 „ en nostre bonne Ville de Paris : Ce
 „ que leur ayant verbalement accordé,
 „ ils auroient célébré le Service divin en
 „ icelle : administré les saincts Sacre-
 „ mens de l'Autel & de Confession :
 „ presché la Parole de Dieu , & fait
 „ leurs autres fonctions ordinaires & ac-
 „ coustumées , excepté la scolastique,
 „ nous suppliant & requerant de leur
 „ continuer ladite grace & concession ;
 „ Nous à ces causes les voulans bien
 „ & favorablement traicter & de plus en
 „ plus leur faire cognoître nostre bonne
 „ volonté, leur avons permis & accor-
 „ dé, permettons & accordons par ces
 „ présentes signées de notre main, qu'ils
 „ puissent & leur soit loisible de conti-
 „ nuer la Residence en la Maison Pro-
 „ fesse dressée en nostre dicte Ville de
 „ Paris , & y faire toutes les fonctions
 „ ordinaires accoustumées en leur dict
 „ Ordre, ainsi & en la mesme sorte &
 „ maniere qu'ils ont fait en vertu de
 „ nostre dicte permission verbale & font
 „ encores de present, soit en leur Mai-
 „ son dicte de St. Louis, ou en leur
 „ College appellé de Clermont, excep-
 „ té toutefois la lecture publique & au-
 „ tres

„ tres choses scolastiques : desquelles ne
 „ voulons ny entendons qu'ils s'entre-
 „ mettent en quelque forte que ce soit :
 „ que nous n'ayons sur ce autrement fait
 „ entendre nostre volonté. Si donnons
 „ en mandement à nos amés & féaux
 „ Conseillers les gens tenant notre Cour
 „ de Parlement, que ces presentes ils
 „ vérifient & fassent enregistrer, & du
 „ contenu en icelle jouyr & user pleine-
 „ ment & paisiblement ceux de la Con-
 „ grégation, sans souffrir ou permettre
 „ qu'il y soit contrevenu. Car tel est
 „ nostre plaisir, &c. A Monceaux le 27.
 „ Juillet 1606. & de nostre Regne le 10.
 „ signé HENRY IV. & sur le replis,

DE LOMENIE.

Voilà donc les Jésuites rétablis en
 France : quoique ce ne soit pas avec tous
 les privileges qu'ils souhaitent. Mais ils
 sont trop habiles pour ne les pas obtenir
 bien tôt. Ils agirent sous main, & le P.
Cotton favori du Roi leur obtint la per-
 mission de lire publiquement dans Paris
 sur les Dogmes de Théologie. Une seule
 chose subsistoit encore malgré les Jésui-
 tes : c'étoit la Pyramide dont nous avons

108 RECUEIL DE LITTÉRATURE, &c.
parlé; mais ils eurent assez de crédit pour la faire abattre. Je n'entre point dans leurs disputes ou procès avec l'Université de Paris, ni dans les circonstances de l'assassinat qu'ils firent commettre par *Ravaillac* en la personne du Roi. Tous les Historiens François ont détaillé ces faits avec beaucoup d'exactitude. Je dirai seulement que les Jésuites furent accusés d'avoir été les Instigateurs du crime atroce de *Ravaillac*: pour avoir occasion de parler d'un Ouvrage sur lequel j'aurai quelque chose de particulier à remarquer.

En 1610. il sortit de dessous la presse un Livre intitulé *l'Anti-Coton*, (a) sans nom d'Auteur, ni d'Imprimeur: & dans ce Livre on prétend prouver que les Jésuites sont coupables du même crime que celui pour lequel ils ont été chassés de France. L'accusation étoit commune. Les Jésuites s'en justifioient le mieux qu'ils pouvoient, & le Pere Cotton en parti-

(a) Voici le jugement du Cardinal du Perron sur *l'Anti-Coton*. (Ce Livre est bien-fait, & il ne s'est fait Livre contre eux (Jésuites) qui les ruinent; ils sont trop ambitieux & entreprennent sur tout. *Perroniana* pag. 13. Ed. Genev. 1699.)

particulier avoit publié une Lettre déclaratoire par laquelle il se disculpoit de cette accusation : Et l'Auteur de *l'Anti-Coton* répondit à cette Lettre.

L'Anti-Coton est dédié à la Reine : & est précédé d'un Avertissement où l'Auteur se justifie sur ce qu'il ne se fait pas connoître. *Cela doit être, dit-il, cela doit être imputé au tems auquel il est mal-aisé de dire la vérité, sans se faire des Ennemis. Toutefois, ajoute-t-il, s'il se trouve quelqu'un qui puisse répondre de point en point à ce Livre, (ce que j'estime du tout impossible, tant la vérité y est évidente) l'Auteur promet d'écrire derechef sur le même sujet & dire son nom; car il a & assez de courage & assez de crédit, pour se maintenir contre la malveillance des Ennemis & perturbateurs du repos public.* L'Ouvrage est divisé en 5. Chapitres. Dans le 1^{er}. on apprend au Lecteur quelle est la source dans laquelle les Jésuites ont puisé leur damnable doctrine. L'Epoque à laquelle on fixe la naissance de cette doctrine, est le massacre du Duc d'Orléans que Jean Duc de Bourgogne fit faire. La cause fut disputée par Jean Petit, qui soutint qu'il est permis de tuer un Tyran. Jean Gerson Chancelier de l'Université

110 RECUEIL DE LITTÉRATURE, &c.
de Paris, soutint contre *Petit* au Concile de *Constance*, qu'il n'appartient point à un Sujet d'attenter sur la vie du Prince sous ombre de tyrannie. Les Jésuites entretinrent & renouvelèrent la Doctrine de *Petit* : & l'Auteur de l'*Anti-Coton* fait voir par plusieurs passages tirez de leurs Ecrits que c'étoit une Doctrine qu'ils aimoient. Par exemple *Ribadeneira* Jésuite Espagnol, dans un Livre sur la Religion & les vertus d'un Prince, parle ainsi du parricide de *Jaques Clément* au Chapitre 15^e. Les paroles sont prises de la Traduction Françoisse donnée au Public en 1610. par un certain *Antoine de Bulinghem* Jésuite. D'autant que la résolution que *Henri III.* prit, fut un conseil de politique & Machiavelliste, & non conforme à la Loi de nôtre Seigneur. Voilà pourquoi par un juste jugement de Dieu le mesme Roi *Henri* fut mis à mort par la main d'un pauvre & simple Religieux, & mourut d'un coup de couteau qu'il lui tira. L'*Amphitheatrum Honoris* fournit à notre Auteur encore un passage. *Carolus Scribanus* (& non pas *Scribanus* comme il dit) déguisé sous le nom de *Clarus Bonarsius*, dit expressément au Chapitre 12. du Livre premier. *Dionysii Machanidas*

*nidas Aristotimus, seculorum portenta Gal-
liam premant : nemo Pontifex Dionem, Ti-
moleontem, Philopœmenem, Helematum
securus animaverit ? Et dans un autre en-
droit, Nullus in hanc belluam miles erit ?
nullus Pontifex nobilissimum Regnum securi
eximet ? Bellarmin & ses Confreres ont
soutenu hautement que le Pape pouvoit
ôter les Royaumes & les donner à qui il lui
plait, inciter les Sujets à se revolter contre
leurs Princes, les déliant du serment de fi-
délité. Mais, dira-t-on, tous les Jésui-
tes ne se sont pas déclaré Defenseurs du
système de Mariana, & le P. Cotton le defa-
voüe ? Notre Auteur répond à cela fort
joliment. „ Qui fait, dit-il, s'il n'y a
„ point quelque retention cachée ? Ou
„ qui fait s'il dit, Je condamne le Livre de
„ Mariana, mais en sous-entendant, POUR
„ CE QU'IL N'EN A PAS ASSEZ DIT ?
„ Ou plutôt ainsi ; Un Particulier ne peut
„ légitimement attenter à la vie d'un Roi :
„ puis tout bas : QUE LE PAPE A P-
„ PROUVE, OU QUI N'EST PAS EX-
„ COMMUNIE', OU QUI EST VRAYE-
„ MENT ROI, mais tel & tel n'est pas
„ vraiment Roy, PUISQU'IL FAIT
„ CECY OU CELA”.*

Si l'Auteur prouve par les Ecrits des
Jésui-

Jésuites , qu'ils tiennent pour croyance authentique qu'il est permis à un Particulier de tuer un Roi ; il ne le montre pas moins par leurs actions : Et c'est à quoi il employe le Chap. II^e. de son ouvrage. Nous ne repeterons pas ici ce que nous avons dit ci-dessus de *Châtel* & de l'Arrêt qui fut prononcé contre lui, & à son occasion contre les Jésuites. Ainsi nous pouvons passer plus loin.

Dans le Chapitre III^e. l'Anti-Jésuite démontre que les Jésuites sont coupables du parricide du Roi *Henri IV*. Une inadvertance du P. *Cotton* fait le sujet du premier soupçon. Ce Pere rendant à M. *Gillot* Conseiller en la Grand' Chambre, un Livre qu'il lui avoit prêté, y avoit laissé un Mémoire contenant des questions qu'il vouloit faire à une fille que l'on estimoit être Démoniaque (a). Un des

(a) Voici un passage qui merite d'être mis à la marge de cet endroit. Il est tiré du *prim. Scaligerana*. p. 57. Ed. de Cologne. „ *Cotton* est un fat „ & les Jésuites aussi, on les connoitra à la fin. „ Je ne crois pas que *Cotton* ait été si mal avisé de „ découvrir l'entreprise du Roi sur Pampelone. „ Ils n'attenteront pas si-tôt quelque chose contre „ la France. Je desirerois qu'ils entreprissent quelque chose contre le Roi & qu'il fut découvert. „ Un jour les Jésuites nieront que *Cotton* ait demandé

des Articles du Mémoire rouloit sur la vie du Roy. Motif à soupçonner que le P. *Cotton* sçavoit les effets funestes de l'avenir. Le Pere *Cotton* écrit en Espagne où il revele des choses que le Roi lui avoit dites dans la Confession & cela se decouvre : cela lui cause même la disgrâce du Roi pendant six semaines. S'il obtient le pardon, c'est l'effet de la clemence naturelle de *Henri IV.* & le jeune Roi quelques jours après, reproche à *Cotton* son action : *Je ne vous dirai rien,* lui dit-il, *car vous l'écriviez en Espagne comme vous avez fait la Confession de mon Pere.* Cette conduite du Pere *Cotton* fournit un nouveau soupçon contre les Jésuites. Leurs Prédications en fournissent un aussi : ils prêchent hautement à Paris & dans les Provinces des choses qui tendent manifestement à la sédition. Le Pere *Hardi*, par exemple, avoit dit dans un Sermon, *Que les Rois amassoient des thresors*

„ mandé au Diable touchant le Roi, & cela est
 „ fort veritable. Mr. *Casaubon* m'a écrit avoir veu
 „ les demandes de *Cotton* chez le Président de
 „ *Thou* qui les avoit receues d'un Sorboniste ; il
 „ les montra à *Cotton*, & lui demanda si cela estoit
 „ vrai, qui annuit & probavit factum suum. Voyez
 l'Histoire de ces demandes dans les *Memoires du Duc de Sully.*

sors pour se rendre redoutables ; mais qu'il ne falloit qu'un pion pour maitter un Roi. Un nouveau motif à soupçonner la Société, c'est que *Ravaillac* avoit confessé son intention au Pere d'*Aubigni*. Je dirai en passant que la prudence Jésuitique fournit à ce Pere une excuse assez plaisante : il dit que *Dieu lui faisoit la grace d'oublier incontinent ce qu'on lui disoit à confesse.*

Une autre raison encore qui autorise le soupçon de notre Auteur, c'est que quand on interrogea *Ravaillac* on le trouva fort ignorant sur les matieres de Théologie, & fort savant dans le systême de *Mariana*. De plus, le P. *Cotton* ayant eu permission d'aller voir *Ravaillac* dans sa prison, lui dit, *Gardez-vous bien d'accuser les Innocens.* „ Les Cordeliers, dit „ là-dessus notre *Anti-Jésuite*, Les Cordeliers qui n'avoient point la conscience chargée, n'avoient pas peur qu'on les accusât“. Ajoutez à tout cela, qu'à Bruxelles, à Prague, à Rouen on avoit parlé de la mort du Roi, douze ou quinze jours avant qu'elle arrivât. Enfin il n'y a que l'Ordre des Jésuites qui n'ait point assisté aux funerailles de *Henri IV.*

L'Auteur examine dans le Chapitre IV^e la Lettre déclaratoire du Pere *Cotton*. Il montre en premier lieu à ce Pere qu'il a tort de publier sa Lettre après que le mal est arrivé. Il remarque en second lieu que ce que le Pere *Cotton* écrit contre le système de *Mariana*, ne peut être attribué à l'Ordre entier. En troisième lieu il prouve que c'est en vain que le P. *Cotton* cite tous les Jésuites qui condamnent le meurtre des Rois ; parce qu'on fait fort bien qu'à la faveur d'une reservation mentale un Jésuite peut tout dire : *car tous ces passages de Jésuites parlent des Rois que le Pape & les Jésuites reconnoissent pour Rois*. En quatrième lieu, le Pere *Cotton* avance à tort que *Mariana* est seul pour son système, puisque le Livre est muni de l'approbation d'un bon nombre de Jésuites.

Notre Auteur finit sa satire historique par un problème qu'il propose aux *spéculatifs des affaires d'Etat* : Savoir, s'il est utile à l'Etat que le Pere *Cotton* soit près de la personne du Roi, ou de la Reine Regente, & si les Jésuites doivent être soufferts ?

Voici la solution du Problème. 1^o. suivant le Pere *Richeome* dans sa Plaine Apologe-

loget que , & le Cardinal *Tolet* Jésuite dans son Livre de *l'Institution des Prêtres*; un Religieux qui se retire és Cours des Princes est excommunié , encore qu'il en ait permission de ses Supérieurs. Donc le Pere *Cotton* ne doit , ni ne peut en qualité de Religieux être à la suite du Roi.

II°. Pour imprimer la vertu dans le cœur d'un Prince , il faut mettre auprès de sa personne des gens qui le détournent du vice. Or le Pere *Cotton* a toujours con-nivé aux plaisirs du Roi. Donc il ne peut être à la Cour, ni être le Confes-seur du Roi. Disons plus: bien loin de détourner le Roi de ses plaisirs, il l'y in-citoit: & il dit un jour dans un Sermon, que sa Majesté compensoit ses péchez par beaucoup de mérites (a). III°. Le Pere *Cotton* a tort de se vanter , comme il l'a fait devant plusieurs Seigneurs de la Cour, qu'il n'avoit commis aucun peché mor-tel depuis vingt & deux ans. L'*Arti-Cotton* prouve que cela est faux; par la Sentence donnée contre le Jésuite pour avoir engrossé une Nonain à Avignon. Appa-remment le Pere *Cotton* ne croyoit pas que

(a) Recueil de diverses Pièces servans à l'Histoire de Henri III. Cologne (Amst.) 1699, pag. 481.

que ce fût un péché mortel, parce qu'il travailloit pour le bien de la Société civile, & peut-être pour celui de son Ordre. Mais voici un second fait qui furement porte coup. „ Mr. *des Bordes*
 „ Sieur de *Grigny* a par devers soi des
 „ Lettres du Pere *Coton* à Mademoiselle
 „ de *Claranfai* de Nismes, escrites de
 „ sa propre main, où après lui avoir
 „ déclaré des sentimens non pas d'un
 „ Religieux, mais d'un Amant, (a) il
 „ finit sa Lettre ainsi: *qu'il espere la voir*
 „ *bientot pour lui payer le principal & les*
 „ *apports de son absence; & que l'affec-*
 „ *tion qu'il lui porte est telle qu'il ne se*
 „ *promet point avoir en Paradis une joye*
 „ *accomplie s'il ne la trouve là*“. Après
 avoir ainsi donné la solution du problême proposé, notre Auteur finit par ces paroles. *Je voudrois que quelqu'un respon-*
dît de point en point, ou plustost que nous
voulussions ouvrir les yeux à ces considéra-
tions

(a) Ajoutez à ceci un fait que je trouve dans le *Scaligerana*, à l'article *Coton*. *Coton est fou, & talis agnoscitur, scribebat ad Amasiam in Delphinatu, littera sunt intercepta, Chamierus habet.* Voilà un fait qui prouve que le P. *Coton* savoit plus que prêcher, & qu'il se méloit de galanterie.

tions qui sont totalement claires & nécessaires : Que si en ce faisant nous acquerons plus de haine, que nous ne faisons de profit; si aurons-nous cette consolation de n'avoir point manqué à notre devoir, en proposant les choses nécessaires pour le bien de l'Etat, & pour la paix & seureté de l'Eglise.

Voilà l'Extrait d'un Ouvrage qui a fait beaucoup de bruit : & qui exerce encore aujourd'hui ceux qui sont curieux de connoître les Auteurs Anonymes.

M. *Albert Lainier de Verton*, c'est-à-dire, M. *Adrien Baillet* dans ses *Anti-Coton* qu'à deux Auteurs: savoir à *Pierre du Moulin*, & à *Pierre du Coignet*. Le *Pere Richeome* & le *Pere Garasse* fondent sur les Lettres initiales qui sont au bas de l'Épître Dédicatoire, P. D. C. firent tomber le soupçon sur le dernier: Mais ce n'est pas à un simple soupçon qu'un Critique doit se rendre. Ceux qui attribuerent l'Ouvrage en question à *P. du Moulin* me paroissent beaucoup mieux fondez.

(a) Io. Le stile de l'*Anti-Coton* se trouve

(a) J'ai tiré ces remarques de Mr. *le Duchat*, homme d'un savoir distingué, connu par ses notes sur *Rabelais*, & autres ouvrages.

trouve conforme à celui des autres Ouvrages de *P. du Moulin*. Par exemple: le prétendu miracle de *St. Ignace* est rapporté à la page 72 de l'*Anti-Coton*, presque dans les mêmes termes que dans le Livre de *P. du Moulin* qui porte pour titre, *Défense de la Foi Catholique contre Coëffeteau*. Dans la 3^e partie de ce même Livre du *Moulin* s'écrie, *que la tueie des Rois passera en coutume*. La même façon de parler se trouve dans l'*Anti-Coton*.

II^o. *Battes* Anglois, qui a donné une *Collection de Vies de plusieurs Sçavans*, que les Litterateurs appellent ordinairement la *Collection Battsienne*, *Battes*, dis-je, avance en termes formels que *P. du Moulin* est Auteur de l'*Anti-Coton*. Remarquez que la Vie de *P. du Moulin* a été fournie à *Battes* par *Louis du Moulin*, fils de *Pierre*.

III^o. Enfin c'est le sentiment de *Mayer* dans son Ouvrage de *Script: Anon:* qui se trouve à la fin du *Theatrum Anonym:* de *Placcius*: & *Mayer* n'adopte ce sentiment qu'avec la plupart des Auteurs.

Mais *M. le Duchat* a eu la bonté de me communiquer une Lettre qui contient un sentiment tout nouveau sur le sujet en question. Elle est du celebre
M.

M. de la Monnoye. La voici copiée d'après l'Original.

- - - - -
- - - - -

„ Il y a lieu de présumer que l'Au-
 „ teur de l'*Anti-Coton* est plutôt un Ju-
 „ risconsulte qu'un Théologien: ce qui
 „ est confirmé par une Lettre que M.
 „ *Perdoux de la Periere*, dont nous at-
 „ tendons une exacte & curieuse Bi-
 „ bliothèque Orléanoise, me fit l'hon-
 „ neur de m'écrire le 20^e Septembre
 „ 1722. Il me mande avoir vu un *Anti-*
 „ *Coton* qui avoit appartenu à feu M.
 „ *Gyves* Avocat du Roi au Présidial
 „ d'Orléans, où cet homme distingué
 „ par une Litterature exquise, & par
 „ la connoissance de diverses anecdotes,
 „ avoit à côté des trois lettres P. D. C.
 „ qui (au bas de l'Épître dedicatoire)
 „ désignent l'Auteur du Libelle, écrit
 „ de sa main les paroles suivantes: *César*
 „ *de Plaix Sieur de l'Ormoye Avocat au*
 „ *Parlement*: on voit que dans P. D. C.
 „ l'ordre des lettres initiales du nom de
 „ *César de Plaix* est exprès renversé pour
 „ un plus grand déguisement. Ce *Gésar*

„ de

„ *de Plaix* avoit du penchant à la satyre,
 „ autant qu'on en peut juger par un en-
 „ droit du Catalogue de la Bibliothéque
 „ de M. *Baluze*, où pag: 926. on lit ce
 „ titre assez long. *Requête présentée au*
 „ *Parlement par ANTOINE ARNAULD*
 „ *Avocat au Parlement & ISAAC AR-*
 „ *NAULD Intendant des Finances, Fre-*
 „ *res : contre CÉSAR DE PLAIX Avocat*
 „ *au Parlement, qui avoit publié contr'eux*
 „ *un Libelle diffamatoire très-injurieux,*
 „ *sous pretexte du procès qu'il avoit contre*
 „ *LOUIS ARNAULD l'un de leurs Freres.*
 „ On ne trouve point dans la liste des
 „ Avocats de 1599. le nom de *César de*
 „ *Plaix*: d'où M. *de la Periere* conclud
 „ qu'il étoit apparemment jeune Avocat
 „ en 1610. l'année que parut l'*Anti-Co-*
 „ *ton.* (a)

Une foule d'Auteurs attaqua l'*Anti-Coton*. J'en ai vu une grande partie. En voici le Catalogue, tel que je suis à présent en état de le donner.

10. LOUIS DE MONTGOMMERY ré-
 pon-

(a) Voyez *Bayle*. Lettres p. 435. Not 3. de la premiere Edition 1714.

pondit par un Ouvrage intitulé :
Le Fleau d'Aristogiton.

2°. M. DE COURBOUZON MONTGOMMERY répondit aussi : Et il parut contre sa Reponse un Libelle qui porte pour titre : *Remerciement des Beurrieres de Paris au Sieur de Courbouzon.* Niort. 1610.

3°. Le Jésuite GRETZER se mit sur les rangs. Son Ouvrage est intitulé. *Lixivium Anonymo fabulatori, seu, ut vocant, Novellanti qui cædem Henrici IV. Regis Galliae, in Jesuitas confert.* (a)

4°. ADRIEN BE'HOTE Archidiacre de Rouen publia à Rouen en 1611. in 8°. une *Reponse à l'Anti-Coton pour la défense des Peres Jésuites.* Je n'ai point vu cet Ouvrage : & je ne le connois que par M. Baillet qui en parle dans son *Histoire des Anti.*

5°. AN-

(a) *Gretserus.* Quand je lui dis que ce Jésuite avoit écrit un Livre intitulé : *Lixivium* (Lixivium), pour laver les Jésuites de ce qu'on leur met sus, il me dit, à laver la tête d'un asne on n'y perd que la lessive. *Gretserus* est grandement louable, il a bien de l'esprit pour un Allemand. *Perroniana* pag. 163. *Geneva* 1699.

5°. ANDRÉ EUDÆMON-JEAN, Jésuite Grec, attaqua l'*Anti-Coton* par un Livre qu'il fit imprimer à Mayence en 1611. *in octavo*, sous ce titre : *Confutatio Anti-Cotoni qua respondetur calumniis ex occasione cædis Christianissimi Regis Franciæ & sententiæ Marianæ, ab Anonymo quodam in P. Cottonem & Socios ejus congestis.*

6°. FRANÇOIS BONALDUS attaqua aussi notre Auteur : & son Ouvrage parut en 1611. *in 8°*. C'est M. Baillet qui me l'apprend ; mais il ne donne pas le titre du Livre. Cependant il dit à son Interlocuteur, *Vous voyez sur ma table ce volume in 8° couvert d'un parchemin usé de vieillesse* : il paroît par là que si M. Baillet a omis le titre de ce Livre, c'est pure négligence. Cela n'est pas pardonnable à un Bibliothécaire.

7°. JEAN PERPEZAT Jésuite de Brive au Diocèse de Saint Flour, fit imprimer à Lyon en 1611. *Apologetica Responso adversus Anti-Cotoni & Sociorum criminationes.*

8°. THOMAS OWEN, ou ODVENUS

publia en Angleterre un Ouvrage presque sous le même titre.

9°. RICHEOME répondit à l'*Anti-Coton* par cet Ouvrage : *Examen Categoricalique du Libelle Anti-Coton, auquel est corrigé le Plaidoyé de Monsieur de la Marteliere, Avocat au Parlement de Paris; & plusieurs calomniateurs des Peres Jésuites, refutés; & les droits inviolables de la Majesté & personne des Rois, défendus.* Bourdeaux 1613. in 8°.

10°. *Testamentarius Anti-Cotonus: Codex nuper inventus & ad fidem MSscriptæ Membranæ castigatus, reformatusque.* Ce Livre court quelquefois le Monde sous le nom d'*Elixir Calvinistique.*

11°. *Horoscopus Anti-Cotonis, ejusque Germanorum Martillerii & Hardivillerii Vita, mors, Cenotaphium Apotheosis.* M. Baillet nous apprend que l'Auteur de ces deux Satires est *André Scioppius*, (a) frere du fameux *Gaspar Scioppius.*

§. J'ai

(a) C'est un nom supposé. Le Jésuite *Gretser* est l'Auteur de ces deux dernières Pièces. Voyez sur cette matière le Diction. de Mr. Bayle. Art. *Scioppius*, Rem. S. dern. Edit. de 1730.

RECUEIL DE LITTERATURE, &c. 127

§ J'ai déjà donné une Lettre de feu Mr. *Cuper* à M. de la *Croze*, sur la dispute de ce dernier avec le Pere *Hardouin*. En voici encore une sur le même sujet.

Clarissimo, celeberrimoque

V I R O

M. V. L A C R O Z E

S. D.

G I S B. C U P E R U S.

CUratae ad me sunt *Vindiciae veterum* *Scriptorum contra Harduinum*, non donum tuum modo, vir eximie, sed etiam insigne erga me benevolentiae tuae atque illustre monumentum. Neque enim satis habes mihi politam hanc & elaboratam *Dissertationem* dedicare, verum etiam *Judicem* fers controversiae quae tibi est cum viro multae lectionis & eruditae; atque ea putas in me invenisse, quae tibi persuadent omnino, me nihil daturum gratiae & favori, sed advocata

Judicis religione, dicturum quid mihi de docta hac lite videatur.

Et quanquam in me variarum rerum eam notitiam ipse non inveniam, quæ requiritur omnino ad judicium ferendum de rebus tam abstrusis, & quarum præcipuæ probationes premuntur & foventur adhuc a viro, cui visum fuit tot auctoribus Ecclesiasticis & profanis, Græcis & Latinis, atque adeo iis, qui aliis Linguis res olim gestas memoriæ & posteritati consecrarunt, status controversiam movere, tamen præpostere facturum me persuasus sum, si petitioni tuæ non adnuerem, atque adeo tibi tam enixe, tam comiter eleganterque id petenti morem non gererem.

Et illud initio adseverare possum, me nec ab Harduino, alienato esse animo, nec in te tam benevolo, ut Judicis æqui & boni partes non sim impleturus, nec credo quenquam æmulantium studia doctrinæ dubitare, quin magni faciam omnes, *Tros Rutulusve fuit*, qui se tollere humo, & castigatis libris editis nomina sua æternitati inserere, aliisque scribendo inservire conantur.

Inter hos cum numeretur non absque ratione Harduinus, cumque ipse sit, ut
cer-

certior factus sum, singulari comitate & morum dulcedine, profecto forem injuriosius in virum eruditum si crederem, eundem ægre laturum, quod ingenue rejectis ambagibus, atque ex fide bona, ejurato partium studio, aperiam, quid mihi videatur de controversiâ, in quam omnis Respubl: Literaria oculos intentos habet. Postquam igitur Harduinus placita sua in *Prolusione* publicare, & inde eadem aliis Libris defendere & augere mirum quantum cœpit, frequenter animo meo agitavi, quæ tandem potuerit causa esse, ut potentis Societatis non leve decus, a via per tot annos inoffenso pede calcata deflexerit, & non modo novam plane in explicandis veteris ævi reliquiis, sive Numismatibus sit sequutus, sed etiam *νοθείας* postulaverit tot auctores, quos olim & nunc ingenuitati asseruerunt viri in hoc studiorum genere præstantissimi.

Videbam Harduinum non infeliciter versari in Plinio emendando, quanquam facile animadverterem multas correctiones præclaras a Salmasio, Gronovio Patre, Isaaco Vossio, aliisque occupatas esse; videbam Nummos etiam varios pulchre & nitide exponi, & rejici optimo

merito *Serapim* patrem Gordiani Imperatoris; & inde statuebam frequenter, non plane rejiciendas esse alias literarum singularum, quas se putabat invenisse in variis Nummis, vir diligentiae indefessae, interpretationes. Exspectabam tamen vehementer grande illud secretum, cui tot mirabiles & revera prima fronte paradoxae opiniones innitebantur, quod sibi esse haud obscure significabat Harduinus; sed illud usque in hunc diem nemini, quod equidem sciam, apertum est; id quod tamen hoc ipso tempore, quo itur in bella, & infestis signis concurritur, maxime erat necessarium; & inde coepi animum inducere, idque haud sine ratione, istud penetrale clausum perpetuo fore, nec ullum visurum grande istud arcanum.

Quod ubi ad examen diligens revoco, recte me facturum existimavi, si aequa rationis lance perpenderem argumenta, quae cum eruditis communicavit vir egregii nominis; sed ea ubi investigo, nulla equidem invenire potui, quae novum istud systema fulciant; & ubi rationibus agendum est, nihil video nisi Pythagoricum illud *Αὐτὸς ἔφα*, vel Regium, *Tel est notre plaisir*. Neque enim Harduinus
ullum

ullum argumentum firmum & exquisitum adfert, quo *Archontius* ille, quoque sapientissimorum doctissimorumque hominum in Galliis Collegium adstruatur; id quod tamen summopere erat necessarium, cum miraculi instar sit, istud constitutum fuisse eo sæculo, quo barbaries ipsa caput extulerat una cum Ignorantia, & in solio sublimi posita, velut *Magnum quid*, adorabatur quasi, vel certe admirabatur; quo qui ultra eam, & philosophas tenebras, horrida & nihil significantia verba, tenebricosas, subtiles & acerrimas de re nihili disputationes, aliquid scire cupiebat, novæ & perniciosæ Doctrinæ æmulus; imo instar hæretici habebatur; quo tandem Græcas & Latinas Literas noscere & ultra vulgus sapere, crimen erat.

Quod cum attente & accurate considero, ego, qua sum ingenii tarditate, capere nullo modo possum, isto sæculo potuisse vivere tam præclara ingenia, quæ Græcam, Latinam, aliasque Linguas edocta, non modo tot auctores supponere, verum etiam novas Linguas, & quidem Copticam, fabricare & Ægyptiis Christianis, qui certe eadem utuntur, & tot montium, fluviorum, ma-

nium divortii à Gallia divisi sunt, obtrudere potuerint, & facere, ut omnis illa Ecclesia absque Magistris edoceretur linguam ab otiosis & forte nunquam patriis finibus egressis sapientibus confictam.

Quare ego quidem nunquam novis illis placitis & admirabilibus manus dare potui; & cum tu, vir eximie, tam pulchre Archontium detexeris, qui absque ope tua forte æternis jacuisset tenebris obrutus, ostenderisque perpulchre, quotendant ejuscemodi consilia, & id agi imprimis ut omnis fides detrahatur tot indubitatae vetustatis atque auctoritatis testibus, & excutiantur ex omnium manibus Scriptores antiqui, vel certe eorum auctoritas labefactaretur, ego utique nihil aliud statuere possum, quam te recte agere eorum causam, & Harduinum conari, eosdem exterminare, vel certe ludum jocumque facere. Et revera si cum aliquo disputes, & rem controversam probare coneris Auctoris antiqui testimonio, is qui viri egregie docti sententiam amplectitur, continuo illud ut fictitium vel certe dubium rejiciet; & ita nihil supererit, nisi aurea illa, si Diis placet, Traditio, ritusque recepti, quos, licet

à vetustate commendentur pompaticæ, hodie aut heri natos & introductos esse norunt etiam illi, qui nondum ære lavantur.

Illud autem mihi semper mirum, imo plusquam mirum fuit visum, Harduinum tradere, & veluti rem certam nobis narrare, Collegium istud in Galliis eruditum, ope Nummorum veterum, quos tamen non ita multos, ipso viro docto fatente, possidebat, tot historias & libros omnis generis composuisse, & ea via nobis tradidisse, quidquid vetustis temporibus gestum est, vel fictas plane Historias conscripsisse.

Rerum ejuscemodi antiquarum studiosos fuisse varios ipsa etiam florente Roma præcipuæ dignitatis viros pulchre docet excellentis dignitatis & eruditionis vir, *Ezechiele Baro de Spanheim* & Serenissimi Borussiæ Regis ad Serenissimam Magnæ Britanniæ Reginam Annam Legatus Extraordinarius, quem nec arbitrum, ut credo, hujus litis rejiciet Harduinus; certe ego Viro illustrissimo sententiam meam submitto libens lubens, & pati possum eam tali Judice vel stare vel cadere.

Sed mihi nondum constat, erudito

illo Harduini sæculo homines extitisse, qui Numismatum veterum collectioni operam dederunt; & si qui forte ex Magnatibus Ecclesiasticis iis animum adjicerent, certe non videntur iis examinandis & exponendis vacasse. Quod si id factum esset, persuasus omnino sum, nobis superstites fore ejusmodi lucubrationes, vel aliquem saltem eruditum scriptorem sæculi illius, si Harduino accedimus, aures, supellectilem eam antiquariam tanto in honore esse, & inde pulchros adeo libros confici posse. Et cum tandem ne levissima quidem extent tam præclaræ rei vestigia, nihil aliud superest, quam rejicere Harduini mirificas, ad quas forte illiterati & nimis creduli hiant, opiniones, secundum te, vir eruditissime, dare, restituere in integrum tot celebres auctores, & facere ne habeantur numero Amadæorum & Palmerinorum, aliarumque quisquiliarum, quæ sæculo illo profecto sunt digniores.

Quod si jam largiar viro egregio, ex Nummis integras historias tunc temporis condi, vel saltem iis hæc potuisse mirum in modum adjuvari, sequeretur continuo innumerabilem doctos illos & ultra fidem ingeniosos Collegas habuisse
mul-

multitudinem, id quod tamen Harduino non videbatur. Unde enim tot Deorum, Imperatorum, Regum, Ducum, Urbium, fluminum & aliarum rerum nomina ac cognomina iis innotescere potuerunt; cum nequaquam verisimile sit ex ingenio illorum eadem profecta esse; quidquid adversarius tuus nobis propinet de fictis ridiculum in modum nominibus ex duabus toto cælo diversis linguis, quas verisimiliter nemo tot præstantium & consummatorum, si Harduinum audimus, virorum intelligebat tam accurate, ut pulchra adeo, & quidem sacra quodammodo, & Christum Dominum nostrum spectantia nomina comminiscerentur.

Hæc omnia ubi mecum puto, idque, ut materia periculosissimis consecutionibus obnoxia postulat, examino diligenter, miror utique, unde tam incredibilis & ab omni ratione aliena plane opinio potuerit nasci viro, qui valet, ubi causam bonam agit, iudicio, & haud indiligenter in legendis veteribus libris, aliisque prisci ævi reliquiis est versatus. Et quancumque in partem, rem hanc insolentem versem, nihil mihi occurrit verisimilius, imo certius, quam ad scopum,

quem nobis constituis & pulchre aperis, collinari; cujus consilii auctor, num solus sit Harduinus vir credo aliquem sibi persuasurum.

Quam autem fragili fundamento superimpositum sit ingens istud & novæ plane fabricæ ædificium, satis etiam patet ex Epistola Chronologica, quam una cum pulchra tua Dissertatione edidisti. Legi profecto eam singulari etiam cum alacritate, & puto rem confecisse A. Des-Vignoles, si spectes defectus siderum, Fallos Consulares, Archontes Atheniensium, Menses Atticos & Olympiades; id quod te significare velle viro doctissimo etiam atque etiam rogo. Atque ita quidem Judicis officio puto me functum esse; restatque nihil (neque enim de aliis eruditibus rebus tecum nunc agam) nisi ut tibi, vir πολυμαθέστατε, gratias agam, id quod cum maxime facio, de habito mihi eximio honore. Ego profecto eundem magni facio, quia pulchrum est laudari à laudato viro, & quia me, qui ater an albus sim ignoras, elegisti, cujus nomen & dignitates eruditæ tuæ Dissertationi & politæ præscriberes, dilatis tot Illustribus atque Excellentibus viris, quibus Potentissimi Borussia Regis, studio-

rum

rum revera Magni Mæcenatis, Aula fulget : peccarem utique in omnes humanitatis leges, si grato animo non agnoscerem semper hanc tuam electionem, quæ procul dubio singulari laude circumdabit nomen meum. Et optime facis tandem, si credis, me hujus benevolentiaë, & hujus tui de qualicumque doctrina mea splendidi judicii, memoriam servaturum æternam.

Hæc scribo in *Curia Oxensi*, vel agro meo suburbano, ubi me commode invisit Comes de *Flodrof Wartensleben* filius supremi Marechalli Regis Borufforum. Villa ejus splendidissima in vicinia mihi est, & inde fit, ut nos subinde conveniamus. Significavit mihi se vidisse te in Bibliotheca Regia, & laudari eruditionem tuam valde affirmabat; *Vindicias* tuas leget, nec dubito quin in meam & tuam sententiam manibus pedibus sit transiturus. Vale summopere, XX Aug. 1708.

Relandus me rogavit, ut suo nomine gratias agerem tibi de missis dono ipsi *Vindiciis*.

§ M. SORBIERE n'étoit pas savant. Il cherchoit à avoir commerce de Lettres avec tous ceux dont la reputation étoit

étoit grande, afin de donner de l'éclat à la sienne. Il étoit en assez grande liaison avec Messieurs *Hobbes* & *Gassendi*.

Hobbes écrivoit à *Sorbiere*, sur des matieres Philosophiques: *Sorbiere* envoyoit ses Lettres à *Gassendi*: & ce que *Gassendi* repondoit, lui servoit pour repondre aux Lettres de *Hobbes*, qui croyoit *Sorbiere* grand Philosophe. Mais le jeu a été découvert. On auroit pu dans cette occasion apliquer à *Sorbiere* la Fable de la Fontaine qui a pour titre, *Le Geay paré des plumes du Paon*.

§ L'ON a souvent confondu M. *Maturin Vessiere de la Croze* Bibliothécaire & Antiquaire de S. M. le Roi de Prusse, avec un certain *Cornand de la Croze*, qui residoit en Hollande, & qui soulagea M. le Clerc dans la composition de sa *Bibliothèque Universelle & Historique* (a). Ceux qui ont dressé le Catalogue de la fameuse Bibliothèque de feu M. *Mayer* Professeur Honoraire de Théologie à *Grypswalde*, ont fait la faute dont je parle. Voyez l'Index des Auteurs p. 871.

§ JE ne fai point qui est l'Auteur d'un Livre imprimé en 1714. dans le Monde, &

(a) Voyez l'Avertissement qui est au devant de la Suite du Tome XXI. de la *Bibliothèque univ.*

& qui a pour titre *Etat de l'homme dans le péché originel*. Mais je fai que ce Livre est tout tiré d'un Ouvrage Latin intitulé: *HADR: BEVERLANDI Peccatum Originale κατ' ἐξοχήν sic nuncupatum. Eleuth. 1678.* Ouvrage qui a été refuté par *Rissenius*. *LEONARDI RISSENI* *justa detestatio Had: Beverlandi de peccato originali. Gorich. 1680.*

§ IL Y A trois Editions de l'Ouvrage de *VOLKELIUS*, *De vera Religione*. La I^e. est imprimée à *Racovie*: La II^e. en *Hollande*. La III^e. à *Groningue* avec une refutation de *M. Sam: Des Marêts*. La deuxième Edition est la plus rare, parce qu'elle a été brulée.

Le Livre de *SAUMAISE* *de annis climactericis* est peu de chose. On ne fauroit après l'avoir lu dire quel est le but de l'Auteur.

§ C'EST *M. de Leibnitz* qui s'est déguisé sous le nom de *Cæsarinus Furstenekius* dans un Livre intitulé *De Jure Suprematus ac Legationis Principum Germaniæ 1677*.

§ LA Vie du Pere *Coton* Jésuite, Confesseur de *Henri IV.* & de *Louis XIII.*, composée par le Pere d'Orléans de la Compagnie de Jesus, est un ouvrage
par

parfaitement bien écrit. Mais pour en connoître bien l'artifice, il faut avoir lu *la Monarchie des Solipses* du P. Inchofer. Qui ne connoîtroit les Jésuites que par ce qu'en dit notre *Biographe*, concluroit sans balancer que c'est l'Ordre du Monde le plus regulier, & le plus attaché à Dieu. L'en faut-il croire sur sa parole? Il est Jésuite: c'est tout dire.

Quand le P. d'Orléans parle du meurtre de *Henri IV.*, il le fait de la maniere la plus propre à montrer l'énormité du crime: qui croiroit à l'entendre que ce fut la Compagnie de Jesus qui machina cette action Diabolique.

Au reste le Pere du Jesuite *Coton* s'appelloit *Guichard Coton*. J'ai trouvé une Lettre de lui à son fils *Esleu Coton*, parmi les *Lettres Missives de au Tronchet*.

Voyez au sujet du P. *Coton* les *Lettres à Mr. de la Scala*: page 99: Epist: 54. Pag. 108. Ep. 56. — Pag. 223. Ep. 26. Pag. 260. Ep. 45. Pag. 350. Ep. 97. Pag. 352. Ep. 98. Pag. 422. Ep. 43. Pag. 426. Ep. 44. Pag. 429. Ep. 45. Pag. 432. Ep. 46. Pag. 435. Ep. 47. Pag. 49. Ep. 72.

§ J'AI parlé ci-dessus du Pere *Garasse* comme

comme d'un homme de peu de mérite & de peu de savoir. Voyez pourtant avec quelle delicateffe le Pere d'Orléans parle de ce Confrere. Voici ce qu'il dit en parlant du stile d'une Satire Latine contre le Cardinal *Richelieu*, que l'on attribuoit au P. Garasse. *Ce stile parut aux ennemis des Jésuites tout propre à être attribué au Pere Garasse, homme d'esprit, mais d'un esprit gâté par les démeslez qu'il avoit eus avec Theophile, Estienne Pasquier & d'autres Ecrivains de son tems, contre lesquels écrivant souvent, il s'étoit fait un stile satirique, où il méloit parmi beaucoup de bonnes choses un assaisonnement de mauvais quolibets, dont Dieu ne voulut pas qu'il différât à faire pénitence dans l'autre vie.* Le Pere d'Orléans ressemble à ces Peintres, qui ayant à peindre un visage laid, relevent par l'adresse du pinceau les défauts de la nature.

§. LE Pere d'Orléans dans la *Vie du P. Coton* accuse les Huguenots d'avoir voulu tuer celui-ci, lorsqu'il reçut un coup de couteau dans son Carosse: Et il paroît par une Lettre de Mr. *Gillot* à Mr. J. J. de la *Scala* p. 260. Ep. 45. que c'étoit des pages que le P. *Coton* avoit fait châtier, parce qu'ils crioient après son

Ca-

Carosse *vieille laine, vieux Coton*: & qui voulurent se vanger.

§ LES Jésuites sont les Auteurs du fameux Libelle intitulé, *Amphitheatrum honoris*. Ils ont pourtant soutenu impudemment que les Reformez l'avoient publié & le leur avoient attribué. Voyez là-dessus les Lettres Françoises à *Jos. Juste Scaliger* p. 393 & 396.

§ LES paroles suivantes sont tirées d'une Lettre de Mr. de *Leibnitz* à Mr. de *Spanheim* dattée du 4^e Juillet 1697. *Mr. Baillet* donne les *Vies des Saints châtrees de tout point*: c'est-à-dire autant qu'il osera, car s'il les vouloit purger comme elles le meritent, elles deviendroient fort minces.

§ JE ne sai qui est l'Auteur de la Vie de *St. François de Sales*. Cet Ouvrage est rempli de quantité de faits touchant *Theodore de Beze*, que l'Auteur auroit bien de la peine à prouver. L'Auteur est certainement Jésuite: le génie de la Société y paroît clairement.

(a) LETTRE LATINE
D'ATHANASIUS KIRCHERUS.

La Lettre est adressée,
Perillustri & Clarissimo Viro ac Domino
JOHANNI MONRAT Dano.
Parisios.

PERILLUSTRISIME, ET CLARIS-
SISIME VIR,

LITTERAS tuas peregregius Vir Com-
patriota tuus, & amicus integerrimus
fidâ manu mihi tradidit; æquâ ani-
mi voluptate legi; ad quas uti potissi-
mum hoc jubilæi tempore continuâ vi-
rorum ex omni Natione huc confluen-
tium visitatione tantum non opprimor:
Ita quoque paucis, ob propriarum occu-
pationum mole distentus, *Δακωνικῶς* re-
spondeo. De immeritâ itaque quam de
me meisque studiis concepisti existima-
tione, tanto me tibi obstrictirem fa-
teor,

(a) Toutes ces Pieces ont été copiées d'après les
originaux, & n'ont jamais été imprimées.

teor, quanto de tuorum cumulo meritorum exæquando, me impotentior sentio; vade, me non vicisti duntaxat, sed ita me devicisti, ut exinde tuum me totum ex asse feceris. Vel ex hoc denique capite quod apud Academicos vestros spectatæ virtutis & omnigenæ eruditionis viros, de nominis mei famâ decertes, eandemque studiose propagare non desistas. Præterea non parum miratus sum Academicos vestros de meo natali Solo dubitari posse. Italus sane non sum, neque Gallus, multò minus Hispanus; sed Germanus natione, patria Fuldenfis, cujusmodi gentis, & ego innato michi sinceritatis candore glorior; & Opera mea ubique passim, in fronte demonstrant, & tu, Vir Eximie, dum Romæ suavi necessitudinis nexu conversaberis, ex idiotismo Germanico, nescire nequis. Si vero nonnullæ Nationes me suum esse velint, id tantum abest ut injuriam mihi faciant, ut potius de Homeri patriæ inter veteres exortâ contentione, summo me honoris titulo extollant. Sed absolvam, qualiscunque tandem sim, sive Germanus, sive Scythia aut Barbarus nil moror. Dei sum cui soli servio, cujus gloriæ & honori omnia mea jamdudum
per

per religionis nexum consecrata sunt. Quod verò de stupendis tubis opticis à Gallis adinventis mihi significas, quibus novæ stellæ, nova sidera necdum hucusque explorata detegantur. Res nova est quæ & inter paradoxa hodierni temporis numeranda censeo, de quibus libenter meum tibi iudicium aperirem, si tuborum dictorum formam, dispositionem, vitrorumque elaborationem nossem. Quam si mihi perscripseris, ex meâ parte non deero istiusmodi Arcana scrutari. Verum sisto calamum, importune interpellatus. Vale, Vir Eruditissime, & me tuæ gratiæ favore prosequi ne desinas.

Romæ 12. Febr. 1675.

Servus humillimus & devotissimus

ATHANASIUS KIRCHERUS.

J'ai l'original de cette Lettre entre les mains. Monsieur *Humbert* Ministre à Dessau m'a fait ce present.

L E T T R E

De M. JEAN DAILLE

Ministre de Charenton

A M. F E R I

Ministre du St. Evangile à Metz.

MONSIEUR ET TRESHONORE' FRERE,

IL est mal aisé que vous n'avez ouï parler des fantaisies du Sieur de la *Milletiere* & de son second livre (a). Notre Compagnie a fait imprimer un *Traité* que j'ai composé par l'avis de Messrs. mes Collegues. Je vous l'envoie pour gage de ma fidelité, & du respect que je vous porte. Vous suppliant de le daigner lire, & me faire l'honneur de m'en écrire votre avis, principalement sur la seconde partie, que Messieurs nos Freres s'imaginent pouvoir servir à l'accommode-

(a) *Nonus est Theophilus Brachet de Milletiere, cujus habetur. Le moyen de la paix chrétienne en la Reunion des Catholiques & des Evangeliques. Paris 1637. 80. Item La victoire de la Verité pour la paix de l'Eglise pour convier le Roi de la Grande Bretagne d'embrasser la Foi Catholique. Paris 1651. 8. Confutarent Milleterium J. Dalleng & Blondellus. PFAFFII Hist. Litt. Theol. p. 163. Tom. 2. Tubinge. 1726.*

modement de nos differens , dont l'éclat fera fans doute allé jusques à vous. Je le desirerois bien fort , & le tiendrois à bonheur. Au moins puis-je dire avec vérité , que ç'a été mon but. Je supplie le Seigneur qui m'en est temoin , d'y benir mon petit travail ; mais sur tout , Monsieur , de reveiller ceux , à qui il a donné tant de graces si excellentes comme vous , & plusieurs autres siens Serviteurs , à ce qu'ils contribuent ce qui leur est possible pour éteindre ce feu qui nous va perdre , si on ne l'arrête. Messieurs *Du Moulin* & *Rivet* son Beaufrere jettent l'Affaire dans les extrémités ; estendans les paroles de ceux qu'ils accusent , à des consequences , qu'ils leur imputent bien qu'ils les desavouent ; & multiplient par ce moyen les disputes , & les prétendues heresies à l'infini. Le premier même mêle feu Monsieur *Cameron* dans cette querelle , accouplant ce qu'il nomme le *Cameronisme* avec le *Papisme* , & l'*Arminianisme* ; par un nouvel exemple , qui donne un extrême scandale à nos peuples , & de grandes prises à nos adversaires. Il a freschement escrit un *Traité* contre M^{rs}.
 (a) *Am...* & *Testard* , non content du premier

G

mier

(a) *Amryrant.*

mier qu'il avoit dicté à ses Disciples contre les mêmes sous les noms de *Tbaumassin*, & *Capiton* ; & a mis à la tête de ce dernier ouvrage une Lettre à nos Synodes, où il représente la doctrine de ces deux Serviteurs de Dieu fort odieusement, & conclut à composer un nouveau Formulaire, qu'il veut que l'on fasse jurer à tous les Pasteurs. Cependant je vois force personnes de merite, & de grande autorité qui ne goutent pas ce procedé, & à considerer l'air du Bureau, il y aura de grandes & ruineuses contestations, avant qu'il obtienne ce qu'il desire, si tant est au moins qu'il le puisse jamais obtenir. Ce qu'à Dieu ne plaise. Si tous ceux qui sont de ses amis lui disoient fermement ce qu'ils en pensent, peut-être y procederoit-il avec plus de moderation. Je vous baise très-humblement les mains, & supplie le Seigneur qu'il vous conserve longuement à son Eglise en prosperité & santé, étant à jamais,

MONSIEUR ET TRES HONORE FRERE.

De Paris le 6.....

de l'an 1637. *Votre très-humble & très-obeissant Serviteur,*

DAILLE.

Voici

Voici une Lettre que Monsieur de LEIB-
NITZ écrivit à Messieurs de l'Academie
Royale des Sciences de Paris. Dattée
de Hannover le 26. Fev. 1700.

MESSIEURS,

AYant appris plus particulièrement de-
puis peu que votre Illustre Acade-
mie me fait l'honneur de me compter pour
un de ses Membres , je n'ai point voulu
differer davantage de vous en remercier
très-humblement, & de marquer la joye
que j'ai d'ailleurs de voir que mes foibles
essais n'ont pas deplu à de si grands
Hommes , & à des Juges si exacts. J'es-
pere même que cela me produira l'avan-
tage de pouvoir jouir quelquefois avant
le public des nouvelles lumieres que vous
decouvrez tous les jours dans les Sciences,
& que vos avis, & votre concours pour-
ront m'aider, & me redresser, lorsqu'il
s'agira de perfectioner, & d'executer quel-
ques pensées, que j'ai encore, & qui me
paroissent de quelque usage.

Cependant ne voulant pas vous écrire
une simple Lettre de compliment, j'ai
jugé convenable de me servir de l'occa-

sion pour recourir à votre jugement, Messieurs, sur une matiere où le public s'interesse, qui nous exerce maintenant en Allemagne, sur laquelle ceux qui y prennent part me font l'honneur de me consulter, & où vous êtes des Juges très-competens. Voici ce que c'est.

Les Etats Protestants de l'Empire reconnoissant que l'année Julienne, qui avoit été en usage autrefois dans toute l'Eglise, & qu'ils ont gardée jusques ici, s'éloignoit trop du Ciel; ont resolu depuis peu de la corriger avant la fin du Siecle, & de se regler à l'avenir sur la verité Astronomique. Et pour executer cette resolution, ils ont voulu que le Mois de Fevrier de cette année ne soit que de 18 jours, qu'on comptera le premier de Mars avec le Calendrier Gregorien, & qu'on continuera durant tout le Siecle suivant de s'accorder avec lui à l'égard du stile des dattes, & à l'égard des Fêtes immobiliés. Et quant aux Fetes mobiles qui dependent de la Fête de Paques, leur intention est, qu'on détermine selon l'Astronomie l'Equinoxe du Printems, & la premiere pleine Lune d'après, afin qu'ensuite le Dimanche prochain soit le jour de Paques. Ce qui leur donnera moyen
de

de lever bien des inconveniens causez par la difference des Calendriers , & de s'accorder ordinairement avec le Gregorien. Or comme autrefois l'Eglise pour executer les Canons du Concile de Nicée, & pour avoir le veritable tems Pascal recourut aux Mathematiciens d'Alexandrie; il sera convenable encore presentement de suivre les Avis des Astronomes excellens. Et puisque les Lettres Patentes du Roi viennent d'établir pour toujours l'Academie Royale des Sciences, par une Fondation magnifique qui n'avoit point d'exemple encore dans la Chrétienté : il paroît que Sa Majesté a donné en cela encore à l'Eglise un secours qui vient tout à propos , & dont il eut été à souhaiter qu'on se fût avisé plutôt, en établissant des Mathematiciens habiles pour gardiens de ces Canons, au lieu de se fier à des Cycles, & semblables moyens populaires qui dans la suite des tems se sont tant écartez de la vérité. Ce qui auroit encore servi comme dans la Chine, à faire fleurir les Mathematiques par autorité publique.

Ainsi pour profiter d'une si favorable conjoncture, je prends la liberté, Messieurs, de vous supplier de vouloir bien

faire penser à cette matiere, & me faire apprendre votre jugement là-dessus. Il y en a eu parmi nous qui ont proposé de nouveaux Cycles; il y en a aussi qui ont fait reflexion sur ce que *François Viète* Maître des Requêtes, & un des plus grands Mathematiciens de son tems, & *François Levera* Romain avoient remarqué touchant le Calendrier Gregorien. Il y a aussi une personne versée dans l'Astronomie qui entreprend de calculer des Ephemerides & dont je prends la liberté de joindre ici le projet. Ceux qu'on employe presentement à notre Calendrier corrigé ont dessein jusqu'à meilleur ordre, de suivre les Tables Rudolphines, cependant ces Tables ne sont pas assez justes à l'égard de l'équinoxe, & ont encore ailleurs besoin de correction; ainsi vos avis là-dessus seront de grand poids, tant à l'égard des Cycles, Ephemerides, & Tables, que principalement à l'égard de la détermination des Equinoxes, & des pleines Lunes.

Si je puis contribuer en quelque chose dans ce pais-ci ou ailleurs, à ce qui sera à votre but, je le ferai de tout mon cœur suivant vos ordres, d'autant plus que ce sera servir le public en même tems. Je
serai

RECUEIL DE LITTERATURE, &c. 151
ferai même en toute autre chose avec
tout le zèle possible.

Messieurs,

V. S. Très-humble.

LEIBNITZ.

*PS. (Ce PS. à été omis dans la Lettre en-
voyée à Messieurs de l'Academie).*

Puisqu'on est sur la reforme des Almanacs, j'ai proposé chez nous, qu'on en fit exprès à l'avenir d'une certaine es-
pece, où l'on marquât de jour en jour, quel
a été l'état de l'air, & de la saison de
l'année précédente, avec les mouvemens
du Barometre, Hygrometre, & Ther-
mometre, & des vents regnants. Ce fe-
roit rapporter veritablement le passé, au
lieu de predire vainement le futur, & ser-
viroit non seulement à détruire peu à peu
les vanitez judiciaires, mais encore à a-
masser en peu de tems un Thresor d'ob-
servations importantes, sur tout si l'on y
joignoit une espece de recapitulation de
l'état Physique de l'année precedente, à
l'égard des saisons, plantes, animaux, &

principalement de la maniere Epidemique des Maladies. Et il seroit bon que chaque Nation eût de tels Almanachs, dont la comparaifon seroit encore de consequence. Mais une entreprise si utile, Messieurs, ne pourroit être mieux executée que suivant vos directions.

§ VOICI un morceau d'une Lettre de M. Leibnitz qui tend à expliquer les raisons des Phenomenes du Barometre.

- - - - -
 - - - - -
 - - - - - Pour ce qui regarde ma
 pensée sur les raisons des Phenomenes du
 Barometre, dont j'avois parlé à Monsieur
 l'Abbé *Bignon*, je crois bien que la dif-
 ference de la Pesanteur de la colonne d'air
 selon que les particules d'eau y descendent,
 ou y sont soutenuës n'est pas l'unique cau-
 se de tous ces Phenomenes, mais il me
 semble qu'elle ne peut manquer d'y con-
 tribuer; puisqu'en effet, on ne peut
 point nier, que la colonne en doit de-
 venir moins ou plus pesante, mais il y
 faut sur tout joindre l'effet des vents,
 lesquels emportent souvent une partie de
 la colonne de l'air, en amenant l'air ou
 le rarefiant, quand deux vents sont con-
 ver-

vergens, ou divergens. L'air sera encore soutenu par le vent violent, & particulièrement par un vent qui va s'éloigner de la terre, & tend en quelque façon de bas en haut. Ce qui contribuë à rarefier l'air; comme il sera pressé vers la terre, & même comprimé par un vent qui tend de haut en bas. Enfin certains vents amènent avec eux de l'humidité, contribuent par là au grossissement des gouttes, ce qui les rend capables de tomber. Et les vents qui rarefient l'air contribuent encore par une autre raison à rendre la colonne plus legere, c'est que l'air plus rare soutient moins les gouttes d'eau qui y nagent. Temoin la machine du vuide où l'air rarefié laisse tomber de l'eau, tellement que par ce moyen l'on peut tirer de l'eau de l'air, en renouvelant continuellement l'air rarefié dans cette machine. Le concours de tant de causes ne permet point que l'effet du Barometre puisse être tout-à-fait regulier; & Monsieur de la Hire a eu raison de dire dans vôtre Affsemblée que le Mercure du Barometre ne descend pas toujours en tems de pluye; & ne remonte pas toujours en beau tems. Mais je doute qu'on y puisse ajouter, comme il semble que M^r. Ma-

valdi a fait , que le contraire arrive aussi souvent, que ce qui passe pour l'ordinaire, car cela feroit cesser tout l'Usage du Barometre à cet égard, qu'on reconnoît pourtant de plus en plus. L'Usage du Barometre paroît davantage dans les changemens durables que dans ceux qui ne sont que passagers, & que pour mieux juger sur le Barometre, il faut y ajouter l'observation des vents.

§ M. LEIBNITZ a eu un bâtard dans sa jeunesse, dont il se servoit pour le servir, il avoit beaucoup de confiance en lui. Monsieur *Kirch* qui l'a souvent vu a observé qu'il lui ressembloit. Il s'appelloit *Guillaume Dinniger*.

Voici une Lettre du Savant M. BO-
CHART adressée à M. E. de Span-
heim lorsqu'il étudioit à Leyde.

S P A N H E M I O

Magni Patris filio non degeneri.

S. P. D.

B O C H A R T U S.

ADhuc sum in ære tuo (Doctissime
Juvenis) post acceptam per Mori-
num nostrum amantissimam illam Episto-
lam, cum litterario munere, Thesis,
Versibus, Orationibus a te doctrinâ, &
arte non vulgari elucubratis. Quorum
lectione nemo est qui non facile credi-
derit me raptum esse in tui amorem, a-
deoque & admirationem. Cum id
ætatis ea præstes quæ pauci senes post
egregiè navatam in his studiis operam. En
quid cura potest tenerisque assuescere ab an-
nis, & habere domi quem sequaris, & ex
quo virtutem addiscas verumque laborem.
Perge quo gradu occcepisti, mox ad ma-
jora deventurus, & seculi nostri heroi-
bus prærepturus palmam doctrinâ, &

156 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.
 facundiâ. Quæ præstantissima dona in
 usum Ecclesiæ conferas, & ornamentum
 Templi. Tuæ Theses Hebrææ Linguæ an-
 tiquitatem invictis rationibus adstruunt;
 sed nescio an & Scripturæ: Cum charac-
 teres Samaritanos, quidquid contra ob-
 tendas, defendat Nummorum qui e terrâ
 eruuntur in dies numerus junctæque um-
 bone Phalanges. Præterea quamvis Græca
 scriptura in multis a Samaritana prorsus
 desciverit; tamen quædam servat adhuc
 veteris formæ vestigia, unde non obscure
 colligas illam ex hâc esse ortam. Itaque
 quo tempore Tyro excessit Cadmus Græ-
 cæ Scripturæ primus Auctor, Samarita-
 ni characteres jam erant in usu inter Phœ-
 nicos. Omnino igitur aut Samaritana
 Scriptura sola aut utraque olim obtinuit,
 una fortasse in sacro, altera in civili usu;
 Quomodo apud Babylonios, Ægyptios,
 & Æthiopes sacros characteres a profanis
 diversos fuisse constat; fortasse etiam a-
 pud Syros. Nam in Sanchoniatone ni
 fallor τὰ ἀμυσνάων γράμματα sunt
 אֵתִיּוֹת־הַחַטְנִים litteræ Templorum. Sed
 hæc obiter. Plurimum vale. Dabam Cado-
 mi. 17. Cal. Decemb. an. Christ. 1648.

§ VOICI une piece d' *Athanasie Kir-*
cher,

cher écrite de sa propre main, que j'ai trouvée dans de vieux papiers de feu M. Ezech. Spanheim.

Expositio THELESMATIS GNOSTICORUM Magico-Cabalistica.

Vocatur hoc *Thelesma* a Gnosticis primitivi seculi post Christum Hæreticis. *Thelesma* vero idem est ac *Amuletum*, seu *Phylacterium*, quod secum portabant vel Domi contra malignas potestates abditis locis conservabant. Notum est plerosque Principes illorum Scholæ, qui nomine tenus Christiani olim in Magistri Diaboli verba jurarunt Ægyptios fuisse, atque hosce Gnosticos totius impietatis sectatores imitatos abominandas superstitiones Ægyptiorum, & execranda sacrificia Diabolo Mystagogo ab inferis revocasse. Quorum quidem Sacrificia Magicas artes aliaque execranda scelera vide apud *Epiphanium*, *Irenæum*, *Philastrium*, *Augustinum*, *Tertullianum*, *Theodoretum*. Inter Gnosticos verò *Marcus* ille Ægyptius Magus, *Basilides* Magister luxuriæ, & cœnosi dogmatis assertor

Carpocrates, Valentinus quoque & *Cerinthus*. Gnostici dicti fuerunt ob excellentiam Scientiæ, quam se possidere jactabant: dicti quoque *Βορβορίαι*, quasi cœnosi, ob nimiam utique illam quam in sacris exercebant fœditatem, turpitudinemque horrendam & execrandam. Atque hi novæ magicæ characteristicæ, quâ omnia se posse gloriabantur, fuerunt inventores: siquidem certis lapidibus pretiosis, quos *Camæa* vocant sub certo ascendente, sive signo, sive planeta, aut stella fixa figuras certas incidebant, quas juxta leges ac ceremonias veterum Ægyptiorum consecrabant, quasque ex nescio quo influxu mirificas vires obtinere sibi persuadebant, & ne quidquam superstitionis deesse videretur, iis adjungebant horrenda quædam & barbara nomina, quibus Dæmones propitios & averruncos innuebant, & tacite invocabant, & ut majori mysterio adornata splenderent, nomina in suos numeros *κατὰ τὴν ἰσοψηφίαν* resolventes, ad Solem, Lunam, cæterosque Planetas Deorumque attributa alludebant. Quorum & *Stus*. Hieronymus meminit in S. Lib. Amos. [*Basilides*, inquit, omnipotentem Deum portentoso nomine appellat, *Αβραξας*, & cun-

eundem secundum Græcas litteras & annui cursus numerum dicit in Circulo Solis contineri, quem Ethnici sub eodem aliarum litterarum (a) vocant mythram] De prodigiosis vero hujusmodi Gnosticorum nominibus vide pluribus actum apud *Irenæum*, *Nicephorum*, *Hesychium*, aliosque. Atque hisce non absimilibus nominibus constat præsens hoc Thelisma, five Magicum Amuletum, quod sub certo ascendentis stellæ themate constitutum, in medio incisam habet formam humanam gravitate nec non Majestate vultus spectabilem: quo innuebant eum quem in omnibus suis passim ΙΑΩ vocant five Jovem. Est autem ΙΑΩ vox ex Hebræo יהוה Jehova nomine tetragrammato corruptum, quod uti in magnâ veneratione nullo non tempore apud Hebræos & Cabalistas eorumque sectatores habitum fuit,

ita

(a)	A	I	M	40
	B	2	E	5
	P	100	I	10
	A	I	θ	9
	Z	60	P	100
	A	I	A	I
	Σ	200	Σ	200
	365		365	

ita quoque Gnosticis in nullis non The-
 lismatis conspicuum est, ut & in præsen-
 ti Camæa apparet post nomen ΟΥΑCΠΙ-
 ΤΙΑ ΙΑΩ. Huic ΙΑΩ circumscribunt tria
 nomina barbara, quos Gnostici *Aonas*
 vocant, sive Genios aut asseclas Jovis su-
 premi Numinis, quorum prior dicitur
 ΟΥΑCΠΙΤΙΑ ΙΑΩ. alter ΗCΙΒΗΡΩΝ, ter-
 tius ΚΑΡΚΗΔΩΝ. Hæc nomina in nu-
 meros resoluta dant summam alicui al-
 teri attributo divino in numeros reso-
 luto correspondentem. Sed ut veritas
 expositionis nostræ patefiat sequentem
 nominum in numeros resolutionem ap-
 ponendam duximus.

Ισοψηφία sive calculatio nominum barbarorum Jovis figuræ circum positurum.

Ο'	70		Ζ	7		Ι	10	
Υ	50		Ε	5		Ψ	700	
ϸ	200		Τ	400		Ι	10	
Α	1		Σ	200		Λ	30	
Σ	200	res-	Κ	20		Ο	70	
Π	90	pon-	Α	1		Ρ	100	
Ι	10	det	Τ	300		Ι	10	
Τ	300					Β	2	
Ι	10							
Α	1							
<hr/>			<hr/>			<hr/>		
932			932			932		

162 RECUEIL DE LITTERATURE, &c.

H	8	res- pon- det.	T	400
Σ	200		Λ	30
I	10		I	10
B	2		T	300
H	8		P	100
P	100		O	20
O	20		T	300
T	300		H	8
H	8		C	200
C	200			
<hr/>			<hr/>	
1178			1178	

RECUEIL DE LITTERATURE, &c. 163

K	20	res- pon- det	O	70
A	1		Σ	200
P	100		Ω	800
X	600		T	300
H	8		H	10
Δ	4		P	100
Ω	800		B	2
N	50		P	100
<hr style="width: 100px; margin: 0 auto;"/>			<hr style="width: 100px; margin: 0 auto;"/>	
1582			1582	

Hæc sunt tria barbara Dæmonum verius quam Dei nomina in numeros suos resoluta, qui numerus semper ad aliquid alludit in sacrâ Scriptura contentum, quorum prius est ουσασπιλια ΙΔΩ, secundum ησιβηρων, tertium καρκήδων. ουσασπιλια nomen fictum in numeros resolutum dat 932. cui respondet vox ζευκατ & ιψιλυβ, hoc enim in numeros resolutum dat
pa-

pariter 932. uti in pag. 161. patet. Prius significat Jovem universali Dominio potentem. 2^{dum}. excelsum Regem, quem quia occulta numerorum dispositione attrahi posse sibi imaginabantur, ita quoque portantes hujusmodi thelisma magna apud Principes gratia se posituros per eum quem tacitâ superstitione invocabant, credebant secundi Genii barbarum nomen est ησιβηρων quod in numeros resolutum dat 1178 cui respondet υλιτροτης id est υψιλὸς λιτρώτης celsus redemptor, eundem numerum continens. Tertii genii nomen est κερκηδων quod in numeros resolutum dat summam 1582 cui respondet σωτηρ. B. P. id est salvator Rex fortis. Βασιλεὺς Ρωμαίος. Post nomen ουσπιτίας sequitur nomen Ιαω, quod uti dixi significat Jovem per figuram lapidi incisam indigitatum.

Nihil igitur aliud hæc *Camæa* significat, nisi quod illam portantes magnam apud Principes gratiam invenire putabant, & nihil ipsis quidquid tandem a quocunque Principe petierint denegatum iri confidebant. Idque virtute potentium nominum eorum Geniorum, quos numerorum abdita vi attrahi posse ad id quod petebant obtinendum Diaboli fraudibus

dibus illusi superstitiosius sibi persuadebant. Unde nemini Christiano Catholico hujusmodi sine magno animæ periculo uti licitum est. Atque hæc sunt quæ de hâc Camæa Gnosticorum paucis indicanda duxi. Putabant quoque litteras ad Reges & Principes hoc sigillo signatas ad Oratoris voluntatem flecti posse : infabricii quoque alicubi abscondebant ad felicitatem domui comparandam. Lector hujusmodi farine videat in Oedipo meo Ægyptiaco Tom. 2. Syntag. XI. de Magia Ægyptiorum, ubi hujusmodi superstitiones quam uberime discussas tanquam machinamenta Sathanæ confutavimus.

V E R S

*Envoyez à M^{lle}. N.... dans le stile
de Marot.*

T Enir parole est chose bien séante
Ce que savez bien mieux que moi ;
Voir pouvez donc, belle Amaranthe,
Par cet envoi.
Que suis de foi.
Faire je veux petite pourtraicture

De

166 RECUEIL DE LITTÉRATURE, &c.

De mon jardin,
Qui fait l'objet de ma culture
Soir & matin :
Jardin petit : mais portant moulte chose
Dans son réduit.
Tels font œillets, locarauts, lis, & rose
Dont le seul voir fait mon déduit :
Déduit des yeux, déduit de bouche ;
Car ai bouté dans son circuit
Perfil, porreaux, salade en couche
Et maint bon fruit.
Mais n'est pas tout ; car sert à autre chose.
Or devinez :
Quoi ne pouvez ?
En voici donc la glose :
N'ignorez pas que dans chaque cervelle
Mâle ou femelle
Sont certains rats,
Que dissiper demande plus que chats :
Non rats d'amour ; car c'est chose piteuse ;
Mais rats d'esprit,
Chose un peu moins honteuse
Pour Erudit.
Par fois je suis à l'heure matinale
Au pourmener très-grandement enclin
Lors mon esprit incontinent s'étale
De Jupiter le Manoir Olympien.
Par fois je suis dans Anneau de Saturne ;
Que tout à coup je devale en Enfer :

Puis

RECUEIL DE LITTERATURE, &c. 167

Puis m'élevant vers Jupiter
Je faute dans la Lune;
Non cependant y fait grand demourance.
Il ne doit pas y faire long sejour;
Car fol amour
Y fait sa residence.
Mon pourmener est chose irreguliere ;
Car ne le puis qu'en jour serain,
Etant chagrin
Dès que le Ciel montre morne visiere.
Connoissez bien qu'est certain Instrument
Que Philosophes appellent Barometre,
Instrument bon pour connoitre le tems
Avant son naitre :
Or sympatise avec lui mon esprit
Quand il agit.
Voudrois encor moultos choses vous dire,
Ne pouvant mettre à si beau sujet fin ;
Mais ne le puis sans m'exposer à l'ire
D'Apellon le Blondin.

F I N.

TABLE

T A B L E

D E S

M A T I E R E S.

A.

- A** C I D A L I U S (Valens) Auteur du Livre *De Mulieribus quod Homines non sint.* 21
- Age* d'un Auteur, si c'est un prejuge favorable à son Livre. 11
- Almanachs*, ce que M. Leibnitz fouhaitoit qu'on y observât. 151
- Amerbachius* (Boniface) favant homme dont Erasme faisoit grand cas. 31
- Amiot*, sa Traduction des Hommes Illustres de Plutarque preferée par quelques-uns à celle de M. Dacier pour l'exactitude. 19
- Amphitheatrum Honoris*, qui est l'Auteur de ce Livre. 110 Cité III. Les Jesuites l'ont osé attribuer aux Reformez. 140
- Amyraut.* 145
- Animaux*, secret pour les embaumer. 22
- Année Julienne*, les Etats Protestans de l'Empire ont resolu de la corriger. 148
- Anti-Coton*, Extrait de cet Ouvrage contre les Jesuites. 108 Probleme qu'il propose aux speculatifs des affaires d'Etat. 115 A qui on a attribué ce Livre. 118 Liste des Auteurs qui l'ont refuté. 121 & suiv.
- Arnauld* (Ant.) Avocat au Parlement de Paris, son Plaidoyer pour l'Université de Pa-

TABLE DES MATIERES.

Paris contre les Jéfuites. 82 & <i>fuiv.</i> Apo-	84
strophe qu'il y fait au Roi.	
<i>Aubigni</i> (le P.) plaifante excuse dont il fe	
fert pour ne pas reveler ce que Ravailiac	
lui avoit dit à Confefse.	114

B.

B AILLET (Adrien) cité. 2. ^o 12. 118.	
122. 123. 124. Sa Vie de Descartes	
remplie de minuties ou de chofes étrange-	
res à fon fujet. 17. Il affecte trop de louer	
les François dans fes <i>Jugemens des Savans.</i>	
23. fes Vies des Saints.	140
<i>Balthasar</i> , Profefseur en Theologie à Gryps-	
walde, Lettre au fujet du Livre <i>De Tribus</i>	
<i>Impofitoribus.</i>	33
<i>Barbe</i> , ne fait pas le Philofophe, Vers Grecs	
& François fur ce fujet.	22
<i>Barometre</i> , Lettre de M. Leibnitz fur ce fu-	
jet.	152
<i>Battes</i> , il attribuoit l'Anti-Coton à P. Du	
Moulin.	119
<i>Bayfius</i> (Lazare) fon Livre <i>de re navali.</i> 28	
<i>de re Vestiaria.</i> 29. <i>De Vasculis.</i> <i>ibid.</i>	
<i>Bayle</i> (Pierre) fa Critique generale de l'His-	
toire du Calvinisme fort estimée quoique	
composée dans 15 jours. 10 Cité. 3. 11. 74.	
121. <i>not.</i> 124. <i>not.</i>	
<i>Beauchasteau</i> , jeune Poëte.	13
<i>Becher</i> (Joachim) pourquoi M. Leibnitz ne	
l'aimoit pas.	45
<i>Becker</i> , fon Monde enchanté.	11
<i>Beger</i> , fon <i>Thesaurus Brandenburgicus.</i> 63	
<i>Bebote</i> (Adrien) Archidiacre de Rouen, fa	
H	Ré-

T A B L E

Réponse à l'Anti-Coton.	122
<i>Bergerac</i> (Cyrano de) Auteur du Sermon du Curé de Colignac.	44
<i>Beroalde</i> , Auteur du Livre intitulé <i>le Moyen de parvenir.</i>	7
<i>Beverland</i> (Hadrien) son Livre intitulé <i>Pec- catum originale.</i>	137
<i>Beze</i> (Theodore de) les meilleures Editions de ses <i>Juvenilia.</i> 27 Pieces de lui inserées dans les <i>Delitie Gallorum Poëtarum</i> sous le nom de <i>Adeodatus Ezeb.</i>	27
<i>Bochart</i> (Sam.) Lettre à M. Ezech. de Span- heim lorsqu'il étudioit à Leyde.	155
<i>Bodin</i> , il avoit été Carme & étoit sorti du Couvent à cause de son libertinage. 32. Li- vre dangereux qu'il a composé & qui est en manuscrit dans la Bibliotheque du Roi de Prusse. <i>ibid.</i> Il étoit Juif. <i>ibid.</i>	32.
<i>Boileau Despreaux</i> , cité 9. 12. bien repris par un Suisse. 14. Avis qu'il donne aux Au- teurs.	16
<i>Boissonnet</i> , Ministre & Professeur en Théo- logie à Geneve.	19
<i>Bonaldus</i> (Franç.) son Livre contre l'Anti- Coton.	123
<i>Boubours</i> (le P.) critiqué par Cramer.	14
<i>Bredenburg</i> , qui a refuté Spinoza est mort lui- même Spinosiste.	23
<i>Brown</i> , son Livre <i>Religio Medici</i> , loué par G. Patin.	33
<i>Buddens</i> , sa Dissertation <i>De Criteriis boni Li- bri.</i>	2, & suiv.

DES MATIERES.

C.

- CÆSARINUS FURSTENERIUS.** Voyez *Leibnitz*.
- Calendrier*, Remarques de M. Leibnitz sur ce sujet. 141 & suiv.
- Cameron*. 145
- Cardan*, sa pauvreté contribua beaucoup à la multitude de Livres qu'il publia. 15 son Livre de *Arcanis Æternitatis* est fort bon. 31
- Casanata*, Cardinal. 45
- Casaubon*. 3
- Chamier* (Daniel) ce qu'il a écrit de sa Conférence avec le P. Cotton. 99. étoit bien plus habile en Grec que ce Jésuite. 101
- Chapelain*, son Poème de la Pucelle. 9
- Chatel* (Jean) Ecolier des Jésuites, attente à la vie de Henri IV. 71. Ce qu'en dit Le Grain. 76. Arrêt du Parlement de Paris contre lui. 78. ses Parens. 79. Pyramide érigée à Paris pour apprendre son crime énorme à la Posterité. 95
- Chauvin*, Professeur en Philosophie à Berlin, cité. 7. 22
- Clement VIII.* Ce Pape est fort irrité de l'exil des Jésuites du Royaume de France. 81
- Clement* (Jaques) Assassin de Henri III. porté à ce crime par les Jésuites. 71. traité d'ornement de la France par Mariana. 45. Son Apologie trouvée parmi les papiers de Jean Guignard. 77
- Clerc* (Jean le) 5. 7. 136
- Coignet* (Pierre du) S'il est Auteur de l'Anti-Coton. 118

T A B L E

Colignac. Sermon du Curé de Colignac.	44
Contes de la Fontaine.	7
Cotton (Guichard) Pere du fameux Jesuite Confesseur du Roi Henri IV.	138
Cotton (le P.) Abregé de la Vie de ce Jesuite écrite par le P. d'Orleans. 97. sa Con- ference avec Chamier. 99. L'Anti-Cotton Satire contre lui & contre les Jesuites; 108 & <i>suiv.</i> Refutation de sa Lettre dé- claratoire dans laquelle il pretendoit se disculper d'avoir eu part à l'affassinat d'Henri IV. 115. Memoire contenant des questions qu'il vouloit faire à une fille qui passoit pour demoniaque. 112. Ce qu'il dit à Ravailac dans la prison. 114. Connivoit aux plaisirs du Roi.	116
Courbouzon , sa Réponse à l'Anti-Coton. 122 Replique qui lui fut faite sous le Titre de <i>Remerciement des Beurrieres de Paris au Sieur de Courbouzon.</i>	Ibid.
Cramer , sa Défense des Allemans contre le P. Bouhours, qui avoit mis en question si un Allemand pouvoit avoir de l'esprit. 14 Cramer étoit un Auteur Plagiaire. <i>Ibid.</i>	
Crellius (Samuel).	44
Cremonin , ses <i>Illustres de anima Contemplatio- nes</i> , Livre fort rare.	31
Crofe (de la) a traduit Clement d'Alexan- drie. 43 & travaillé sur Gregoire de Na- zianze. <i>ibid.</i> Lettres que lui a écrit M. Cupér. 47. 125. ses Dissertations en Fran- çois contre le P. Hardouin. 47. Disserta- tion sur un Priape conservé dans le Cabi- net du Roi de Prusse. 62. Il a fourni la Copie du Pithœana à M. Teissier. 66. cité.	

DES MATIERES.

21. 67 ses *Vindiciæ Veterum Scriptorum* contre le P. Hardouin. 125 confondu mal à propos par quelques-uns avec Cornand de la Crose. 136
- Cuper** (Gisb.) Lettre Latine de ce favant homme à M. de la Crose, sur deux Ouvrages de ce dernier, où le P. Hardouin est refuté. 47 & *suiv.* Autre Lettre sur le même sujet. 125 & *suiv.*
- Curez** de Paris. Voyez *Dollé.*

D.

- D**ACIER, sa Traduction des Vies des Hommes Illustres de Plutarque, quelques-uns prétendent que celle d'Amiot est plus exacte. 19 Remarque sur une des Notes de M. Dacier. 20
- Daille** (Jean) Ministre de Charenton, Lettre à M. Feri touchant la Milletiere. 144
- Dalechamp**, Medecin, ce qu'en dit Baillet. 11
- Descartes**, sa Vie par M. Baillet. 17 Voyez *Baillet. Cité.* 66
- Dinniger** (Guill.) Fils naturel de M. Leibnitz. 154
- Dollé**, Avocat au Parlement de Paris, son Plaidoyé contre les Jesuites pour les Curez de Paris. 82. 88
- Duret** (Claude) sa Reponse pour les Jesuites aux Plaidoyés d'Ant. Arnauld & de Dollé. 89

E.

EMBAUMER, secret pour embaumer les Animaux. 22

T A B L E

<i>Epistola obscurorum Virorum</i> , qui est l'Auteur de cet Ouvrage.	24. 25
<i>Erasme</i> , Catalogue de ses Ouvrages. 30 Ce qu'il a dit sur l'embarras que donne une femme à un homme d'étude.	31
<i>Etat de l'Homme dans le peché originel</i> . Livre tout tiré d'un Livre Latin de Beverland.	136. 137
<i>Eudemon - Jean</i> (André) Jesuite Grec, sa Reponse à l'Anti-Coton.	13

F.

F ÆNESTE. <i>Le Baron de Fæneſte</i> cité.	99. 101
<i>Femmes</i> , qui est l'Auteur du Livre <i>De Mulieribus quod homines non sint</i> . 21 si les Femmes sont un embarras pour un homme de Lettres.	31
<i>Feri</i> , Ministre à Metz. Voyez <i>Daillé</i> .	
<i>Fleche</i> (la) lieu natal de la Varenne, avantages qu'il procure à cette Ville. 102 Etablissement de son College des Jesuites.	<i>Ibid.</i>
<i>Folengius</i> (Theoph.) est le premier qui a fait usage de la Poësie Macaronique.	25
<i>Mortalitium Fidei</i> , particularitez touchant cet Ouvrage & son Auteur.	28
<i>Fouquet</i> , Procureur General.	68
<i>Fouquet</i> , (Guill.) Marquis de la Varenne. 68 Protecteur des Jesuites. 96. bienfaits du Roi qu'il leur procura.	102
<i>François</i> (S.) de Sales, sa Vie écrite certainement par un Jesuite.	140

DES MATIERES.

G.

- G** A R A S S E (le P. François) *sa Doctrine curieuse* mauvais Livre. 20. *ses Recherches des Recherches de Paquier*, Livre impertinent. 30 *sa Somme Theologique* réfutée par l'Abbé de S. Cyran, *ibid.* A qui il attribue l'Anti-Coton. 118. Satire contre le Cardinal de Richelieu. 139
- Gassendi.* 136
- Gerson* (Jean) soutient au Concile de Constance contre Jean Petit qu'il n'est pas permis à un Sujet d'attenter à la Vie de son Prince. 110
- Gillot*, la Lettre touchant le P. Cotton. 139
- Gnostiques*, Exposition de leur Talisman. 157.
& suiv.
- Gournay* (Mlle. de) Corrections écrites de sa propre main sur un Exemplaire des *Essais de Montagne*, qui est à la Bibliothèque de M. de Spanheim. 38
- Grain* (le) Passage de ses Decades de Henri IV. contre Mariana. 74. Ce qu'il dit de Châtel. 76 Reflexion sur le retour des Jesuites. 96
- Gratius* (Ortuinus) Auteur des *Lamentationes Obscurorum Virorum.* 28
- Gretzer*, Reponse de ce Jesuite à l'Anti-Coton. 122. Jugement du Card. Du Perron sur cet Auteur. *ibid.* not. Deux autres Ouvrages de Gretzer contre l'Anti-Coton. 124
- Gruter*, son Recueil intitulé *Delitiæ Gallorum Poëtarum.* 27. 29
- Guevara*, son *Horloge des Princes*, traduit en diverses Langues, est pourtant un mauvais Livre 6

T A B L E

Guignard (Jean) Jéfuite , on trouva l'Apo-
logie de Clement parmi fes papiers. 77. Il
fut pendu. 78

H.

HARDI (le P.) trait d'un de fes Ser-
mons. 113

Hardouin (le P.) Lettres de M. Cuper fur
fes Ouvrages. 47. & *fuiv.* 125 & *fuiv.*

Harlai (Achille de) Premier Prefident au
Parlement de Paris , s'oppofé inutilement
à l'Edit pour le Rétabliffement des Jéfui-
tes en France. 103. fes Représentations au
Roi fur ce fujet. 105

Helmont (Fr. Mercure d') Fils du célèbre
van Helmont. 46

Henri IV. Roi de France , Jean Chatel at-
tente à fa Vie. 76. Ce Prince bannit les
Jéfuites de fon Royaume. 78. Fait ériger
une Pyramide où étoit écrit l'Arrêt con-
tre Châtel & contre les Jéfuites. 95. Rap-
pelle fes derniers. 96 les comble de bien-
faits. 102 fon Edit pour leur rétabliffement.

103

Hire (de la). 153

Hobbes. 136

Horace cité. 12. 13

Hortence (l'Abbé) Vers à Myledi d'Har-
lington. 68

Humbert , Miniftre à Deffau. 143

I.

IMPOSTEURS, Lettre fur le Livre des
trois Impofteurs. 33. Manufcrit qui s'en
trouvoit

DES MATIERES.

trouvoit dans la Bibliotheque de Mayer.
ibid. Extrait de ce Livre. 34
Inchofer (Melchior) sa *Monarchia Solipsorum*
 32. Traduite en François, *ibid* & 70

J.

JESUITES, Memoires pour servir à l'Histoire des revolutions arrivées aux Jesuites du tems de Henri IV. 69 & *suiv.* Arrêt du Parlement de Paris contr'eux. 78. Passeport des Jesuites en vers 89. & *suiv.* Autre Passeport. 94. Pyramide érigée dans Paris où étoit écrit l'Arrêt du Parlement contr'eux. 95 demolie. *Ibid.* Edit pour leur rétablissement en France. 103. Lettres patentes qu'ils obtinrent pour pouvoir resider à Paris dans la Maison de S. Louis & College de Clermont. 105 & *suiv.* Obtiennent la permission de lire publiquement sur les Dogmes de Théologie. 107
Journalistes. 6
Jeunes gens, trop prodigues. 65
Jurien. 5

K.

KIRCHER (Athanase) Lettre Latine de ce Jesuite 141. Piece de cet Auteur trouvée dans les Papiers de M. de Spanheim. 157. & *suiv.*

T A B L E

L.

- L** ABBADIE avoit un merveilleux talent pour la prédication. 65
- Law*, Chanſon Bachique à l'occafion des Billets de Monnoye introduits par cet Ecoſſois en France. 24
- Leibnitz*, 43. pourquoi il ne pouvoit ſouffrir Joachim Becher. 45. Il a refusé la Charge de Bibliothecaire du Vatican. *ibid.* Ne ſe faiſoit point de peine de ſe louer lui-même. *ibid.* Lettre touchant Toland. 62. ſon Livre de *Jure Suprematus Principum Germania.* 137. Ce qu'il dit des Vies des Saints de Baillet. 140. ſa Lettre à Mrs. de l'Academie R. des Sciences de Paris, pour les remercier de ce qu'on l'avoit nommé Membre de cette Academie. 147. Lettre ſur le Barometre. 152. Il a eu un fils naturel. 154
- Leibnitziana.* 45
- Lenfant.* 3
- Levera* (François) Mathematicien Romain. 150
- Livre*, Diſſertation ſur les caracteres d'un bon Livre. 1. & ſuiv. Quel eſt le principal caractere d'un bon Livre. 18. S'il faut être marié ou non pour compoſer de bons Livres. 19
- Louanges & Critiques*, il faut obſerver la diſpoſition d'eſprit de ceux qui louent ou blâment avant que de ſe fier à leurs Jugemens. 5

DES MATIÈRES.

M.

M A I C H E L (D.) repris.	67
<i>Malebranche</i> (le P) Eloge de sa Recherche de la Verité. 4 Sa Morale, pauvre Ouvrage.	<i>ibid.</i>
<i>Maraldi.</i>	153
<i>Mariana</i> (le P.) son Histoire d'Espagne. 3. son Livre de <i>Rege & Regis Institutione.</i> 70. Passage de ce Livre où il fait l'Apologie de Jaques Clement. 71. Approuvé par le Roi d'Espagne Philippe III. & par la Faculté de Theologie, malgré les principes dangereux qu'il contient. 72. Aprobation du Roi. 73. Cet Ouvrage attira mille reproches aux Jesuites.	74
<i>Mayer</i> attribue l'Anti-Coton à P. Du Moulin.	119
<i>Ménage</i> , cité.	10
<i>Mezerai</i> , cité.	102
<i>Milletiere</i> (Theoph. Brachet de la) Voyez <i>Daillé.</i>	
<i>Monnoye</i> (de la) Lettre sur l'Auteur de l'Anti-Coton.	120
<i>Montagne.</i> Voyez <i>Gournay.</i> Cité.	44
<i>Montgommeri</i> (Louis de) son <i>Fleau d'Aristogiton</i> contre l'Anti-Coton.	121
<i>Morkhoff</i> , son <i>Polybistor</i> cité.	2. 10. 43
<i>Moulin</i> (P. Du) le Pere, Auteur du <i>Scaligerana.</i> 66. s'il est Auteur de l'Anti-Coton, raisons qui le font croire. 118 & <i>suiv.</i> cité.	145
<i>Mullerus</i> (Jo.)	37

T A B L E

N.

N ATION, si l'on doit s'informer de quelle Nation est un Auteur pour ju- ger de la bonté de son Livre.	14
Naudé (Gabriel) ses <i>Dialogues de Mascurat</i> , Livre curieux & rare. 21. Il attribue mal à propos les <i>Epistolæ obscurorum virorum</i> à Reuchlin. 25. Defauts de son stile <i>ibid.</i> Il a aussi attribué mal à propos à Reuch- lin les <i>Lamentationes obscurorum virorum.</i> 28. Ce qu'il disoit de Cremonin.	31
Newton.	44
Noris , Cardinal.	45

O.

O RLEANS, le massacre du Duc d'Or- leans que Jean Duc de Bourgogne fit faire est l'Epoque de la Doctrine sediti- euse des Jesuites sur les parricides des Sou- verains.	109
Orleans (le P. d') sa Vie du P. Cotton. 97. Remarques sur cet Ouvrage. 137. comment il parle du P. Garasse. 139. Il accuse mal à propos les Huguenots d'avoir voulu tuer le P. Cotton.	<i>ibid.</i>
Ofsat (le Cardinal d') cité.	81. 97
Owen (Thomas) son Livre contre l'Anti- Cotton.	123

P.

P ASCAL, bon Auteur dès sa jeunesse. 12	
Patin (Gui).	33
	Pe-

DES MATIERES.

- Periere* (Perdoux de la) 120
- Perpezat* (Jean) Jesuite, sa Reponse à l'Anti-Coton. 123
- Perron* (le Cardinal du) Jugement qu'il porte de l'Anti-Coton. 108. *not.*
- Perroniana*, cité. 97. 108. *not.* 122. *not.*
- Petit* (Jean) soutient qu'il est permis de tuer un Tyran. 109. réfuté par Gerson. 110
- Phenomene*, avant que d'expliquer un Phenomene, il faut examiner si le fait est certain. 66
- Philosophes*, ce qu'en dit un Philosophe Italien. 16
- Pin* (Ellies du) savant homme & Abbé fort coquet. 66
- Plaix* (Cesar de) Sieur de l'Ormoye, Auteur de l'Anti-Coton, selon M. de la Monnoye. 120. son penchant à la satire. 121. Requête présentée au Parlement contre lui par Antoine & Isaac Arnauld. *ibid.*
- Plaix* (Scipion du) cité. 103. 104. 105.
- Pline*, son Histoire naturelle appelée la Bibliotheque des pauvres. 18
- Plutarque*, Traductions de ses Vies des Hommes Illustres. 19. Ce qu'il raporte dans son Livre de *Oraculorum defectu*, touchant le Grand Pan. 25
- Poëte*, il faut être jeune pour être bon Poëte. 12
- Polonus* (Martin) peu estimé de M. de Leibnitz. 43
- Pompée*, il n'est pas vrai qu'il eût la moderation de ne toucher à aucune chose sainte, à Jerusalem, comme M. Dacier le prétend. 20
- Pom-*

T A B L E

<i>Pomponius</i> , la Vie de Pomponius, Satire piquante contre le feu Regent de France.	25
<i>Pope-Blount</i> , cité.	2
<i>Posthume</i> , ce qu'il faut observer touchant un Ouvrage Posthume.	13
<i>Prêcher</i> . On prêche trop souvent.	65
<i>Prédicateur</i> , doit avoir de l'invention pour se faire gouter, vers sur ce sujet.	20
<i>Priape</i> . Dissertation de M. de la Crose sur un Priape qui est dans le Cabinet du Roi de Prusse.	62
<i>Putherbeus</i> (Gabr.) son Ouvrage <i>de tollendis & expurgandis malis libris</i> .	2

Q.

Q UINZE JOYES DU MARIAGE, Livre qui porte ce titre.	8
---	---

R.

R ABNER.	46
<i>Rapin Thoyras</i> .	3
<i>Rareté</i> , si la rareté d'un Livre est une preuve de sa bonté.	8
<i>Ravaillac</i> , Assassin du Roi Henri IV.	108.
<i>Raynauld</i> (le P. Theophile) Jesuite, son Livre sur les bons & mauvais Livres. 2. Ce que Morhoff en a dit.	114 <i>ibid.</i>
<i>Reputation</i> , si la Reputation d'un habile homme est un garant sûr de la bonté de son Ouvrage.	3
<i>Reuchlin</i> (Jean) pourquoi il fit les <i>Epistole obscu-</i>	

DES MATIERES.

<i>obscurorum virorum</i> , selon Naudé. 24. Il n'est pas l'Auteur de ce Livre.	25
<i>Ribadeneira</i> (le P.) comment il parle du paricide Jaques Clement.	110
<i>Richeome</i> (le P.) Plainte Apologetique contre l'Anti-Coton. 115. à qui il attribue l'Anti-Coton. 118. sa Réponse à cet Ouvrage.	124
<i>Rigaut</i> .	31
<i>Riffenius</i> (Leonard) sa Refutation du Livre de Beverland sur le péché originel.	137
<i>Rivet</i> .	145

S.

S AINT-CYRAN (Jean Hauranne, Abbé de) son Livre contre la Somme Theologique du P. Garasse.	30
<i>Saumaise</i> , loué. 3. defendu par Menage contre Baillet. 10. son Livre de <i>Annis climactericis</i> est peu de chose.	137
<i>Scala</i> (de la) Lettres à M. de la Scala citées.	138. 139
<i>Scaliger</i> . 32. 66. Les Scaligers louez. 3. Dispute de Scaliger le Pere avec Erasme au sujet du <i>Dialogus Ciceronianus</i> de ce dernier.	28
<i>Scaligerana</i> , 66. 67. bon mot de ce Livre à l'occasion du rétablissement des Jesuites. 103. not. passage touchant le P. Cotton.	112. not
<i>Schudt</i> (J. Jac.) son Livre de la pluralité des Mondes.	33
<i>Scribanius</i> (Car.) Auteur de l' <i>Amphitheatrum Honoris</i> .	110
	Ser-

T A B L E

<i>Servet</i> (Michel) Bible qu'il a fait imprimer avec des Notes. 30. son Edition de Ptolomé.	42
<i>Servin</i> (Louis) s'oppose à l'Edit pour le rétablissement des Jesuites. 103. Deux de ses Ouvrages.	<i>ibid.</i>
<i>Sorbiere</i> . Jugement sur cet Auteur.	235
<i>Spanheim</i> (Ezech. de) Voyez <i>Bochart Kircher</i> .	
<i>Sperlette</i> , sa Philosophie est toute pillée.	67
<i>Spina</i> (Alph. de) Auteur du <i>Fortalitium Fidei cum ratione</i> .	22
<i>Stochius</i> , son Livre de <i>Concordia fidei cum Ratione</i> . 22. Livres dont il faisoit cas.	23
<i>Struve</i> , son <i>Introductio in notitiam rei Litterariae</i> .	2

T.

T <i>Eiffier</i> .	7. 66
<i>Testard</i> .	145
<i>Thelesma</i> , ce que c'est.	157
<i>Thilesius</i> (Ant.) son Livre de <i>Coloribus</i> .	29
<i>Thou</i> (de) loué. 3. cité.	95
<i>Toland</i> , s'il a eu des coups de bâton à Utrecht, Lettres d'une Princesse & de M. de Leibnitz sur ce sujet.	62
<i>Tolet</i> , Cardinal, son Livre de l'Institution des Prêtres.	116
<i>Tournon</i> , cette Ville retient les Jésuites, malgré l'Arrêt du Parlement qui les bannissoit de France.	95

V.

V <i>Allée</i> (Geoffroi de la) son Art de ne rien croire.	43
	<i>Va-</i>

DES MATIERES.

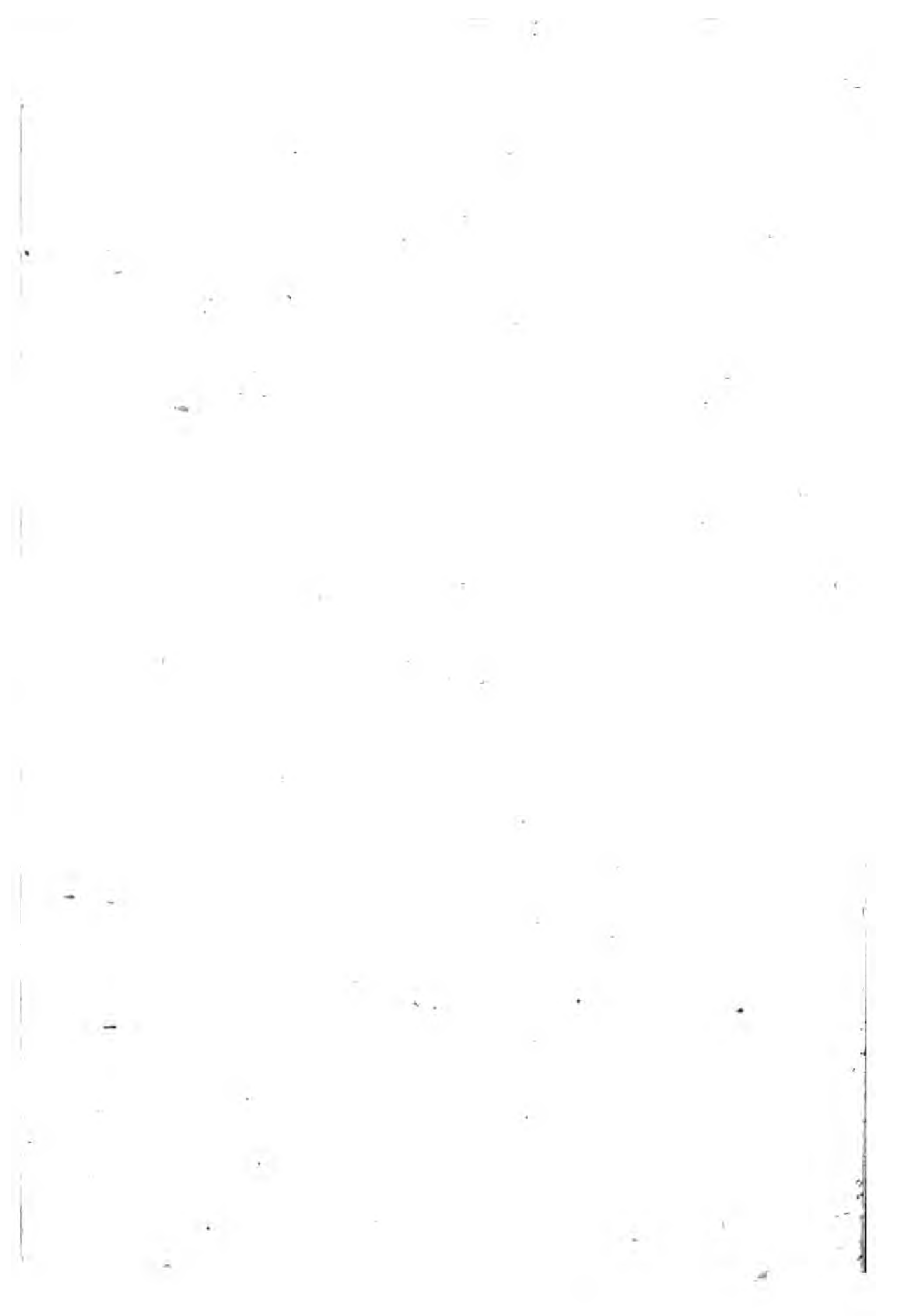
- Vanini*, son *Amphitheatrum eterna Providentia*, & ses Dialogues *de admirandis Naturæ Reginae Deaque mortalium arcanis*, défauts de ces deux Ouvrages. 26
- Varenne*. Voyez *Fouquet*.
- Vayer* (la Mothe le) cité. 18
- Verité*, chercher la Verité, c'est chercher souvent la Pierre Philosophale. 33
- Vers* dans le stile de Marot. 165
- Vieillards* sont ridicules d'être avarés. 66
- Viete* (François) Maître des Requêtes, un des plus grands Mathematiciens de son tems. 150
- Villanovanus*, nom qu'a pris quelquefois Servet dans ses Livres 30. 42
- Volkelius*, les diverses Editions de son Ouvrage *de vera Religione*. 137

W.

- W**OLLASTON, la Preface du Traducteur de son *Ebauche de la Religion naturelle*, fort ennuyeuse. 18

F I N.

543781



649



